





Page 3

Perspectives

Leo Schürmann

Page 4

Initiatives et projets

Page 8

Temps forts du programme en 1983



Page 12

Les programmes en langue rhéto-romane



Page 14

L'impact des programmes de la SSR

Page 18

La SSR et les radios locales dans le miroir des sondages

Page 20

La nouvelle étude d'audience TV en Suisse

Page 22

Chronique SSR 1983



Page 26

Distinctions 1983

Page 28

Programmes

Antonio Riva

Page 36

Finances

Jean-Bernard Münch

Page 52

Personnel

Marcel Küttel

Page 56

Production et technique

Daniel Kramer

Page 58

Organigrammes

Page 66

La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR - Organes

Page 67

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Page 68

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

Photos

Plus de 3000 collaboratrices et collaborateurs travaillent à un titre ou un autre à la production et à la programmation des émissions de radio et de télévision de la SSR. Plus de 70 professions et fonctions dont les photos de cet annuaire vous donnent un aperçu.

Editeur/rédaction

Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Conception et mise en page

Dr. Dieter Jäggi SA, Berne

Composition

Filmsatz Lehmann + Co., Thoune

Photos

Hans Rausser, Berne

Photolithos

Schädeli + Bugmann AG, Thoune

Imprimerie

Hertig + Co. AG, Bienne

Mai 1984/3500

L'annuaire SSR 1983 paraît en français et en allemand.



Perspectives

Leo Schürmann

Les médias ayant pour vocation de transmettre, de communiquer, nous nous demanderons de quels types de médias la société suisse a besoin pour communiquer entre ses diverses composantes et présenter une image d'elle-même sur la scène internationale. Radio et télévision, disons-le d'emblée, se prêtent excellemment bien à de telles fins. Peut-être en va-t-il autrement dans de grands pays qui disposent de modèles d'identification supplémentaires, comme la politique étrangère, par exemple. Un petit pays semble dépendre plus que d'autres des moyens de communication de masse, ne serait-ce que pour faire entendre sa voix. Les mass media sont en effet l'auxiliaire aussi bien de l'intériorisation que de l'extériorisation des valeurs. Et, dans le domaine de la radio-télévision, seul un organisme national peut donner à un tel dessein la marque de la maturité culturelle et de la volonté politique.

Exprimé sous forme de thèses, cela revient à dire que:

1. Les médias ont un tempérament libéral et doivent le conserver. Ils sont placés sous l'invocation des droits fondamentaux que sont la liberté de presse, la liberté d'expression et la liberté d'entreprise. Les médias sont par nature des véhicules de communication sociale qui n'appartiennent pas à la sphère de l'Etat.
2. L'audiovisuel et l'écrit se livrent, sur le plan journalistique, à une concurrence qu'il convient de maintenir, quelles que soient à l'avenir les conditions techniques et juridiques d'exercice de ces activités. Car cette concurrence garantit la multiplicité des opinions.
3. La concurrence n'est toutefois pas le seul principe d'organisation sur le marché des médias. Elle n'est pas une fin en soi; il ne convient d'y souscrire que si elle est utile. La pratique de la commission des cartels, qui accorde au livre une valeur qu'elle ne reconnaît à aucune marchandise, s'applique aussi aux autres moyens de communication. Dans le domaine du cinéma, une législation détaillée témoigne de cette nécessité. Pour l'audiovisuel, le simple fait que ses caractéristiques techniques en limitent toujours l'accès implique que l'on s'assure, jusqu'à nouvel ordre, qu'il va bien servir l'intérêt général. On lui imposera donc un mandat prescrivant les prestations à fournir. Les nouvelles technologies (pay-TV, satellites de télécommunication et de radiodiffusion directe) n'apportent pas de changements fondamentaux à cette situation; elles développent néanmoins la concurrence par la multiplication de l'offre. Cependant, même le développement de la télévision à l'abonnement et de la radiodiffusion par satellite est soumis à des restrictions d'ordre technique et juridique.
4. La libéralisation à la radio et à la télévision doit commencer au niveau des programmes locaux. Et c'est bien ce qui se passe actuellement sous le régime de l'ordonnance. A l'échelon national comme à celui des aires linguistiques et des régions, des considérations politiques et culturelles imposent tout d'abord à l'orga-

nisme suisse de radio et de télévision de veiller à une couverture complète du pays, avec des programmes en plusieurs langues. La SSR assume cette tâche conformément à la concession et à ses propres statuts. Par là elle est une composante du système politique et social de ce pays. A l'avenir, c'est sous la forme de la coopération ou de la compétition avec d'autres radiodiffuseurs qu'il lui faudra remplir ce mandat.

5. Comme une organisation nationale permet d'ajuster la répartition des moyens financiers entre les régions linguistiques, la Suisse est en mesure de tirer pleinement profit de son multilinguisme dans le domaine de la radiodiffusion. On ne peut que demeurer étonné que nous soyons parvenus en Suisse, avec les moyens à disposition, à assurer une couverture complète du pays dans la diversité, puisque nous diffusons trois programmes de télévision – quatre en comptant le romanche – et un nombre important de programmes de radio.

Il y a là une performance remarquable, du point de vue politique et culturel. Par la concentration des ressources et leur redistribution dans les régions culturelles, conformément à l'esprit du fédéralisme, la radio et la télévision contribuent d'heureuse façon à une intégration harmonieuse de l'Etat et de la société.

Les constellations qui se mettent en place, dans le domaine technique, économique et politique, exigent de la SSR qu'elle continue à accomplir fermement sa mission, avec un maximum de clairvoyance stratégique et de souplesse d'exécution. La SSR saura, nous y comptons bien, se montrer à la hauteur des défis qui lui sont lancés et passer avec sa substance vive le cap des temps nouveaux.



Initiatives et projets

Coopération avec les radios locales

Au terme de multiples conversations exploratoires entamées en juillet avec les diffuseurs potentiels, la SSR a lancé, le 30 août 1983, une offre générale de coopération sur le plan des programmes avec les radios locales que son concours pourrait intéresser. Par ce geste, la SSR entendait montrer simplement ce qu'il lui était possible de faire et inciter les diffuseurs à demander l'ouverture de négociations concrètes en vue de la conclusion d'un contrat. L'offre était centrée sur la possibilité d'acquiescer à l'abonnement des programmes ou parties de programmes en vue d'une rediffusion intégrale et simultanée.

Les pourparlers avec les radiodiffuseurs locaux ont vite montré que la collaboration se limiterait pour l'essentiel à la reprise du 3e programme et de blocs du premier et du second programme. En phase de démarrage, ni la reprise de productions de la Télédiffusion, ni l'achat de certaines émissions non plus que la coopération technique et l'assistance en matière de programmes n'ont suscité un véritable intérêt.

Les modèles de coopération ainsi que leur contenu ont chaque fois été concrétisés dans le cadre de négociations bilatérales avec la radio locale intéressée, les conditions

Animateur



générales d'abonnement se complétant d'un contrat taillé à la mesure des besoins du radiodiffuseur.

Les modèles de coopération aujourd'hui les plus pratiqués sont la reprise

- des flashes et des journaux d'information
- des flashes d'information et de blocs de programmes plus importants
- des émissions de nuit
- de certaines heures de programmes

La mosaïque des reprises diffère fortement d'un contrat à l'autre. Au total, il apparaît donc que l'offre de la SSR est suffisamment souple pour se plier dans chaque cas à l'idée que le radiodiffuseur local se fait de son programme.

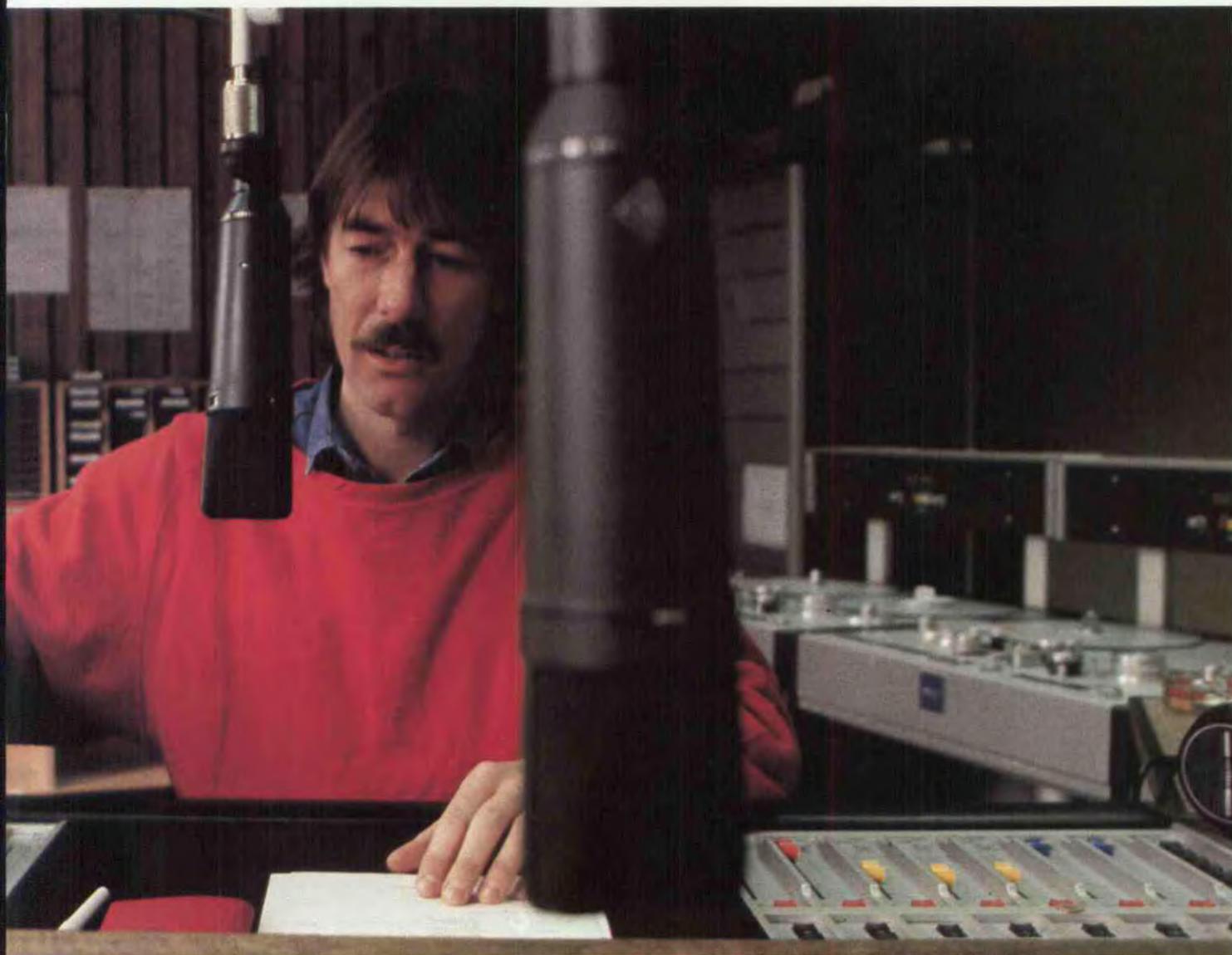
Radiodiffusion par satellite et télévision par abonnement

Les principes directeurs de la SSR en matière de radiodiffusion par satellite, adoptés le 16 septembre 1982 par le comité central, ont été développés à plusieurs niveaux en 1983 et partiellement mis en pratique à l'occasion de divers projets.

Ensuite, la SSR eut le loisir d'exposer au Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie les utilisations du répéteur ECS attribué à la Suisse qu'elle estimait pouvoir être envisagées. Depuis lors, en vertu de la

décision du Conseil fédéral du 6 juillet 1983, la SSR s'est associée d'une part à Rediffusion AG, Tel-Sat AG et Tele-systems AG pour exploiter, dans le cadre de la société Pay-Sat AG, un service de TV par abonnement en langue allemande diffusé via le satellite ECS-F-1, d'autre part à un «Groupe romand» pour l'exploitation d'un service analogue en langue française dans le cadre de «Télécinéromandie». En tant que société nationale de radio et de télévision, la SSR estime en effet devoir s'intéresser aux nouvelles formes d'exploitation de son domaine d'activité. Le démarrage de la télévision par abonnement est envisagé pour le printemps 1984 en Suisse alémanique et pour l'automne de la même année en Suisse romande.

Dans le domaine des satellites, le foisonnement actuel des projets n'aide pas les autorités et les organismes intéressés à voir clairement le tour que doit prendre l'évolution. Le riche éventail de capacités de transmission va hélas de pair avec une conception très rudimentaire des utilisations et des programmes. Pour porter remède à cette situation, la SSR envisage actuellement de participer à un certain nombre de projets dont le caractère expérimental devrait permettre de tirer à moyen terme les éléments d'une décision pertinente quant à l'opportunité pour la Suisse de miser sur des systèmes de radiodiffusion par satellite. La direction générale de la SSR s'est aussi attelée avec les



milieux intéressés à la question d'un modèle d'organisation institutionnelle de la radiodiffusion par satellite. En novembre 1983, un groupe de travail présidé par le directeur général a remis à l'autorité de surveillance un rapport évoquant les aspects structurels, juridiques, programmatiques et financiers d'une future organisation suisse de radiodiffusion par satellite et ses chances de réalisation.

Centre professionnel des médias MAZ

La SSR et ses deux partenaires, l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) et la Fédération suisse des journalistes (FSJ) ont poursuivi sans désespérer l'étude et la mise en place des structures du futur centre professionnel des médias. Le 16 août 1983, le groupe de projet était en mesure de prendre les décisions suivantes, sous la réserve de leur approbation par les organes supérieurs des partenaires: la SSR, l'ASEJ et la FSJ entendent créer une fondation d'utilité publique dans le but de promouvoir la qualité du journalisme en Suisse. Ladite fondation sera dotée d'un capital initial de Fr. 30000 fourni à parts égales par les trois partenaires, chacun s'efforçant par ailleurs d'augmenter les moyens en sollicitant des apports de tiers. Le Conseil de fondation se constituera d'un président neutre, de quatre représentants de la SSR, dont deux journalistes, de trois représentants de l'ASEJ, de trois représentants de la FSJ, d'un représentant de la Ville et d'un représentant du Canton de Lucerne, choisi comme lieu d'implantation du MAZ. Ville et Canton se sont engagés à apporter au projet un soutien matériel qui permettra de maintenir les frais de fonctionnement dans les limites du raisonnable. L'année 1984 verra l'organisation d'un premier cours de base et de quelques cours de perfectionnement. L'éventail des cours pourra être complété au fil des années. Le 15 septembre 1983, le comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision prenait acte avec approbation des travaux du groupe de projet MAZ et autorisait la direction générale à participer au nom de la SSR à la mise sur pied de la Fondation du centre professionnel des médias.

Le 29 septembre, l'acte de fondation était signé à Lucerne en présence de M. Carl Mugglin, ancien conseiller d'Etat du Canton de Lucerne, président désigné du Conseil de fondation.

Télétexte

Le Conseil fédéral a octroyé le 19 décembre 1983 la concession demandée le 20 avril de la même année par la Société suisse de radiodiffusion et télévision et l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) en vue de l'introduction définitive d'un service de télétexte en Suisse le 1er janvier 1984. La société d'exploitation sera autorisée à financer ses prestations par de la publicité et la vente d'espace à des fournisseurs d'informations. La SSR avancera provisoirement les autres fonds nécessaires en les prélevant sur ses recettes ordinaires. La concession fait cependant obligation au télétexte de parvenir à se financer à long terme par le moyen des taxes d'usagers.

La société d'exploitation Télétexte suisse SA fondée le 23 décembre 1983 par la SSR et l'ASEJ a été dotée d'un capital actions de 1 million de francs détenu à part égale par la SSR et le groupe «Videopress» représentant l'ASEJ. Le président du Conseil d'administration a été désigné en la personne de M. Leo Schürmann. Le service régulier du télétexte a débuté le 1er janvier 1984 à Bienne.

Chaîne du Bonheur

La Chaîne du Bonheur, fondée en 1946 par Radio-Lausanne, est devenue le 24 mars 1983 une fondation de droit suisse. La séance de fondation rassemblait ce jour-là sous la présidence du directeur général de la SSR des représentants de la Croix-Rouge suisse, des œuvres d'entraide des Eglises évangéliques de Suisse, de Caritas et de la Centrale ouvrière. M. Paul Vallotton, secrétaire de la Chaîne du Bonheur depuis 28 ans, a été nommé directeur de la fondation. Depuis sa création, au lendemain de la dernière guerre, grâce à ses campagnes à la radio et à la télévision, la Chaîne a recueilli 127 millions de francs pour des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans le besoin. 37% des fonds ont été employés à secourir des détresses en Suisse, 63% à l'étranger. En 1983, la Chaîne du Bonheur est surtout venue en aide aux réfugiés. Avec la collaboration d'œuvres caritatives suisses, elle a apporté un soutien matériel à des Polonais, des Libanais, des Cambodgiens et des Nigériens qui avaient dû fuir leur pays. La Chaîne du Bonheur base fréquemment son action sur le système du parrainage. En 1983, 2135 parrains ont secouru par des versements périodiques 9000 enfants du tiers monde.





Temps forts du programme en 1983

Radio de Suisse alémanique et rhéto-romane

Pour la radio DRS, l'événement de l'année aura été le lancement du 3e programme, DRS-3. La décision du Conseil fédéral connue, le 20 juin 1983, les derniers préparatifs ont été rondement menés, de sorte que cette radio pour les jeunes et ceux qui entendent le rester a pu faire entendre sa voix le 1er novembre, comme prévu. Il était temps, car le besoin s'en faisait sentir de longue date.

La naissance de la troisième chaîne allait aussi permettre de redonner à DRS-1 une ambiance sonore plus calme, plus traditionnelle, répondant mieux aux souhaits des générations moyennes et âgées – premier pas en direction d'une individualisation marquée des trois chaînes, réalisée le 1er janvier 1984 à l'enseigne de la «Radio 84».

Au demeurant, si la préparation de ce tournant capital a véritablement dominé l'année 1983, une série de réalisations mémorables n'en ont pas moins vu le jour.

Le 100e anniversaire de la mort de Richard Wagner a été marqué le 13 février sur DRS-2 par la diffusion intégrale en un peu plus de 16 heures de l'Anneau des Nibelungen, la célèbre tétralogie du compositeur allemand. Initiative fort bien accueillie par le public.

Le 4 mai 1983, DRS a inauguré avec la collaboration de la conférence des directeurs de l'instruction de Suisse alémanique, le collectif alémanique de recyclage des enseignants et la centrale intercantonale de matériels didactiques un cours radiophonique de français dont les émissions se poursuivent avec un écho certain.

Le Gothard a mobilisé l'attention des auditeurs durant toute la semaine du 29 mai au 5 juin. Par la place accordée à ce thème dans ses émissions, Radio DRS a donné un relief particulier à une campagne de la Fondation Pro Saint-Gothard visant à réunir des fonds pour restaurer l'ancienne souste et constituer un Musée national du Gothard.

Début juillet, le public s'est véritablement passionné pour l'opération

«Direttissima Schweiz» à travers les émissions rapportant en direct la longue et parfois périlleuse traversée de la Suisse par trois alpinistes, à la hauteur du kilomètre 160 de notre système cartographique.

A l'heure de l'été, Radio DRS-1 a fait en bateau le tour de six lacs suisses, entre le 25 juillet et le 5 août, au gré des émissions de compagnie proposées par l'équipe d'«Agenda».

Mentionnons encore parmi les grands moments de l'année 1983 la série «Musique de Suède» et les émissions consacrées au 500e anniversaire de la naissance de Martin Luther.

Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane

A la télévision DRS, l'année 1983 a vu la mise au point des principaux éléments de la grille des programmes appelée à entrer en vigueur le 5 novembre 1984. La direction du programme TV est parvenue à réaliser dans les grandes lignes la plupart de ses projets. Toutes les mesures prises tant au niveau concret des programmes que de leur organisation au sens large répondent à la logique de la nouvelle grille et des objectifs qui lui sont assignés.

Le nouveau réseau national de correspondants répond dans l'ensemble aux attentes. «DRS Aktuell» est le premier bénéficiaire d'une amélioration qui lui a permis d'augmenter sensiblement le nombre et la qualité des correspondances de caractère régional.

Le département des «Variétés» a fait un gros effort en direction des jeunes en introduisant des émissions comme «Ten o'clock Rock», «Hear we go» et «Tiparade».

Deux émissions spéciales ont passionné les téléspectateurs:

- la première, réalisée par l'équipe de «Karussell», a permis de suivre une spectaculaire ascension en direct,
- la seconde a consacré toute une soirée aux problèmes d'utilisation du sol, à l'enseigne du 25e anniversaire du programme de construction des routes nationales.

Au chapitre des infrastructures, l'étude des nouveaux studios réservés au téléjournal alémanique et à DRS-

Aktuell a débouché sur la mise au point d'instruments de production dont la conception technique et ergonomique ouvre des perspectives entièrement nouvelles.

Radio Suisse romande

La Radio romande a su se remettre en question, explorer des idées nouvelles, bousculer ses propres habitudes. Tirant parti de sa mobilité, elle est allée dans le terrain, démontrant qu'elle pouvait aussi bien être à l'écoute des villages que des villes. A Porrentruy en mai, à Erguël en novembre, journalistes, animateurs et techniciens sont restés le temps nécessaire pour démontrer que notre radio n'était pas «démocratique», mais bien romande.

Mais c'est surtout pendant l'été que, renouvelant une opération de décentralisation mobile, à une échelle sans précédent, la Radio romande a confirmé sa vocation nationale. Grâce à la coopération des CFF et des PTT, pendant 9 semaines, un «train-studio» baptisé «Radio-Rail» a sillonné la Suisse, de Bâle à Lugano, produisant non pas quelques séquences quotidiennes, mais la totalité du premier programme. Performance technique, mais aussi performance des hommes et des femmes qui ont accepté pendant deux longs mois l'inconfort de ces installations, et la fatigue de ces déplacements. Cet effort a été récompensé non seulement par un taux d'écoute soutenu, mais aussi par la qualité des contacts établis avec la population. On peut ajouter que, libéré pour un temps de la routine des studios, le personnel à tous les niveaux garde un souvenir chaleureux de cette expérience.

Avec des moyens moins spectaculaires, la deuxième chaîne de la Radio romande a fait appel, pendant soixante-trois jours consécutifs, à l'imagination de collaborateurs qui, sous le titre «Le Cœur sur la Deux», ont approfondi chaque jour un thème différent.

Enfin on n'oubliera pas que la Radio romande a célébré comme il convenait le centenaire de la naissance d'Ernest Ansermet, par une série d'émissions dont le couronnement fut la transmission radio-télévisée en direct du Victoria Hall de Genève, du Requiem de Brahms. D'autre part la diffusion du Roi David de Morax et

Honegger a commémoré les 75 ans du Théâtre du Jorat.

1983 a été pour «Couleur 3» la seconde année d'expérience pour cette chaîne chargée d'explorer le terrain que se disputent, en modulation de fréquence et en stéréophonie, un grand nombre de nouveaux émetteurs. Les sondages montrent qu'elle est parvenue à élargir l'écoute de la Radio suisse romande, et à gagner en particulier pour le radiodiffuseur national une frange nouvelle de jeunes auditeurs.

Télévision Suisse romande

La télévision s'est également associée à la célébration du 100e anniversaire de la naissance d'Ansermet. Pour rester dans le domaine culturel, elle a produit deux émissions filmées sur la nouvelle danse allemande, et coproduit avec le Grand Théâtre de Genève, le ballet «Tango» d'Oscar Araïz. Trois émissions consacrées aux graveurs Masereel, Moreau et Mairet, ont éclairé les remous de l'histoire contemporaine à travers l'histoire de l'art. Sautant à la préhistoire, les fouilles subaquatiques de Cortaillod ont éclairé d'un jour nouveau les théories sur les populations dites «lacustres», et ce travail de recherche a été à juste titre récompensé par une distinction internationale.

Dans le domaine de la fiction, la Télévision romande collabore à la fois avec les télévisions francophones et avec les cinéastes suisses. La qualité de ces productions leur vaut régulièrement des distinctions internationales.

Avec le cinéma suisse, la Télévision romande a coproduit quatre longs métrages, et diffusé dix longs métrages et treize courts métrages.

En prise directe avec le monde contemporain, les émissions d'actualité et les magazines de la Télévision romande ont su faire réagir le public. L'émission «Temps présent» intitulée «Regards alternés» présentait à tour de rôle un hôpital suisse et un hôpital africain, chacun vu par une équipe de l'autre continent. Le choc de cette comparaison a déclenché une collecte quasi spontanée qui a permis la construction d'un nouvel hôpital à Ouagadougou. L'émission du temps de Noël, «La Planète des Gosses»,

mettant en contact des classes de Suisse romande avec des écoliers des quatre coins du monde, a récolté plus de 2 millions de francs.

Radio della Svizzera italiana

En 1983 un groupe de travail s'est attaqué à la mise au point de grilles des programmes qui répondent aussi bien aux principes de la SSR (Image directrice, ouverture plus marquée à l'égard du public, amélioration de l'attrait et de la qualité des émissions) qu'aux données locales (la Suisse italienne est plus que toute autre région soumise à une forte concurrence étrangère, surtout de la part des radios privées) et aux goûts nouveaux des auditeurs (on reconnaît là un nouvel effet de la concurrence).

Les deux programmes ont d'ores et déjà acquis chacun une plus grande individualité. Un problème de coût nous a contraint à modifier et à réduire la part des émissions parlées dans le programme matinal de la seconde chaîne. Un emploi judicieux des ressources musicales nous a toutefois permis de mettre au point un programme très apprécié par ceux que leurs exigences portent à quitter les sentiers battus.

Sur le premier programme «Primo Mattino» a été développé et complété, et «Altramattina» est devenue, sous le nom de «Mille voci», un magazine radiophonique qui fait entendre des reportages et des opinions sur toutes sortes de sujets, dans un style que l'on se plaît à dire attrayant. A l'occasion, cette émission s'ouvre aussi plus longuement à des personnalités d'envergure.

Les sondages enfin témoignent de l'ampleur et de la fidélité d'un public qui a pris l'habitude d'écouter les programmes de RSI bien au-delà des frontières du pays.

Televisione della Svizzera italiana

La télévision s'est elle aussi soucieuse de renouveler sa grille des programmes. Elle veille dorénavant à se donner une plus grande mobilité, pour satisfaire avec un maximum de rapidité et de souplesse aux exigences de l'actualité et se conformer ainsi mieux à la vocation propre de la télévision. Elle a fait de très bonnes expériences avec

«Viavai», une émission qui mêle information et divertissement, un peu sur le modèle du «Karussell» allemand, et que suit fidèlement un public attentif. «Viavai» a aussi le mérite d'avoir fait apparaître de nouveaux visages au petit écran et de les avoir formés au contact direct avec le public.

La série des «grandes soirées», inaugurée les années précédentes, a été poursuivie en 1983 avec un réel succès. L'une d'elle, particulièrement réussie, consacrée aux rapports italo-suisse, a été coproduite avec la 3e chaîne de la télévision italienne.

Le début des émissions a été avancé à 16 h 15 le vendredi, dans le but principalement d'apporter à un public peu privilégié de personnes âgées et de malades des émissions conçues pour le plaisir du plus grand nombre. Les sondages confirment que ce programme comble les attentes du public.

«Venerdì live» a été remplacé pour une année par l'émission «Affari pubblici». Cette substitution permet de coller mieux à l'actualité politique et économique du pays.

En plus de la soirée «Italia-Svizzera» déjà mentionnée, toute une série d'émissions ont fait et feront l'objet de coproductions avec l'Italie. C'est le cas pour une dizaine de comédies, diffusées en direct, et la série des «10 Racconti italiani», mise en scène par dix grands réalisateurs et produite avec la RAI; ce l'est aussi pour «Film Story», une sorte de «dossiers de l'écran», avec projection suivie d'un débat en studio à Comano, coproduits avec la chaîne privée «Rettiquattro». Ce cycle diffusé à cheval sur 1983 et 1984 réunit les suffrages et des téléspectateurs et de la critique TV.

Enfin, que ce soit à la radio ou à la télévision, les émissions consacrées aux élections cantonales et fédérales ont été suivies par un large public.

Radio Suisse Internationale

En automne 1983, une étude de prospective «Horizon 85» a permis à Radio Suisse Internationale de fixer les axes de son développement à partir de cette année-là. La réalisation des objectifs consignés dans le rapport final va néanmoins dépendre des décisions

attendues des autorités fédérales au sujet du financement des programmes et de l'infrastructure de diffusion.

Les difficultés financières de l'heure ne laissent guère de place aux innovations dans les programmes. Radio Suisse Internationale n'a pas moins tout fait en 1983 pour continuer à mériter l'autorité et la confiance qu'elle s'est acquises de par le monde en ne transigeant pas sur la qualité de l'information.

De fin mars à fin juin 1983, Radio Suisse Internationale a eu l'occasion de faire la preuve, en Suisse même, de sa capacité de s'adresser avec succès à une audience internationale. Cette démonstration a consisté dans la réalisation d'un programme expérimental de 3 mois diffusé en langue anglaise dans la région de Genève sous le nom de «Radio X-tra». Le but de cette expérience demandée par les autorités genevoises et divers milieux de la Genève internationale était de vérifier si un programme de radio en langue anglaise est de nature à répondre aux besoins des résidents étrangers. Une concession avait été délivrée à cet effet par le Conseil fédéral.

Diffusé chaque jour de 7 h à 19 h, ce programme de 12 heures mettait l'accent sur l'information matin, midi et soir. Reportages, émissions de service, contacts téléphoniques, informations locales, musique et variétés, ainsi que des rubriques réservées à la communauté internationale en faisaient un programme véritablement complet.

En dépit de grosses difficultés de réception dans la zone de couverture, Radio X-tra s'est rapidement constitué une audience de taille respectable parmi les 30 à 40000 résidents anglophones de Genève, tout en attirant aussi de nombreux Romands. La rédaction a reçu des centaines de lettres et d'appels téléphoniques qui témoignent du rôle de trait d'union entre Suisses et résidents étrangers que pourrait jouer une station comme Radio X-tra.

Une enquête écrite réalisée à la demande de la SSR alors que l'expérience tirait à sa fin, a montré que l'écrasante majorité des personnes concernées estimait un tel programme «extrêmement important». Les réactions sont presque

unaniment positives et la volonté d'abattre les barrières intercommunautaires s'y manifeste clairement. Pour une majorité d'interviewés, l'expérience Radio X-tra était déjà parvenue en dépit de sa brièveté à combler le fossé entre la communauté étrangère et la population suisse.

La remarquable qualité des services rendus en cette occasion par la Radio romande a elle aussi contribué au succès de Radio X-tra.



Les programmes en langue rhéto-romane

Fin octobre 1981, la Cumünanza rumantscha radio e televisiun (CRR) soumettait à la direction générale de la SSR une demande d'extension des programmes de radio et de télévision en romanche. Le 25 novembre 1982, le comité central donnait partiellement satisfaction aux requêtes de la communauté rhéto-romane en se ralliant aux propositions formulées par la direction générale, compte tenu de la situation financière de la SSR et des impératifs de sa politique d'entreprise. La *radio* se voyait ainsi accorder

- un programme en romanche de près de trois heures par jour à partir de 1984
- un crédit d'investissement de 565000 francs pour la transformation des bâtiments et leur aménagement technique
- un crédit d'exploitation de 800000 francs pour l'extension des programmes en 1984 et
- l'assurance que la formule 84 serait consolidée au début de 1985 à la mesure des ressources financières disponibles et que le programme demandé par la CRR serait ensuite réalisé par étapes.

Pour la *télévision* il était décidé de porter à 15 minutes à partir de novembre 1984 la durée de l'émission hebdomadaire d'information «Telesguard».

L'année 1983 n'a pas été de trop pour réaliser les nouvelles infrastructures à l'office des programmes de Coire et préparer le programme 1984. Les transformations et l'aménagement technique, placés sous la responsabilité directe de la direction générale, ont doté l'office des programmes d'une nouvelle unité de production (studio et régie), d'un local de montage supplémentaire et d'une phonothèque agrandie. En plus des installations fixes, des places de montage mobiles ont été mises à la disposition des rédactions, permettant ainsi d'éviter l'engorgement dans les studios et les régies. Au cours de l'année 1983, de nouveaux collaborateurs ont été engagés pour être formés à la réalisation des émissions.

Le programme de radio en romanche diffusé depuis le début de l'année 1984 marque un considérable pas en avant. Deux heures et demie par jour en moyenne, c'est quatre fois plus qu'auparavant. En plus des émissions traditionnelles, le nouveau programme apporte un volume supérieur d'informations et surtout une belle, grande émission de compagnie. Une place plus importante peut y être faite à la jeune génération. Sur un plan général le nouveau programme entend refléter les valeurs de la communauté romanche, ses aspirations et son devenir.

Voyons concrètement le visage que présente la nouveauté à la radio romanche:

Plus d'informations: développement des «Novitads»

Les «Novitads» sont diffusées chaque jour à 18 h 20 sur RSR-2 (chaîne nationale).

Une première édition des «Novitads» est diffusée à 11 h 00 déjà, du lundi au vendredi, dans l'émission «Allegra», mais seulement sur les émetteurs grisons de RSR-2. L'information approfondie, sous forme d'analyses et de discussions, constitue le domaine propre de l'émission «Accents», diffusée le samedi entre 19 h 30 et 20 h 00. Thèmes abordés: culture, langue, politique et environnement pour l'essentiel.

«Allegra» un programme de compagnie romanche (de 10 h 00 à 12 h 00, du lundi au vendredi)

«Allegra!» c'est le «Bonjour!» des Romanches; il signifie «réjouis-toi». «Allegra» est donc destiné à faire passer la matinée dans la joie, avec de la musique et des informations. Une palette musicale toute en contrastes entrecoupée de nombreuses séquences parlées concernant les sujets les plus divers; des informations et des rencontres, avec la langue maternelle ou une personnalité. «Allegra» est le premier programme de compagnie en direct qui soit réalisé en romanche.

«Scuntrada» (mercredi de 20 h 15 à 21 h 00)

«Rencontre» met les personnes, le dialogue, au premier plan, comme il se doit. Contenu de l'émission: la culture rhéto-romane au sens large.

Ces rencontres en rapport avec des problèmes, des activités ou des institutions tendent à faire de «Scuntrada» le miroir de la réalité romanche et plus largement grisonne. Une fois par mois «Scuntrada» se muera en émission littéraire, avec lecture d'œuvres actuelles, critique des nouvelles parutions et théâtre radiophonique.

«Battaporta» (mercredi de 21 h 00 à 22 h 00)

Ce heurtoir («Battaporta») est celui de la porte ouverte aux jeunes. Musique pour les moins de trente ans, interviews, reportages, informations et tuyaux divers, rubriques consacrées aux disques, concerts, livres, films et voyages.

Les émissions de radio en romanche sont diffusées sur le second programme de la Suisse alémanique, mais à l'exception des «Novitads» de 18 h 20, de «Per la fin dall jamna» (pour la fin de la semaine) et de «Accents», seuls les auditeurs des Grisons sont en mesure de les capter. Inversement, durant les heures de diffusion des programmes romanches sur les réémetteurs locaux, les émissions de DRS-2 en langue allemande ne peuvent pas être captées dans les Grisons.

Une présence radiophonique plus marquée est capitale pour les Romanches. Si elle n'obtient pas d'occuper régulièrement une place sur les ondes, une langue aussi minoritaire que le romanche, réduite à se battre pour son droit à la vie, est menacée de devenir une pièce de musée et d'être bientôt rejetée dans l'oubli. Arme de survie, le développe-

ment des programmes de radio en romanche répond toutefois aussi à un souci d'égalité entre nos quatre langues nationales. Un premier pas important est maintenant franchi dans cette direction.

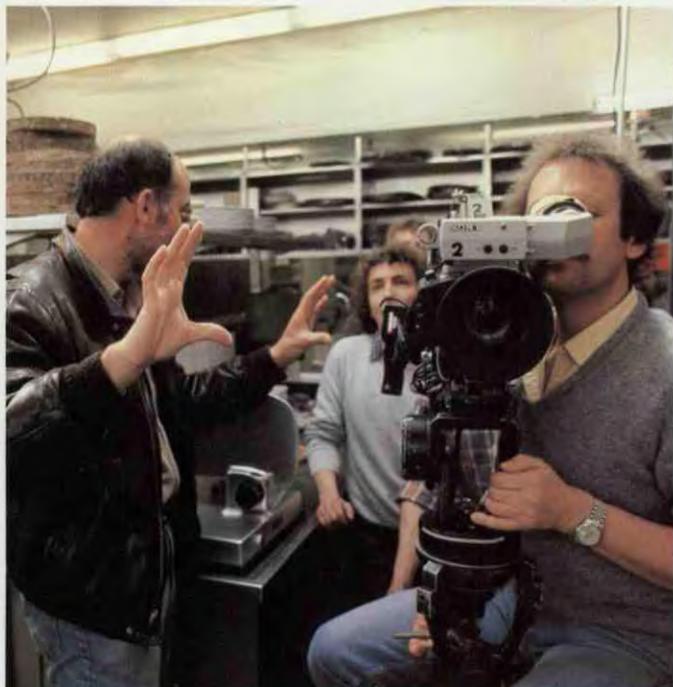
A elles seules radio et télévision ne peuvent certes pas sauver une langue, chacun en est conscient. La famille, l'école, l'église, la commune constituent des facteurs autrement plus décisifs du maintien et du progrès de la langue. Il est en revanche indispensable que la langue commune se fasse entendre au-dessus des particularismes, que les locuteurs des divers idiomes romanches apprennent à se comprendre suffisamment bien et que les Confédérés de langue allemande, française et italienne écoutent le romanche. Or seuls les moyens audio-visuels permettent cette propagation.

Emissions rhéto-romanes diffusées par DRS-2

Grille 1984

09.00	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09.30							
10.00	Radioscola			Radioscola			
11.00	Allegra	Allegra	Allegra	Allegra	Allegra		
12.00							
12.30						Fin dall'jamna	
12.40							
13.00							Purila
14.00							
à							
17.00							
17.30	Accents (rép.)	6 a 16	Steila Purila (rép.)	Dunnas / Vegls / Malsauns	Ord igl archiv		
18.00							Vita e cretta
18.20							
18.30							
19.00							
19.30							
20.00						Accents	
20.15							
21.00			Scuntrada				
			Battaporta				
22.00							

subrégional
 régional
 «Novitads», diffusion nationale



L'impact des programmes de la SSR

Radio

Appareils et conditions de réception *: La pénétration de la radio est encore plus importante que celle de la télévision: 98% de la population dispose d'un appareil au moins dans le ménage et chaque habitant a accès à quelque trois appareils en moyenne. Bien que presque tous les réseaux de câbles et antennes collectives offrent également un raccordement pour la radio, seule la moitié des ménages raccordés, soit 36% de la population (SA: 41%, SR: 24%, SI: 10%) fait usage de cette possibilité d'améliorer la réception. Ce phénomène est d'autant moins compréhensible que la langue (étrangère ou non) ne joue pas un rôle déterminant dans l'écoute de nombreux programmes de radio à dominante musicale. Mais les sondages montrent que l'auditeur est plus attaché que le téléspectateur à des émetteurs déterminés. En moyenne, le téléspectateur fait son choix entre 3,8 émetteurs, l'auditeur entre 2,5 émetteurs seulement.

72% de la population dispose d'un tourne-disque, 70% d'un cassetophone, 18% d'un magnétophone, et 2% déjà d'une platine pour disques compacts. Et pourtant ces appareils sont beaucoup moins fréquemment utilisés que la radio et la télévision: alors que 85% des habitants regardent la télévision plusieurs fois durant la semaine, voire quotidiennement, et que 89% écoutent semblablement la radio, «seuls» 24% enclenchent aussi fréquemment un magnétophone, 30% un tourne-disque et 39% un cassetophone.

Usage de la radio *: L'utilisation effective présente des chiffres assez différents. En Suisse alémanique, la radio atteint deux tiers de la population en moyenne par jour (du lundi au dimanche). L'appareil de radio reste enclenché durant 3 heures en moyenne. Par contre, dans une journée moyenne, seuls 11% des personnes enclenchent le tourne-disque, le magnétophone ou le cassetophone pour écouter des enregistrements. L'écoute est à peine de deux heures en moyenne. Les tableaux ci-après présentent les valeurs détaillées pour un jour ouvrable moyen.

* Source: Etude médias SSR 1983

Pénétration quotidienne de la radio en Suisse alémanique et usage moyen en minutes 1983

Univers: ensemble de la population de Suisse alémanique à partir de 15 ans

Période: du lundi au vendredi

	Pénétration quotidienne (en %)	Usage moyen en minutes par habitant (non-auditeurs compris)
Total	73,9	141
Radio DRS 1	56,6	84
Radio DRS 2	11,8 ¹⁾	12 ¹⁾
Autres programmes SSR	2,2	5
SWF 1	4,6	8
SWF 3	10,1	17
Autres programmes étrangers	3,0	6
Radio 24	4,8	7

Source: Etude médias 1983 de la SSR

1) Le 11,8% de la population qui s'est branché sur le 2e programme de radio DRS l'a écouté en moyenne durant 98 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 12 minutes par habitant.

En Suisse romande la pénétration quotidienne de la radio s'élève à 64% de la population et les appareils restent enclenchés en moyenne durant 3 heures. Là aussi, seule une petite partie de la population (13% par jour) écoute des disques ou des enregistrements sur bandes, durant deux heures en moyenne (du lundi au dimanche).

Pénétration quotidienne de la radio en Suisse romande et usage moyen en minutes 1983

Univers: ensemble de la population de Suisse romande à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

	Pénétration quotidienne (en %)	Usage moyen en minutes par habitant (non-auditeurs compris)
Total	67,3	139
Radio SR 1	40,5	62
Radio SR 2	5,7 ¹⁾	7 ¹⁾
Couleur 3	4,0	12
Autres programmes SSR	4,1	9
Programmes étrangers	27,2	50

Source: Etude médias 1983 de la SSR

1) Le 5,7% de la population qui s'est branché sur le 2e programme de radio de la Suisse romande l'a écouté en moyenne durant 122 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 7 minutes par habitant.

En Suisse italienne, la radio atteint chaque jour deux tiers de la population et les appareils restent enclenchés durant 3 heures. Au cours d'une journée moyenne, 10% seulement des personnes utilisent le tourne-disque ou le magnétophone pour une durée qui n'excède pas une heure et demie (du lundi au dimanche).

Pénétration quotidienne de la radio en Suisse italienne et usage moyen en minutes

Univers: ensemble de la population de Suisse italienne à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

	Pénétration quotidienne (en %)	Usage moyen en minutes par habitant (non-auditeurs compris)
Total	66,8	123
Radio SI 1	56,1	87
Radio SI 2	2,1 ²⁾	3 ²⁾
Autres programmes SSR	3,2	6
Programmes étrangers	13,6	25

Source: Etude médias 1983 de la SSR

2) Le 2,1% de la population qui s'est branché sur le 2e programme de radio de la Suisse italienne l'a écouté en moyenne durant 133 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 3 minutes par habitant.

Opérateur son-film



Le bassin Lémanique offre de bonnes conditions de réception pour les programmes français et donc aussi une situation particulièrement intéressante sous l'angle de la concurrence. En radio, la région a vu surgir sur la rive française une véritable pépinière de stations privées qui diffusent principalement leurs émissions à l'intention du public suisse et le lancement, du côté suisse, d'un troisième programme à l'essai («Couleur 3»), destiné à compléter l'offre de la Radio romande.

Au terme de plusieurs années d'observation, il apparaît que l'introduction de nouveaux programmes dans le bassin Lémanique (agglomérations de Genève et Lausanne) a eu pour effet principal de faire doubler le volume de l'écoute radio (1980: 81 minutes par habitant, 1983: 161 minutes). Les programmes de RSR ont grandement profité de cette croissance (1980: 57 minutes, 1983: 97 minutes). L'augmentation est particulièrement forte pour la chaîne culturelle (RSR-2 1980: 3 minutes, 1983: 9 minutes), mais l'écoute du programme traditionnel s'est elle aussi améliorée de façon marquante (RSR-1 1980: 51 minutes, 1983: 62 minutes). La crainte de voir le 3e programme faire perdre de leur audience aux deux premières chaînes ne s'est pas vérifiée. Au contraire: le foisonnement d'offres nouvelles de part et d'autre du lac Léman a redonné de l'attrait à la radio en général. Les seuls «perdants» sont les radios commerciales traditionnelles, Europe No 1 et Radio-Luxembourg, dont l'audience stagne (1980: 18 minutes, 1983: 19 minutes) ainsi que le disque et la bande enregistrée dont l'utilisation connaît une baisse assez importante (1980: 25 minutes, 1983: 12 minutes).

«Couleur 3», programme expérimental de durée limitée a donc trouvé son public tout en contribuant à augmenter l'audience des deux premières chaînes. Son succès confirme la justesse et l'efficacité des mesures prises pour faire face à l'arrivée de programmes de radio attractifs. «Couleur 3» a pour finir ramené dans le giron de la Radio romande un public de jeunes qu'attiraient de plus en plus les radios étrangères.

Télévision

Conditions de réception: Les possibilités de réception ne cessent de croître. A fin 1983, les téléspectateurs pouvaient capter 6,9 programmes en Suisse alémanique, 6,3 en Suisse romande et 5,6 en Suisse italienne. Dans chaque région, de 90 à 100% des téléspectateurs ont accès aux trois programmes suisses. Les principaux programmes de nos voisins peuvent être captés par 80 à 90% des téléspectateurs dans la région de langue correspondante. Ces programmes (c'est-à-dire ARD et ZDF en Suisse alémanique, TF 1, Antenne 2 et FR 3 en Suisse romande, RAI 1 et RAI 2 en Suisse italienne) semblent maintenant atteindre lentement un plafond. En Suisse alémanique, l'audience du 3e programme allemand et des deux programmes autrichiens, en Suisse italienne celle des télévisions privées connaissent une augmentation rapide qui va se poursuivre encore durant un certain temps. En Suisse romande, il faudrait qu'apparaisse un nouveau programme en langue française pour qu'une croissance de cet ordre se manifeste à nouveau.

Usage de la télévision en 1983: Pour 1983, les résultats de l'étude continue des médias SSR/AES ne sont plus tout à fait comparables à ceux des années précédentes, raison pour laquelle nous renonçons pour une fois aux tableaux diachroniques. Au lieu de se répartir comme jusqu'ici sur toute l'année, les enquêtes sont dorénavant réalisées en deux vagues de six semaines au printemps et en automne. Or il est prouvé que les téléspectateurs regardent plus le petit écran durant ces deux saisons que durant l'été. La comparaison serait donc trompeuse.

Pénétration quotidienne de la télévision en Suisse alémanique et usage moyen en minutes 1983

Univers: ensemble de la population de Suisse alémanique à partir de 15 ans

Période: du lundi au vendredi

	Pénétration quotidienne (en %)	Usage moyen en minutes par habitant (non-spectateurs compris)
Total	61,2	79
TV DRS	46,0	47
TSR	2,1	2
TSI	3,5	4
ARD	11,8	10
ZDF	9,7 ¹⁾	9 ¹⁾
ORF	6,7	6
Autres programmes étrangers	3,9	3

Source: Etude médias 1983 de la SSR

¹⁾ Le 9,7% de la population qui s'est branché sur ZDF a regardé ce programme en moyenne durant 93 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 9 minutes par habitant.

Pénétration quotidienne de la télévision en Suisse romande et usage moyen en minutes 1983

Univers: ensemble de la population de Suisse romande à partir de 15 ans

Période: du lundi au vendredi

	Pénétration quotidienne (en %)	Usage moyen en minutes par habitant (non-spectateurs compris)
Total	73,3	130
TSR	53,3	57
TV DRS	2,8 ²⁾	2 ²⁾
TSI	4,0	4
TF 1	21,9	21
Antenne 2	28,0	31
FR 3	16,2	15
Autres programmes étrangers	1,1	1

Source: Etude médias 1983 de la SSR

²⁾ Le 2,8% de la population qui s'est branché sur la TV DRS a regardé ce programme en moyenne durant 82 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 2 minutes par habitant.

Pénétration quotidienne de la télévision en Suisse italienne et usage moyen en minutes 1983

Univers: ensemble de la population de Suisse italienne à partir de 15 ans
Période: du lundi au vendredi

	Pénétration quotidienne (en %)	Usage moyen en minutes par habitant (non-spectateurs compris)
Total	79,7	135
TSI	47,6	48
TV DRS	5,9 ¹⁾	5 ¹⁾
TSR	5,5	5
RAI I	18,9	19
RAI 2	16,1	15
Télévisions privées	31,1	44
Autres programmes étrangers	0,6	1

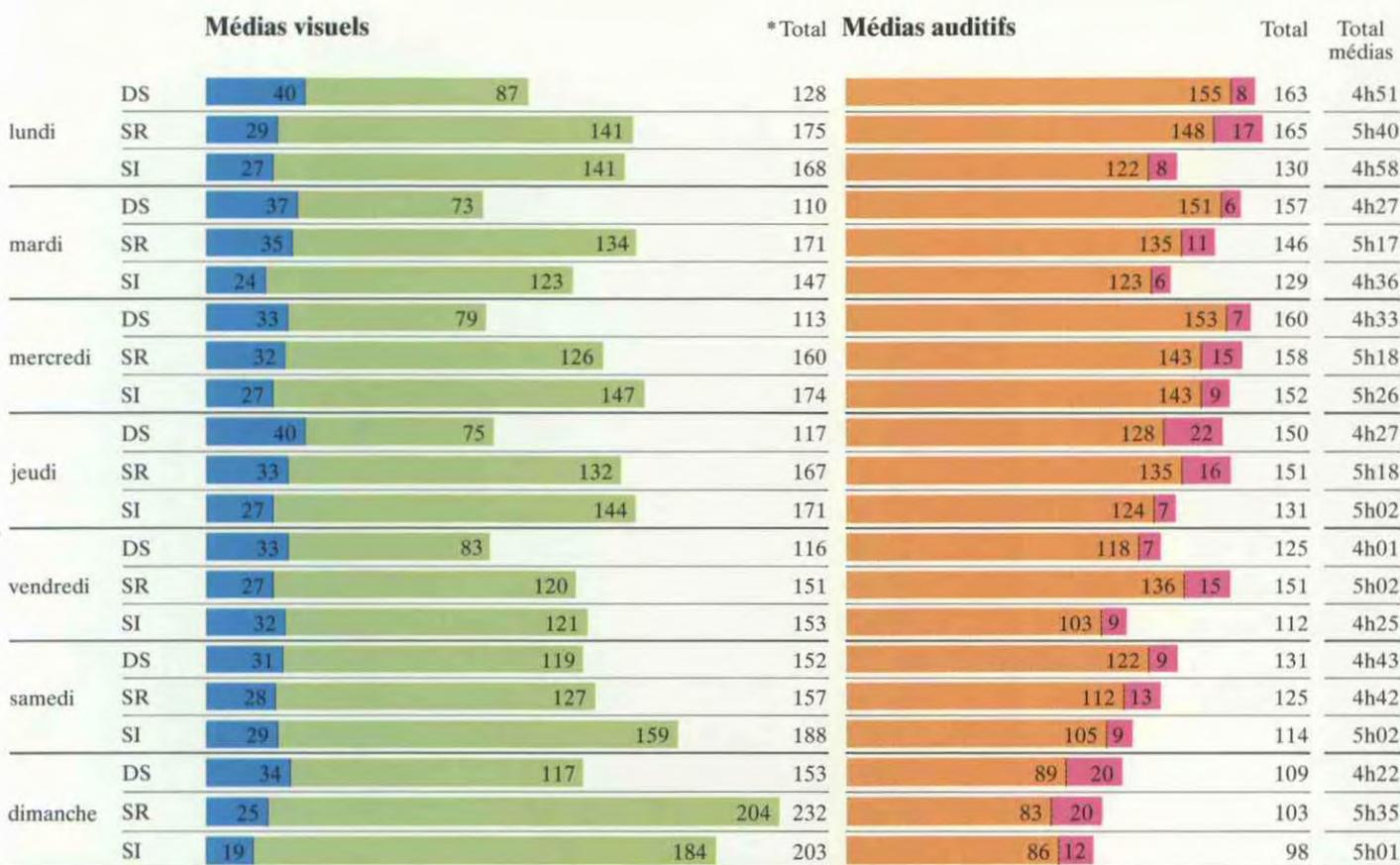
Source: Etude médias 1983 de la SSR

¹⁾ Le 5,9% de la population qui s'est branché sur la TV DRS a regardé ce programme en moyenne durant 93 minutes; la transposition sur l'ensemble de la population donne 5 minutes par habitant.

Utilisation des divers médias

L'étude continue des médias de la SSR ne se limite pas à recueillir les données relatives à l'utilisation de la radio et de la télévision. Elle en fait de même pour toute une série d'autres médias: disques, cassettes, bandes enregistrées, journaux et livres, vidéo. On voit que le cinéma n'est pas compris dans cette liste. L'importance de cette omission est toute relative, puisque aujourd'hui le cinéma ne concerne plus toute la population. On peut donc considérer que l'étude SSR donne une image exhaustive de la consommation de médias. Chaque jour de la semaine a, comme on le verra, sa structure particulière à cet égard. Pour que la comparaison ait un sens, nous prenons pour chaque jour de la semaine des durées moyennes d'utilisation par habitant (non-utilisateurs compris).

Utilisation des médias en minutes par jour / 1983



■ journaux / livres ■ TV ■ radio ■ disques, cassettes, bandes enregistrées

DS = Suisse alémanique SR = Suisse romande SI = Suisse italienne

* Le total des médias visuels comprend la vidéo, que sa part très réduite ne permet pas de représenter graphiquement



La SSR et les radios locales dans le miroir des sondages

Pour se faire une première idée de l'audience et de la séduction de DRS-3 – le troisième programme alémanique lancé sur les ondes le 1er novembre 1983 – par rapport à DRS-1 et aux nouvelles radios locales, le service de la recherche SSR a fait procéder les 7 et 8 novembre 1983 à une enquête téléphonique dans les agglomérations de Zurich, Bâle et Berne. Un train supplémentaire de radios locales ayant commencé à émettre, une enquête analogue, portant cette fois aussi sur DRS-1, a été menée du 12 au 14 décembre dans les agglomérations précitées auxquelles étaient venues s'ajouter celles de Lucerne, Zoug et Schaffhouse (1629 interviews au total). Au moment de la mise sous presse, une nouvelle enquête était réalisée dans le cadre de l'étude continue, concernant les mêmes agglomérations, plus Winterthour, Bienne et Zermatt. Une étude analogue des habitudes et comportements des auditeurs sera faite cet automne en Suisse romande, lorsque la majorité des radios locales de cette région auront commencé à émettre.

Pour que tous les émetteurs locaux soient traités sur pied d'égalité, nous ne publions ici que les résultats se rapportant à la zone de couverture qui leur est officiellement attribuée dans l'acte de concession.

Ces chiffres ont un caractère provisoire; d'abord parce que les habitudes des auditeurs n'ont pas eu le temps de se stabiliser (nombreux sont ceux qui écoutent par curiosité, nombreux aussi ceux qui n'ont pas encore découvert la station) ensuite parce que seules les habitudes déclarées des auditeurs ont été saisies dans cette enquête, alors que les sondages effectués dans le cadre de l'enquête continue fournissent des chiffres sur l'écoute effective heure par heure.

Trois questions sont en général posées aux auditeurs, pour découvrir les émetteurs auxquels vont leurs préférences. L'enquête s'efforce d'établir l'auditoire le plus large (l'interviewé a ou n'a pas écouté une fois l'émetteur en question), le répertoire des stations de chaque auditeur interrogé («Quelles sont les stations et les programmes qu'il vous arrive d'écouter?») et la part du public fidèle (de ceux qui écoutent régulièrement un émetteur). Notons qu'aucun des trois résultats ne peut être assimilé au taux de pénétration (journalier ou horaire) auquel se réfèrent les publicitaires pour l'audience potentielle du média.

En ce qui concerne le répertoire des stations, la concurrence est très différente d'une zone à l'autre. Et même si certaines radios locales parviennent à accrocher sur leur terrain des segments de public approximativement



de même grandeur que les chaînes nationales ou étrangères, il est certain que par rapport à l'ensemble des zones étudiées, elles atteignent rarement des publics d'une importance égale à celle des programmes DRS.

Dans les réponses relatives au répertoire des émetteurs le premier programme de la radio DRS conserve de loin la plus grande audience générale: 55% de la population dans les zones étudiées, soit quelque 880000 auditeurs. Le 3e programme a bien commencé puisqu'il possède quelque 480000 auditeurs. Une part non négligeable de la population est apparemment fidèle au 2e programme –

18%, soit quelque 280000 auditeurs. Même la Télédiffusion (4% = 70000 auditeurs) et le troisième programme de la Suisse romande «Couleur 3» (2% = 40000 auditeurs en Suisse alémanique) mobilisent une respectable attention.

Les enquêtes effectuées avant l'interdiction d'injecter les programmes dans des réseaux de câble éloignés ont révélé que, toutes zones confondues, les radios locales jouissant de la plus grande audience étaient Radio 24: 15% de la population, soit env. 240000 auditeurs ayant cette station dans leur répertoire (mais 34% de la population dans la zone officielle),

Radio Basilisk: 13%, env. 203000 auditeurs (61% en zone officielle) et Radio Extra-BE: 6%, env. 96000 auditeurs (38%). Suivent Radio Pilatus avec 4% ou env. 67000 auditeurs (36%), Radio Z avec 4% ou env. 62000 auditeurs (10%), Radio Raurach avec 2% ou env. 35000 auditeurs (41%), Radio Zürisee avec 2%, soit env. 32000 auditeurs (10%), Radio Sunshine avec 2%, soit env. 29000 auditeurs (51%), Radio Munot avec 1%, soit env. 19000 auditeurs (37%) et Radio LoRa (Alternatives Lokalradio Zürich) avec 1% soit env. 10000 auditeurs (2%).

Question:

Quels émetteurs et programmes de radio vous arrive-t-il d'écouter?

Univers:

Population de 15 à 74 ans dans les zones étudiées (au total quelque 1,6 million de personnes)

Zones officielles	Toutes zones		R 24/RZ	Zürisee	LoRa	Basilisk	Raurach	Extra-BE	Pilatus	Sunshine	Munot
Nombre d'interviews	1625	1625	291	108	264	187	110	303	199	143	203
	en 1000	en %	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Suisse											
Télédiffusion	69	4	5	7	3	2	1	5	10	4	3
DRS-1	880	55	54	53	55	44	51	66	61	65	51
DRS-2	282	18	17	18	16	18	12	20	25	22	15
DRS-3	478	30	28	37	25	21	14	42	32	25	37
«Couleur 3»	37	2	1	1	1	1	-	7	1	3	-
Autres programmes SSR	34	2	2	-	2	2	8	4	1	1	3
Radios locales											
Radio Z	62	4	10	5	10	-	-	-	1	5	1
Radio 24	240	15	34	33	33	-	1	1	2	11	5
Radio LoRa, Altern. Lokalradio	10	1	1	-	2	-	-	-	-	-	-
Radio Zürisee	32	2	2	10	2	-	1	-	1	1	1
Radio Pilatus	67	4	-	-	-	-	-	-	36	3	-
Radio Sunshine	29	2	0*	-	0	-	-	-	8	51	-
Radio Basilisk	203	13	-	-	-	61	30	0	1	-	-
Radio Raurach	35	2	-	-	-	4	41	-	-	-	-
Radio Extra-BE	96	6	-	-	-	-	-	38	-	-	-
Radio Munot	19	1	-	-	-	1	-	-	-	-	37
Etranger											
Sound Radio (précédemment Radio 24)	27	2	2	2	2	1	1	-	2	5	1
SWF-1	173	11	11	9	11	10	7	13	12	15	17
SWF-3	285	18	14	8	15	31	14	9	21	16	30
Süddeutscher Rundfunk	29	2	2	3	1	2	-	2	3	2	2
Bayerischer Rundfunk	16	1	1	1	1	1	-	0	2	3	5
Autres programmes allemands	10	1	1	1	1	1	1	0	2	-	-
Österreich 3 (OE 3)	45	3	3	5	3	2	1	1	6	2	15
Autres programmes autrichiens	14	1	2	2	2	-	1	-	2	2	1
Autres programmes étrangers	50	3	1	2	0*	7	3	3	8	4	1
Nombre de programmes par interviewé		2,0	1,9	2,0	1,8	2,1	1,9	2,1	2,3	2,4	2,2
N'écoutent jamais la radio	45	3	3	1	4	2	2	2	2	2	2

* 0 = moins de 0,5%
- = aucune mention



La nouvelle étude d'audience TV en Suisse

Le système Telecontrol-SSR

Le 1er septembre 1984 marquera le début d'une nouvelle ère pour la recherche sur le public à la SSR, avec la mise en service de Telecontrol-SSR, le système électronique de mesure de l'audience TV.

Plusieurs raisons imposaient depuis un certain temps de passer de l'enquête téléphonique, effectuée par une équipe d'interviewers, à l'enregistrement électronique à distance des taux de vision et des appréciations des téléspectateurs.

La progression du câblage et la multiplication subséquente des programmes accessibles aux téléspectateurs ont joué un rôle capital dans cette décision. D'autant plus que ce phénomène coïncide avec l'apparition de nouveaux médias et de nouvelles utilisations de l'écran TV: télétexte, vidéotex, télévision par satellite, pay-TV, ordinateur personnel, jeux électroniques, enregistreurs vidéo, disques vidéo etc.

Depuis quelque temps déjà, les téléspectateurs ont par conséquent de plus en plus de peine à se souvenir le lendemain des chaînes sur lesquelles ils se sont branchés la veille et à identifier correctement les moyens de transmission ou de reproduction dont ils se sont servis. Les limites de l'interview téléphonique prennent dès lors un caractère très tangible.

Le système du Telecontrol-SSR apporte une réponse globale à cette problématique démographique. L'appareil de télécontrôle lui-même

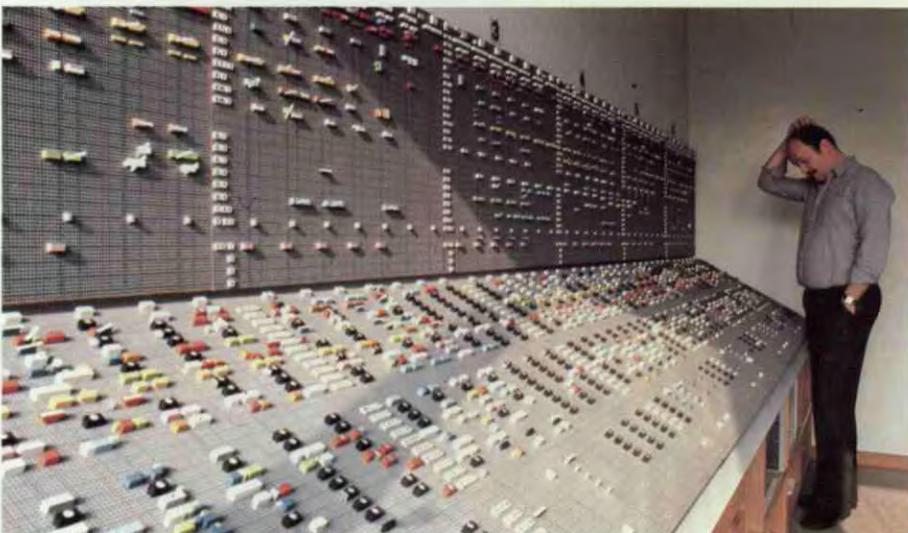
est raccordé au récepteur TV et au téléphone. Il renferme un microprocesseur qui enregistre et stocke les données souhaitées soit automatiquement soit sur indication du téléspectateur. Les renseignements ainsi mémorisés sont ensuite communiqués automatiquement par téléphone à un ordinateur central.

Le Telecontrol-SSR a donc pour fonction première de repérer le canal sur lequel est enclenché le récepteur et d'enregistrer le nombre et l'identité des personnes présentes. Chacun s'annonce en pressant sur une télécommande spéciale le bouton qui lui est attribué.

La capacité maximale de l'appareil est de 49 canaux TV, 49 canaux vidéo et de 8 personnes par ménage. Tout changement est enregistré à 30 secondes près. En plus des chaînes TV successivement enclenchés, l'appareil mémorise les appréciations données à une émission (six possibilités de «très mauvais» à «excellent»), l'enregistrement d'émissions de TV sur le magnétoscope et leur lecture par le même appareil ainsi que la lecture de cassettes et de disques vidéo du commerce, l'utilisation du télétexte, du Vidéotex et de jeux électroniques ainsi que les réponses apportées, au moyen de la télécommande, aux questions apparaissant sur le tableau de bord. Trois récepteurs TV secondaires peuvent être raccordés au Telecontrol.

1000 ménages formant un échantillon représentatif de la population seront dotés d'un appareil Telecontrol (450 en Suisse alémanique, répartis également dans les trois régions

Coordonnateur



REMP, 350 en Suisse romande et 200 en Suisse italienne). 20% de ce panel sélectionné sur le principe du micro-sensus sera renouvelé annuellement selon un système de rotation qui a fait ses preuves.

L'analyse des données transmises par les appareils de télécontrôle se fait quotidiennement dans l'ordinateur central de la maison IHA, Analyses de marché, à Hergiswil. Les valeurs de la veille au soir sont ainsi immé-

diatement disponibles (par le canal de Vidéotex). Mais l'exploitation ne se limite pas aux valeurs quotidiennes. Les données mémorisées par l'ordinateur central permettront d'éditer des rapports hebdomadaires, mensuels, trimestriels et annuels. Toutes les données recueillies peuvent également être ventilées et analysées suivant une série d'autres facteurs (par ex. la composition socio-démographique des ménages du panel) fournis par une interview de base.

Sous ce rapport, il est également tenu compte des impératifs de la protection des données.

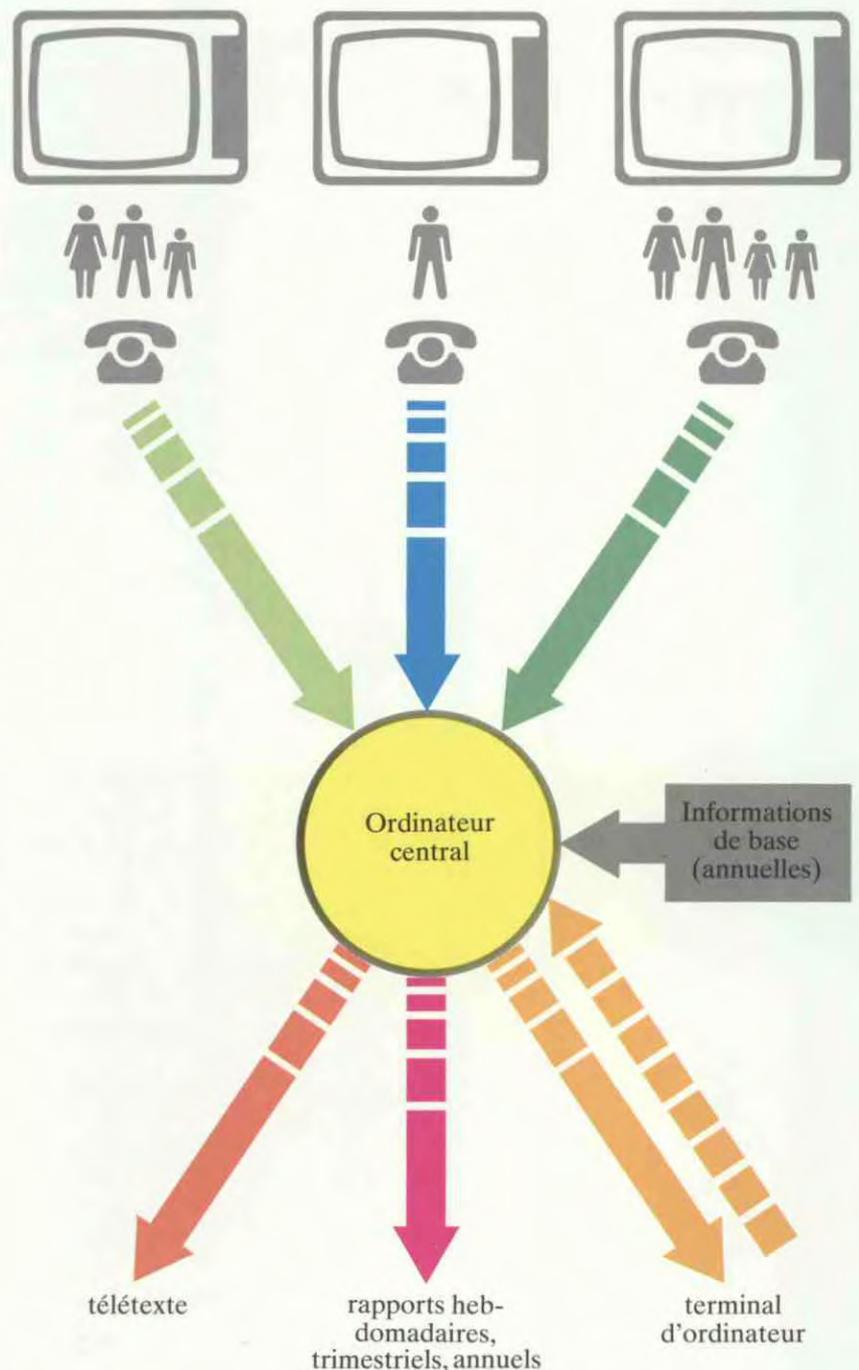
Le système Telecontrol constitue la pièce maîtresse de la «conception 1984 de la recherche», dont le but est de remodeler les méthodes, en fonction des nouveaux impératifs, et d'assurer une coordination optimale des instruments à disposition.

A Mesure du taux de vision individuel et saisie des jugements sur les émissions (99 canaux TV et vidéo)

B Transmission téléphonique automatique des données durant la nuit

C Exploitation des informations par l'ordinateur central

D Publication des résultats par l'entremise du/de





Chronique SSR 1983

1er janvier. M. Jean Dumur, jusqu'ici chef du département de l'information de la Télévision romande, succède à M. Alexandre Burger en qualité de directeur du programme TV.

17 mars. Le Conseil national approuve la création d'une autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision. Le Conseil des Etats avait déjà dit oui le 28 septembre 1982 au projet du Conseil fédéral. La décision des Chambres donne son statut légal à un organisme dont l'activité n'est subordonnée à aucune consigne du Parlement, du Conseil fédéral ou de quelque autre instance. L'autorité indépendante aura pour tâche d'examiner sur plainte si les émissions transmises par des diffuseurs suisses satisfont aux normes de réalisation des programmes, telles qu'elles sont notamment consignées dans les concessions octroyées par le Conseil fédéral. L'autorité de plainte a aussi pour tâche d'améliorer le dialogue entre la radio-télévision et le public. Bien que son action se limite en principe à des constats, elle a néanmoins le droit de proposer à l'autorité de surveillance (Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie) de prendre des mesures à l'égard des contrevenants.

24 mars. Trente-sept ans après sa création, la «Chaîne du Bonheur» devient une fondation de droit suisse. Trente-sept ans d'active charité qui lui ont permis de recueillir, par l'intermédiaire de la radio et de la télévision suisses, quelque 127 millions de francs à l'intention de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans le besoin.

31 mars. Sous le nom de Radio X-tra, la SSR lance un programme de langue anglaise dans la région de Genève, le temps d'une expérience qui va durer jusqu'au 30 juin. Ce programme en modulation de fréquence est destiné principalement aux fonctionnaires anglophones des organisations internationales et à leurs familles. Une concession d'une durée de trois mois avait été octroyée dans ce but à la SSR par le Conseil fédéral, le 3 novembre 1982.

21 avril. La Radio-télévision de Suisse italienne célèbre un double jubilé: ses 50 ans de radio et ses 25 ans de télévision. C'est le 21 avril 1933 que l'émetteur en ondes moyennes du Monte Ceneri a été mis en service; 25 ans plus tard, le 18 juin 1958 le premier émetteur de télévision de Suisse méridionale, installé lui aussi au Monte Ceneri, commençait à transmettre des images.

28 avril. Le comité central débloque les fonds nécessaires à l'achat de locaux en propriété par étage, qui serviront à loger l'Office des programmes de Suisse centrale à Lucerne. Un crédit d'investissement est accordé le même jour pour le tout nouvel office de diffusion d'Argovie/Soleure, installé à Aarau.

7 au 13 mai. Le 23e Concours international de la Rose d'or de Montreux attire 31 émissions de variétés de 28 pays. La Rose d'or échoit à la RAI (Italie) pour «Al Paradise», la Rose d'argent à la BBC de Londres pour «Three of a Kind» et celle de bronze à NRK (Norvège) pour «Happy New Century». C'est à ITV (Londres) et à son «It's your Move» que va le Prix spécial de la Ville de Montreux récompensant l'émission la plus drôle. Le jury de la presse, quant à lui, décerne son prix à «Three of a Kind».

20 juin. Le Conseil fédéral autorise la SSR à produire et à diffuser durant 3 ans, un troisième programme de radio en Suisse alémanique et rhéto-romane à partir du 1er novembre 1983. Le souhait de longue date de pouvoir disposer de trois programmes présentant chacun leur individualité, notamment sous l'angle musical, va devenir réalité. Simultanément, le Conseil fédéral accorde à 36 radios locales une concession d'une durée de cinq ans à dater du 1er novembre. Sept projets de télévision locale par câble, trois services locaux de télétexte ainsi qu'un projet pilote des PTT dans le domaine des fibres optiques sont eux aussi mis au bénéfice d'une autorisation d'exploiter.

5 juillet. Le Conseil d'administration de la SA pour la publicité à la télévision décide de passer à la mesure électronique de l'audience et d'adopter à cette fin le système «Telecontrol» mis au point en Suisse.

6 juillet. Le Conseil fédéral se prononce pour l'introduction à titre expérimental de la télévision par abonnement en Suisse. L'autorisation de diffuser des émissions de pay-TV dans le rayon régional, national et international, sera concédée à un organisme appelé à être fondé sous peu par les milieux intéressés. La télévision par abonnement empruntera en Suisse alémanique un canal du satellite de télécommunication ECS-1, alors qu'en Suisse romande les émissions seront acheminées par le réseau PTT d'apport aux antennes collectives (LAC). La phase expérimentale de la télévision par abonnement sera financée uniquement par les contributions des utilisateurs. Il n'est pas question d'autoriser la publicité sur cette chaîne ni de consacrer à cette activité une part des redevances courantes.

7 juillet. La conférence de presse annuelle de la SSR roule sur des thèmes aussi nombreux que variés. Qu'on en juge: La télévision par satellite et l'autorisation, octroyée la veille, d'introduire à titre expérimental une télévision par abonnement en Suisse; la situation générale des médias en Suisse et ses perspectives; les finances de la SSR; la politique poursuivie par la SSR pour s'assurer les droits de projection d'un contingent raisonnable de films de fiction; la coopération avec les radios locales; l'extension des programmes de la radio alémanique par l'introduction de DRS-3; le bilan provisoire de «Couleur 3» en Suisse romande; la Radio-télévision de Suisse italienne entre concurrence et coopération et la récente expérience d'un programme anglophone (Radio X-tra) destiné à la communauté étrangère établie à Genève.

8 juillet. Sur proposition de l'organisation professionnelle, le comité directeur de la Société de radio et de télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane nomme les futurs chefs de chaîne de la radio: Heinrich von Grünigen (DRS-1), Guido Wiederkehr (DRS-2) et Peter Bühler (DRS-3). La restructuration de radio DRS est rendue nécessaire par l'introduction d'un troisième programme à partir du 1er novembre. Les départements spécialisés assumaient jusqu'ici la responsabilité de leurs émissions. Dans la nouvelle organisation, avec trois programmes à vocation distincte, la responsabilité est partagée: les départements conservent la maîtrise du contenu et de la pré-production des émissions, alors que le chef de chaîne décide de leurs caractéristiques formelles et de leur diffusion.

20 juillet. Début, il y a trente ans, des essais publics de télévision en Suisse; ces premières émissions étaient diffusées à partir du studio Bellerive de Zurich.

22 juillet. Fondation à Berne de l'Association suisse concessionnaire pour la télévision par abonnement (ACTA), organe faitier des milieux intéressés. L'ACTA est censée acquérir une concession l'autorisant à utiliser un canal du satellite de télécommunication ECS-1 et le réseau PTT d'apport aux antennes collectives (LAC), à organiser et à coordonner la distribution des émissions de télévision par abonnement à l'échelon régional, national et international.

28 juillet. Le comité central autorise la SSR à adhérer à l'Association suisse concessionnaire pour la télévision par câble (ACTA) et à participer aux sociétés d'exploitation alémanique et romande.

3 août. Le Conseil fédéral autorise pour la durée des Jeux olympiques d'hiver et d'été 1984, des dérogations aux règles de diffusion de la publicité TV. Les blocs pourront dépasser le nombre de cinq et les heures limites de début et de fin des émissions publicitaires sont provisoirement abolies. La durée journalière totale des spots publicitaires pourra aller jusqu'à 30 minutes, à condition que la limite annuelle de 20 minutes de publicité en moyenne par jour ne soit pas dépassée.

8 août. La SSR confirme qu'elle est disposée en principe à apporter une contribution à la radio locale dans le cadre des essais autorisés par le Conseil fédéral. Elle offre aux intéressés de pouvoir se servir de ses 3es programmes comme d'un tapis programmatique, de 06 h 00 à 24 h 00, ainsi que des productions SSR diffusées sur les canaux 3 et 6 de la Télédiffusion, contre simple indemnisation de ses frais supplémentaires. Des éléments complets des 1er et 2e programmes ainsi que le programme de nuit pourront être obtenus à des prix raisonnables.

16 août. La SSR, l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) et la Fédération suisse des journalistes (FSJ) désignent Lucerne pour accueillir le futur Centre professionnel des médias (Medien-Ausbildungs-Zentrum/MAZ).

19 août. Fondation à Zurich de la «Schweizerische Pay-Sat AG» – la société qui sera chargée de l'exploitation de la télévision par abonnement en Suisse alémanique.

24 au 29 août. «La SSR – Reflet de notre époque», telle est la devise sous laquelle se présentent la radio et la télévision à la 55e Exposition internationale de radio, de télévision et de haute-fidélité FERA. Jubilé oblige, la radio et la télévision de Suisse italienne sont les hôtes du pavillon de la SSR.

15 septembre. Le comité central autorise la SSR à participer à la Fondation MAZ du Centre professionnel des médias.

19 septembre. L'Association suisse concessionnaire pour la télévision par abonnement ACTA reçoit du Conseil fédéral une concession valable pour six ans. Ce laps de temps devrait permettre de cerner un certain nombre d'inconnues comme le besoin réel de communications de ce type, le financement de ce service, les conséquences pour les médias traditionnels, ainsi que les possibilités de promou-

voir par ce biais la création de films suisses. La mise en service est prévue pour le second semestre 1984.

23 septembre. Fondation à Lausanne de la SA Télécinéromandie – la société d'exploitation de la télévision par abonnement en Suisse romande.

29 septembre. La SSR, l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) et la Fédération suisse des journalistes (FSJ) signent à Lucerne l'acte de création de la Fondation du centre professionnel des médias (MAZ). Le centre contribuera à former les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de Suisse alémanique.

20 octobre. Le comité central de la SSR nomme M. Daniel Kramer, ingénieur EPF, au poste de directeur technique avec entrée en fonction le 1er janvier 1984. Il autorise d'autre part la SSR à souscrire 15% du capital-actions de «Télécinéromandie», la société d'exploitation romande de la télévision par abonnement.

1er novembre. Lancement du 3e programme de la Radio de Suisse alémanique et rhéto-romane. DRS-3 s'adresse aux jeunes et à ceux qui entendent le rester avec un programme de 24 heures sur 24 faisant la part belle au pop, rock et autres courants de la musique de variétés moderne tout en assurant une part équilibrée d'informations: nouvelles, journaux parlés, météorologie, état des routes et du trafic, information des consommateurs. Autres nouveautés: la diffusion à 12 h 15 sur le 1er programme DRS d'une brève édition du Journal régional et l'apparition d'un journal quotidien pour la région Argovie/Soleure.

1er novembre. Sept des trente-six radios locales autorisées par le Conseil fédéral commencent à émettre dès le premier jour de la période d'essai. La SSR doit désormais compter avec une concurrence radiophonique suisse.

11 novembre. Le Tribunal fédéral déboute en procédure administrative un téléspectateur qui se refusait à verser une part de la taxe radio/TV perçue par les PTT. La cour constate que les taxes perçues par les PTT reposent sur une base légale et qu'elle n'a pas à se prononcer en l'occurrence sur le versement d'une partie de cette taxe à la SSR.

25 novembre. La Société suisse de radiodiffusion et télévision tient à Berne sa 58e assemblée ordinaire des délégués. Pour M. Yann Richter, président central de la SSR, aujourd'hui et demain plus encore, les nouvelles technologies médiatiques exercent une pression extérieure accrue sur les programmes. Aussi appartient-il à un service public comme la SSR œuvrant au confluent de trois grandes cultures européennes de stimuler le recours à des formules novatrices.

M. Schürmann, directeur général, qualifie de presque révolutionnaires les événements dont les médias ont été le théâtre durant les derniers mois. L'avenir qu'ils dessinent est gros d'incertitudes et de risques. Les radio-télévisions officielles auront par conséquent fort à faire pour continuer à offrir à leur public un éventail complet de programmes attrayants. L'augmentation des taxes (1er octobre 1982), le surcroît de recettes publicitaires et les économies réalisées dans le secteur du personnel ont permis à la SSR de boucler ses comptes 1982 avec un résultat pour 30 millions de francs meilleur que prévu. L'exercice se termine néanmoins sur un excédent de

charges de 40 millions de francs qui sera couvert par la réserve générale. Le budget 1984 porte sur des dépenses estimées à 516,6 millions de francs et présente un excédent de recettes de 3,9 millions de francs. Ce résultat positif est rendu possible par la baisse des frais généraux consécutive aux deux programmes d'économie Adminus, ainsi qu'une augmentation de 16 millions de francs par rapport à 1982 des recettes publicitaires escomptées pour 1984. Comptes 1982 et budget 1984 sont approuvés par l'assemblée.

12 au 16 décembre. Le 21e séminaire de Bâle de l'Union européenne de radiodiffusion UER traite de la «TV scolaire dans un monde en mutation». Organisé chaque année par la SSR, ce séminaire donne à de jeunes producteurs et réalisateurs l'occasion de se mesurer aux problèmes de la télévision éducative. 67 professionnels de 16 pays européens, du Japon et d'Australie participent cette année à ce vivant échange d'expériences.

16 décembre. Le comité directeur de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande (SRTR) nomme les trois chefs de chaîne qui vont assumer la responsabilité des programmes de radio dans un avenir rapproché. Il s'agit de MM. Blaise Curchod (RSR-1) et de Felix Bollmann (RSR-2). Le directeur actuel des programmes, M. Bernard Nicod, se voit confier la responsabilité des relations publiques. Le chef de «Couleur 3», Jean-François Acker, déjà nommé, est en quelque sorte confirmé dans son poste. Appelée à entrer en vigueur le 1er septembre 1984, cette restructuration, qui supprime le poste de directeur des programmes, donne un nouveau visage à l'organisation de la radio romande.

19 décembre. Le Conseil fédéral octroie à la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et à l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) une concession qui leur permet d'introduire un service régulier de télétexte en Suisse le 1er janvier 1984.

31 décembre. M. Hansruedi Züst, ingénieur EPF, directeur technique de la SSR, prend sa retraite. Au service de l'entreprise depuis 1953, premier chef technique de la Télévision suisse, il a en quelque sorte guidé les premiers pas du nouveau moyen de communication dans notre pays.



Distinctions 1983

29 janvier. Festival international du film pour consommateurs de Berlin. Un sujet de l'émission «Kassensturz» de la TV alémanique consacré au recyclage des batteries au mercure est honoré d'une médaille de bronze dans la catégorie «Informations générales» et d'un prix spécial décerné par le sénateur de l'économie et des transports pour «le meilleur film de consommateur consacré à un problème de consommation intéressant particulièrement la grande ville». La séquence de Mark Rissi et Beat Hurni consacrée dans le cadre de la même émission, à l'élevage des animaux à fourrure reçoit une médaille d'argent. Dans la catégorie des informations alimentaires, le film «Vom Essen besessen» (goïnfrerie obsessionnelle) d'Olivier Affolter produit par le magazine «Rundschau» de la TV alémanique se voit décerner une médaille d'argent. Dans la catégorie «éducation», «L'educazione del consumatore nella scuola» réalisée pour la Télévision de Suisse italienne par Antonio Maspoli est récompensée d'une médaille de bronze.

Médaille d'argent enfin, pour les deux émissions de «A bon entendeur» (Télévision romande) produites par Alex Décotte et Michel Perrenoud sous le titre «Camping: l'enfer et la rédemption».

29 janvier. Moscou, Festival international de la télévision au service du folklore «RADUGA». L'émission consacrée par la télévision DRS à la fête des pâtres d'Unspunnen en 1981 reçoit un diplôme du jury international et le Prix de la télévision soviétique.

12 février. Festival international de télévision de Monte-Carlo. «La Chambre», un film d'Yvan Butler, coproduit par la Télévision romande et «Antenne 2» remporte le Prix de la critique internationale. «Gehirnwäsche im Namen Allahs» (lavage de cerveau au nom d'Allah) produit par «Rundschau», le magazine de l'actualité internationale de la TV alémanique, se voit décerner le Prix spécial de la critique internationale.

14 février. La Fondation bernoise de radio et de télévision décerne un premier prix à l'émission de Temps présent «Apprenez à dire Grüezi». Elle distingue également une émission consacrée à Choindez par la Radio de Suisse alémanique. Une troisième distinction est attribuée à un projet de concert de jazz à l'enseigne de la «barrière de röschi» (Röschtigraben-Jazzkonzert) auquel doivent participer des musiciens d'en-deça et d'au-delà de la Sarine.

25 mars. Festival du film imaginaire et fantastique de Madrid. Une coproduction de la Télévision romande: «Maîtres du Temps» de René Lalou, dessins de Moebius, obtient le Prix du long métrage d'animation.

19 avril. 5e Festival international du film sur l'écologie et l'environnement de Montpellier. Le premier prix est attribué à une émission de «Temps présent» (TVR) «Le fond de l'air» signée Bernard Mermod et Laurent Rebeaud.

20 avril. La Société Jeunesse et Economie décerne une «Ardoise d'or» à «Un petit monstre en or massif» (il s'agit

d'E.T.), tourné pour la Télévision romande par Geneviève Jaggi.

3 mai. Le Conseil international des radios et télévisions d'expression française (CIRTEF) attribue le Prix de la meilleure émission d'information de l'année à «Regards alternés», une coproduction de la Télévision suisse romande et de celle de Haute-Volta, diffusée en Suisse dans le cadre de «Temps présent».

18 mai. Le deuxième prix de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale va à «Architettura per i poveri - Il sogno di Hassan Rathy», un film documentaire de la Radio-télévision de Suisse italienne.

28 mai. Au concours des programmes de télévision régionale à Brême, la journaliste Cornelia Falk reçoit un prix pour sa vision de la Landsgemeinde d'Appenzell diffusée dans le cadre de l'émission «DRS-Aktuell».

28 mai. 7e Festival international des programmes sportifs de télévision à Portoroz (Yougoslavie). Un Ballon d'or est décerné à la télévision DRS dans la catégorie «Transmissions sportives» pour son reportage du marathon de ski d'Engadine.

31 mai. La Radio DRS reçoit le Prix Suisse 1983 pour la diffusion intégrale de l'Anneau des Nibelungen, le 14 février 1983, jour du centième anniversaire de la mort de Richard Wagner. Cette réalisation était signée Jakob Knaus.

7 juin. La Communauté radiophonique des programmes de langue française décerne le Prix Paul Gilson à une émission de la Radio romande «Jean Tinguely: la sculpture dans tous ses ébats» signée Alphonse Layaz, production de Jean-Rémy Berthoud et Eric Miche.

9 juin. Le jury du Festival international de télévision de Prague décerne le premier prix au «Chant du rossignol», une émission de la Télévision de Suisse italienne produite sur le ballet d'Igor Stravinsky.

27 juin. «Mérette», le film de Jean-Jacques Lagrange, scénario de Jean-Louis Roncoroni, coproduction de la Télévision romande, reçoit le prix de l'Association des critiques de radio et télévision françaises.

14 septembre. Festival du film de l'environnement à Royan (France). Premier prix à «Santé, conservation», produit par «Temps présent», prix spécial FR 3 à une émission de «Tell Quel» «La bataille de Rothenthurm» et Prix du Conservatoire du littoral à «L'enjeu d'un quartier» autre émission de «Temps présent».

2 octobre. Le jury du Prix international de journalisme Barbi-Colombini décerne une médaille d'argent à un documentaire, «Medioèvo che ritorna», produit pour la Radio de Suisse italienne par Salvatore Maria Fares.

2 octobre. 14e Festival international du film alpin et de l'environnement des Diablerets. Dans la catégorie Sauvegarde de l'environnement de montagne, le Diable d'or est attribué à «Noces de glace», réalisé pour la Télévision romande par Michel Strobino, qui remporte également le Prix de la télévision suisse.

Le prix du Club alpin suisse est décerné à «Patagonia», un film de la Télévision de Suisse italienne signé Gino et Sylvia Buscaini.

L'Union internationale des associations d'alpinisme attribue son prix à une production de la Télévision de Suisse italienne «Ornitologia, che passione» de Franco Della Casa et Tony Flaadt.

2 octobre. 2e Biennale européenne du film sur l'environnement à Rotterdam, sur le thème «L'homme et l'eau». Le Prix de l'Europe est décerné à une émission de «Temps présent»: «Eau-micide par négligence» réalisée par Bernard Mermod.

15 octobre. 15e Festival international du film documentaire à Nyon. Le réalisateur Jean-Jacques Lagrange reçoit un «Sesterce d'or» pour l'ensemble de son œuvre documentaire de 1958 à 1978.

26 octobre. La Communauté des radios publiques de langue française décerne à Bruxelles le premier prix de la catégorie Court-métrage à «La parole perdue», texte de Gilbert Léautier. Le Grand Prix Paul Gilson dans la catégorie dramatique va à «Une sonate venue de loin», d'Yvette z'Graggen, réalisée par Véronique Mermoud.

28 octobre. 8e Festival international du film de télévision à Berlin. 3e prix pour «Guete Sunntig...» de la Télévision alémanique.

8 novembre. «Le Quatuor Basileus» de Fabio Carpi, coproduit par la Télévision romande et Antenne 2, reçoit le Prix de l'œil de l'Association française des critiques de télévision.

16 novembre. Le Prix de télévision de la Ville de Zurich 1983 va ex-aequo à Armin Brunner, chef du département Musique de la Télévision DRS, pour l'ensemble de son activité télévisuelle et les œuvres d'Arthur Honegger qu'il a réalisées, et à Werner Vetterli pour l'émission «Heute abend im Manöver».

30 novembre. Festival international de cinéma et de télévision de New York. La médaille d'or est décernée dans la catégorie Musique au film du récital de Pinchas Zukerman et Mark Neikrug, une coproduction d'Allegro-Film (Londres) et de la Télévision de Suisse italienne, réalisée par Christophe Nupen.

Dans la catégorie Films pour enfants, une médaille de bronze récompense la série de dessins animés «Mr Hiccup» de Bruno Bozzetto, réalisée pour la Télévision de Suisse italienne.

12 décembre. La Fondation de France Albert Ollivier décerne son prix à «Monsieur Abel», un film de Jacques Doillon, coproduit par la Télévision romande et TF 1.

13 décembre. Le Prix de la sécurité 1983 du Touring-Club suisse est attribué à la rédaction de l'émission «Telefilm» de la Télévision DRS pour «Victime de la circulation», ex-aequo avec les contributions de 5 journalistes et réalisateurs.

16 décembre. Concours «Rockmitaine 83» de la Communauté des radios publiques de langue française. Le groupe «44 accéléré» de Genève remporte le 1er prix pour «Blessure secrète». «Samedi noir», conçu par le groupe «Snob's» reçoit le 3e prix. Les deux émissions étaient présentées par la Radio romande.

20 décembre. Le comité directeur de la Société de radio et de télévision de Suisse orientale (ORG) décerne son Prix 1983 de radio et de télévision à Werner Wiedenmeier pour sa pièce radiophonique «Wenn die Hähne krähen...».



Programmes

Antonio Riva

En Suisse, 1983 aura été une année-clé pour l'avenir des moyens audiovisuels. Lancement des radios locales et de DRS-3, mise en place de la télévision par abonnement, apparition d'une première télévision commerciale (en anglais, la diffusion étant assurée par la combinaison d'un satellite de télécommunication et du câble) et préparation d'un programme diffusé dans les mêmes conditions techniques par les télévisions francophones d'Europe sous le nom de «TV 5».

L'envergure de ces travaux, d'ordre surtout structurel et technique, exécutés dans la fièvre des délais à respecter, et l'intérêt considérable qu'a manifesté le public à leur endroit ne doivent toutefois pas faire oublier la question fondamentale du sens à donner à pareille évolution.

Le progrès technique permet de multiplier l'offre. Mais il ne garantit pas que cette offre plus abondante sera plus variée et répondra mieux à la multiplicité des besoins et des attentes du public. Encore faut-il pouvoir dégager les moyens de la diversité. Le financement des programmes offerts sur les nouveaux canaux de diffusion passe soit par la publicité, soit par l'affectation à cette activité d'une part des taxes de concession, soit encore par l'abonnement. Si les programmes sont payés en tout ou partie par la publicité, la preuve doit être fournie qu'ils peuvent atteindre potentiellement un public tel que le prix pour mille contacts devienne intéressant pour les annonceurs.

Cette contrainte a provoqué deux types de réaction chez la plupart des radios locales; elle les a incitées d'une part à se fixer une durée quotidienne de diffusion qui leur permette de s'attacher le public à demeure (ce qui n'est pratiquement réalisable pour elles qu'en recourant à de la musique à haute dose ou en reprenant des programmes diffusés par d'autres émetteurs) et à concevoir d'autre part des programmes qui puissent intéresser un nombre maximum d'auditeurs dans la zone desservie.

Les dimensions réduites du public potentiel, la charge des investissements de départ et le manque d'expérience font que les programmes originaux – et qui dit originalité dit aussi travail et charges supplémentaires –

sont l'exception. Des contraintes de cet ordre ont d'ailleurs aussi joué leur rôle dans la conception des programmes commerciaux de télévision diffusés par le satellite et le câble en Europe. Le public qu'il est actuellement possible de toucher sur le plan international est lui aussi encore limité. Ce qui explique le poids que prennent les «conserves» anglo-saxonnes courantes dans les programmes de cette télévision par satellite.

Lorsque les nouveaux programmes sont produits par les services publics, dont l'activité est principalement financée par la taxe (et tel est le cas pour «Couleur 3», DRS-3 et TV5), il existe certes aussi des limites à la dépense, mais il est en revanche possible de profiter de l'infrastructure existante (notamment les archives

Décoratrice



audiovisuelles) et de la longue expérience professionnelle des entreprises. Même s'il dépend en partie de la publicité, le financement échappe lui aussi à la pression directe des taux d'audience. L'adjonction de DRS-3 aux deux programmes existants a permis de produire trois programmes ayant une physionomie caractéristique et donc d'accroître notablement la diversité. Le programme de TV5 est certes constitué pour l'essentiel de morceaux choisis de la production propre des organismes participants, mais la diffusion par satellite permet de les rendre accessibles à un public international.

La situation paraît différente pour la télévision par abonnement dont la vocation sera, au début, de diffuser principalement des films de fiction. S'il ne faut pas compter pour l'instant

sur des productions originales, au moins l'accès aux produits courants est-il facilité. Avec la TV par abonnement, le cinéma vient à domicile.

Le fameux pouvoir innovateur des nouveaux canaux, dont se gargarisent tant d'experts, notamment chez notre voisin du Nord, est donc provisoirement au moins assez limité. En revanche, la multiplication des concurrents va faire monter les prix des programmes grand-public à la télévision. Cette perspective à long terme est d'ailleurs déjà pour une part réalité en ce qui concerne les films de fiction et le sport. Aussi les organismes tenus, comme le nôtre, de proposer des programmes diversifiés, voient-ils fondre sur eux des charges financières supplémentaires qui pourraient menacer la production originale, dont le prix peut être de dix

à cent fois supérieur à celui des produits tout faits.

A plus long terme, le public aura, directement ou indirectement, à payer plus cher cette offre plus abondante. Les programmes présenteront-ils un surcroît de diversité par rapport à ceux que nous pouvons déjà capter en Suisse? On peut en douter, au moins pour ce qui est des prochaines années. Dans cette production quantitativement accrue, il est en revanche indispensable que l'auditeur et le télé-spectateur puissent trouver, dans chacune des quatre langues nationales, au moins autant de contenus suisses qu'auparavant dans le secteur de l'information, de la culture et du divertissement. Et il est tout aussi certain qu'il faudra y mettre le prix, car ces productions originales sont la part la plus coûteuse de l'offre.



Statistique des programmes Radio 1983
1^{er} programme

Genres de programmes	Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualités/Informations	3 386	14,2	946	11,2	1 526	23,0	914	10,4
Nouvelles	1 227	5,1	503	6,0	419	6,3	305	3,5
Magazines d'information	2 159	9,1	443	5,2	1 107	16,7	609	6,9
Société et politique	712	3,0	429	5,1	151	2,3	132	1,5
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	301	1,3	253	3,0	6	0,1	42	0,5
Votations/Elections	72	0,3	11	0,1	34	0,5	27	0,3
Economie	166	0,7	107	1,3	27	0,4	32	0,4
Domaine social	173	0,7	58	0,7	84	1,3	31	0,3
Culture	2 103	8,8	869	10,3	381	5,7	853	9,8
Sciences et Techniques	153	0,7	28	0,3	17	0,2	108	1,3
Eglises et Religions	217	0,9	28	0,3	111	1,7	78	0,9
Littérature, Théâtre, Arts plastiques	654	2,7	157	1,9	118	1,8	379	4,3
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques, sans orchestres SSR)	487	2,0	312	3,7	69	1,0	106	1,2
Musique sérieuse (orchestres SSR)	60	0,3	22	0,3	—	—	38	0,5
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	267	1,1	60	0,7	64	1,0	143	1,6
Sujets mixtes du domaine Culture	265	1,1	262	3,1	2	—	1	—
Loisirs et sports	826	3,5	182	2,2	320	4,8	324	3,7
Loisirs/Hobbies	132	0,6	—	—	132	2,0	—	—
Sport	694	2,9	182	2,2	188	2,8	324	3,7
Divertissement	16 350	68,5	5 703	67,4	4 224	63,5	6 423	73,3
Musique légère (y c. musique populaire, sans orchestres SSR)	11 166	46,8	4 891	57,9	905	13,6	5 370	61,3
Musique légère (orchestres SSR)	270	1,1	241	2,8	17	0,2	12	0,1
Autres programmes de divertissement (Shows, Cabaret, Talk-Shows etc.)	4 914	20,6	571	6,7	3 302	49,7	1 041	11,9
Programmes de service	481	2,0	320	3,8	47	0,7	114	1,3
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément etc.	481	2,0	320	3,8	47	0,7	114	1,3
Total	23 858	100,0	8 449	100,0	6 649	100,0	8 760	100,0
Journal régional Radio DRS								
Journal régional Berne			110	17,9				
Journal régional Bâle			98	15,9				
Journal régional Zurich			103	16,8				
Journal régional Suisse orientale			106	17,2				
Journal régional Suisse centrale			128	20,8				
Journal régional Argovie/Soleure			44	7,2				
Emissions en romanche pour le canton des Grisons			26	4,2				
Total			615	100,0				

Statistique des programmes Radio 1983
2^e programme

Genres de programmes	Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualités/Information	2019	10,6	676	10,6	759	11,5	584	9,4
Nouvelles	1030	5,4	370	5,8	400	6,1	260	4,2
Magazines d'information	989	5,2	306	4,8	359	5,4	324	5,2
Société et politique	467	2,4	205	3,2	230	3,5	32	0,5
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	77	0,4	77	1,2	—	—	—	—
Votations/Elections	3	—	1	—	—	—	2	—
Economie	60	0,3	59	0,9	1	—	—	—
Domaine social	327	1,7	68	1,1	229	3,5	30	0,5
Culture	13504	70,5	4327	67,9	5285	80,4	3892	62,7
Sciences et Techniques	511	2,7	204	3,2	234	3,5	73	1,2
Eglises et Religions	243	1,3	152	2,4	87	1,3	4	—
Littérature, Théâtre, Arts plastiques	1084	5,7	475	7,5	405	6,2	204	3,3
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques, sans orchestres SSR)	8916	46,5	2532	39,7	3567	54,3	2817	45,4
Musique sérieuse (orchestres SSR)	1212	6,3	296	4,6	493	7,5	423	6,8
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	135	0,7	12	0,2	12	0,2	111	1,8
Sujets mixtes du domaine Culture	1403	7,3	656	10,3	487	7,4	260	4,2
Loisirs et sports	87	0,5	40	0,6	—	—	47	0,8
Loisirs/Hobbies	1	—	1	—	—	—	—	—
Sport	86	0,5	39	0,6	—	—	47	0,8
Divertissement	3009	15,7	1116	17,5	299	4,6	1594	25,7
Musique légère (y c. musique populaire, sans orchestres SSR)	2604	13,6	1075	16,9	257	3,9	1272	20,5
Musique légère (orchestres SSR)	122	0,6	38	0,6	10	0,2	74	1,2
Autres programmes de divertissement (Shows, Cabaret, Talk-Shows etc.)	283	1,5	3	—	32	0,5	248	4,0
Programmes de service	64	0,3	10	0,2	—	—	54	0,9
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément etc.	64	0,3	10	0,2	—	—	54	0,9
Total	19150	100,0	6374	100,0	6573	100,0	6203	100,0

Statistique des programmes Radio 1983
3^e programme

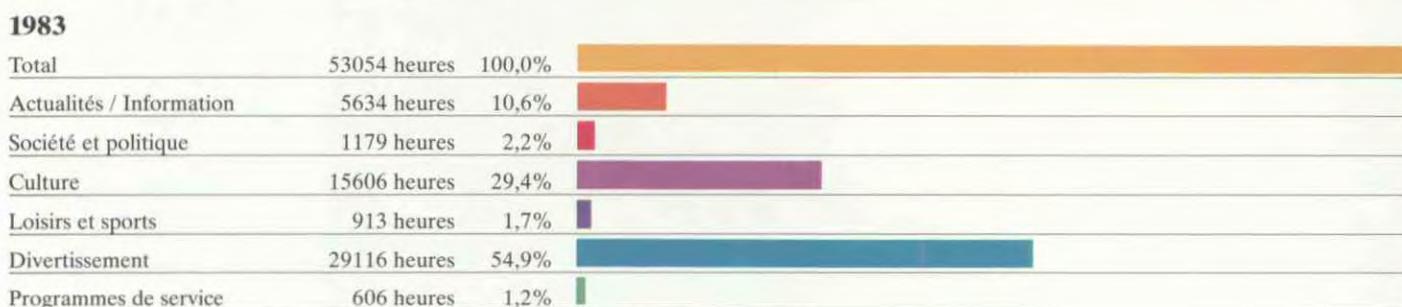
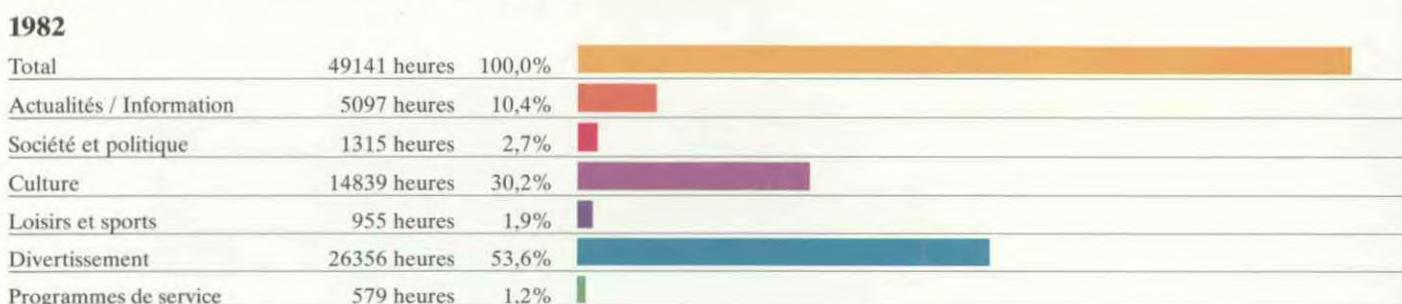
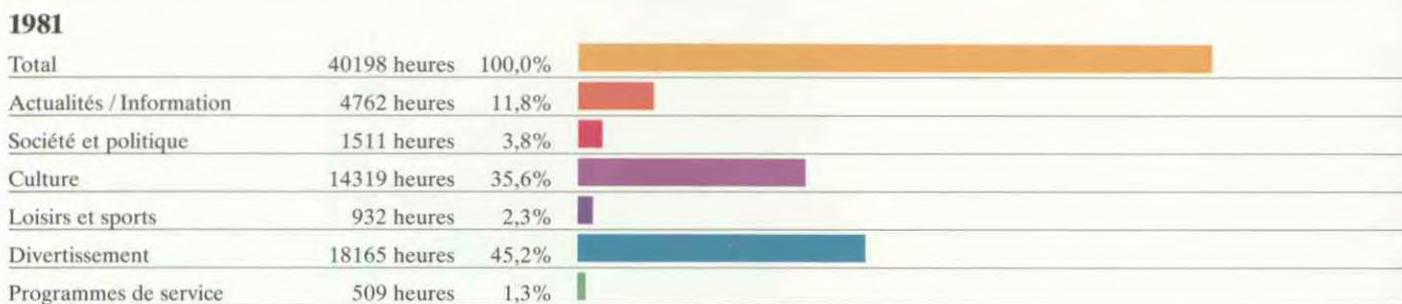
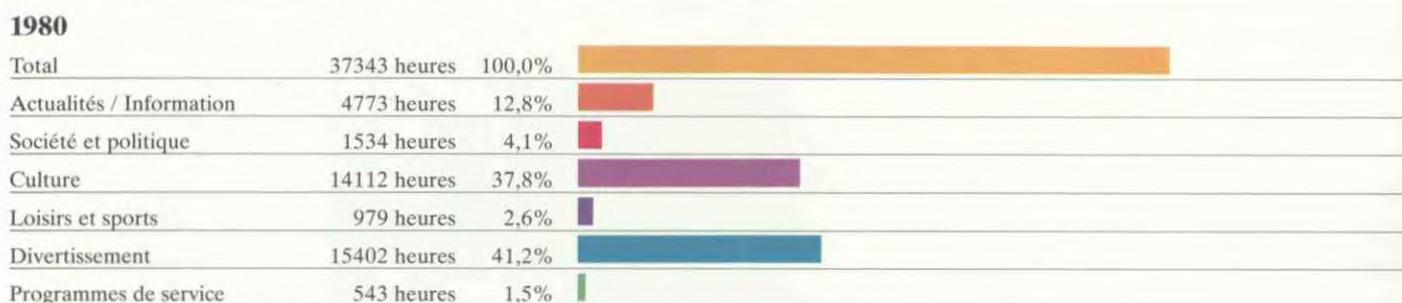
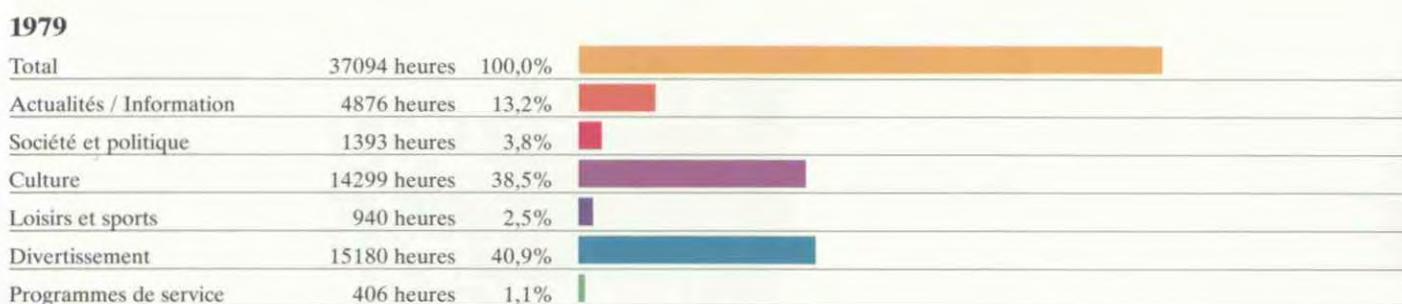
Genres de programmes	Total		DRS 3 Deutsche und rätoromanische Schweiz		Couleur 3 Suisse romande	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualités/Information	228	2,3	—	—	228	2,6
Divertissement	9757	97,1	1310	100,0	8447	96,7
Programmes de service	61	0,6	—	—	61	0,7
Total	10046	100,0	1310	100,0	8736	100,0

Statistique des programmes Télévision 1983

Genres de programmes	Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualités/Informations	1 262	11,8	412	11,2	429	11,5	421	13,0
Téléjournal	791	7,4	224	6,1	303	8,1	264	8,1
Magazines d'information	471	4,4	188	5,1	126	3,4	157	4,9
Société et politique	916	8,6	384	10,4	305	8,2	227	7,0
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	404	3,8	156	4,2	82	2,2	166	5,1
Votations/Elections	36	0,3	20	0,6	16	0,4	—	—
Economie	221	2,1	82	2,2	106	2,9	33	1,0
Domaine social	255	2,4	126	3,4	101	2,7	28	0,9
Culture	4 067	38,2	1 263	34,3	1 493	40,0	1 311	40,4
Sciences et Techniques	737	6,9	272	7,4	242	6,5	223	6,9
Eglises et Religions	224	2,1	70	1,9	101	2,7	53	1,6
Films TV, Longs-métrages, Littérature, Théâtre, Arts plastiques	2 495	23,4	712	19,3	913	24,5	870	26,8
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques)	276	2,6	53	1,4	112	3,0	111	3,4
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	240	2,3	105	2,9	91	2,4	44	1,4
Sujets mixtes du domaine Culture	95	0,9	51	1,4	34	0,9	10	0,3
Loisirs et sports	2 442	22,9	783	21,3	843	22,6	816	25,1
Loisirs/Hobbies	349	3,3	114	3,1	141	3,8	94	2,9
Sport	2 093	19,6	669	18,2	702	18,8	722	22,2
Divertissement	1 352	12,7	564	15,3	510	13,7	278	8,6
Musique légère (y c. musique populaire)	337	3,2	140	3,8	154	4,1	43	1,3
Autres programmes de divertissement (Shows, Quiz, Cabaret, Talk-Shows etc.)	1 015	9,5	424	11,5	356	9,6	235	7,3
Programmes de service	617	5,8	276	7,5	148	4,0	193	5,9
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément etc.	617	5,8	276	7,5	148	4,0	193	5,9
Total	10 656	100,0	3 682	100,0	3 728	100,0	3 246	100,0
Panneaux d'annonce	—	—	—	—	—	—	—	—
Spots-TV	321	—	113	—	111	—	97	—

Evolution par genres de programmes Radio

Total des heures de programmes SSR sans le Regionaljournal DRS, y c. 3^e programme



Evolution par genres de programmes Télévision

1979

Total	9 435 heures	100,0%	
Actualités/Information	1 231 heures	13,0%	
Société et politique	864 heures	9,2%	
Culture	3 252 heures	34,4%	
Loisirs et sports	1 583 heures	16,8%	
Divertissement	1 539 heures	16,3%	
Programmes de service	637 heures	6,8%	
Spots-TV	329 heures	3,5%	

1980

Total	9 576 heures	100,0%	
Actualités/Information	1 174 heures	12,3%	
Société et politique	764 heures	8,0%	
Culture	3 633 heures	37,9%	
Loisirs et sports	2 026 heures	21,1%	
Divertissement	1 035 heures	10,8%	
Programmes de service	648 heures	6,8%	
Spots-TV	296 heures	3,1%	

1981

Total	9 938 heures	100,0%	
Actualités/Information	1 126 heures	11,3%	
Société et politique	819 heures	8,2%	
Culture	3 980 heures	40,1%	
Loisirs et sports	1 824 heures	18,4%	
Divertissement	1 129 heures	11,4%	
Programmes de service	770 heures	7,7%	
Spots-TV	290 heures	2,9%	

1982

Total	10 751 heures	100,0%	
Actualités/Information	1 337 heures	12,4%	
Société et politique	941 heures	8,8%	
Culture	4 138 heures	38,5%	
Loisirs et sports	¹⁾ 2 161 heures	20,1%	
Divertissement	1 175 heures	10,9%	
Programmes de service	709 heures	6,6%	
Spots-TV	290 heures	2,7%	

1983

Total	10 977 heures	100,0%	
Actualités/Information	1 262 heures	11,5%	
Société et politique	916 heures	8,3%	
Culture	4 067 heures	37,1%	
Loisirs et sports	2 442 heures	22,3%	
Divertissement	1 352 heures	12,3%	
Programmes de service	617 heures	5,6%	
Spots-TV	321 heures	2,9%	

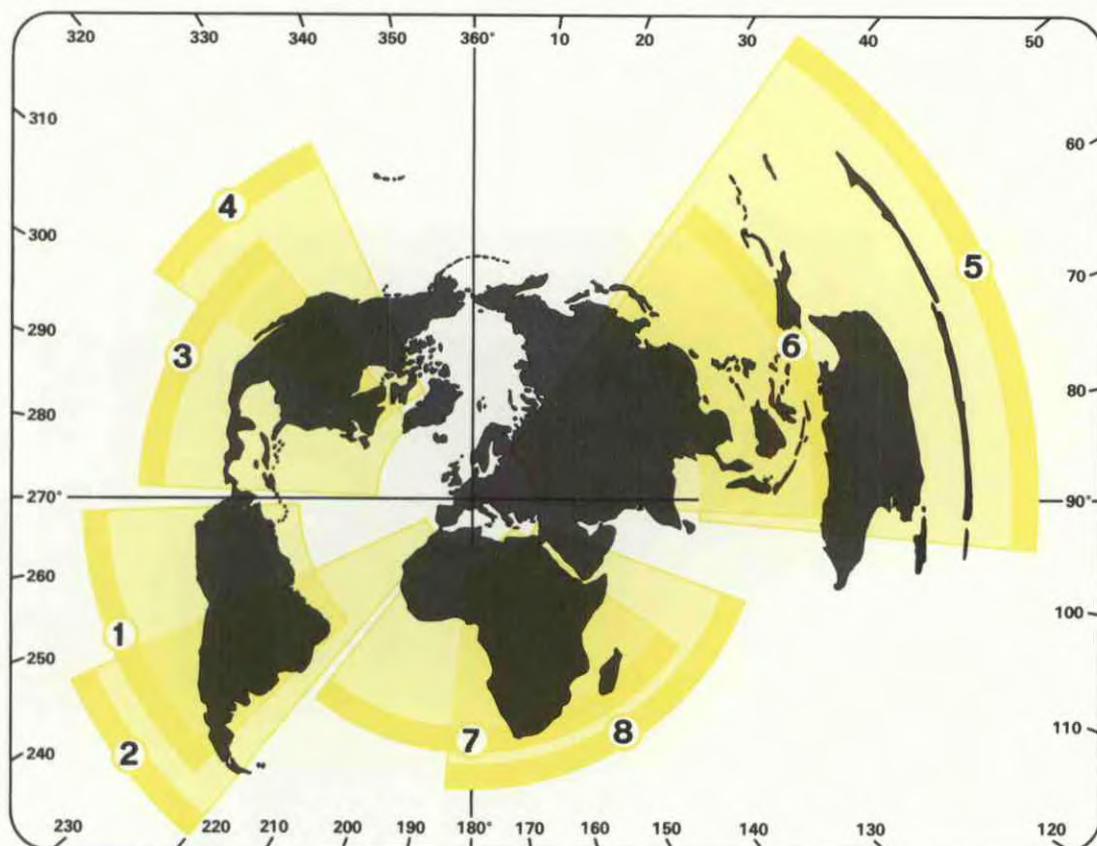
1982: ¹⁾ dont 119 heures (1,1%) chaîne sportive

Radio Suisse Internationale

Radio Suisse Internationale diffuse quotidiennement, 24 heures sur 24, en direction des cinq continents. 9205 heures annuelles de programmes en français, allemand,

italien, romanche, anglais, espagnol, portugais, arabe et espéranto. L'accent est mis sur l'actualité suisse et internationale au sens large. En Europe, Suisse comprise, les

émissions de Radio Suisse Internationale peuvent être captées, de 07h00 à 23h45, sur les fréquences en ondes courtes de 3.985, 6.165 et 9.535 9.535 MHz.



Abréviations/Explications:

MHz = mégahertz = 1000 kilohertz = fréquence
m = mètre = 300000/fréquence = longueur d'onde

GMT = Greenwich Mean Time (ancienne désignation du «temps universel»)

UTC = Coordinated Universal Time (nouvelle désignation du «temps universel»)

UTC = GMT

Heure suisse (hiver) = UTC + 1 heure

Heure suisse (été) = UTC + 2 heures

Toutes les heures de diffusion de Radio Suisse Internationale sont indiquées en UTC (GMT)

UTC/GMT	zones
24.00 Français	1
00.30 Italiano	1
01.00 Español	1
01.45 English	3
02.15 Español	3
02.45 Deutsch	3
03.15 Français	3
03.45 Italiano	3
04.30 English	4
05.00 Italiano	4
05.00 Deutsch	7 + Europa
05.15 Français	7 + Europa
05.30 Italiano	7 + Europa
05.30 Deutsch	4
05.45 Musique	7 + Europe
06.00 Deutsch	7 + Europa
06.00 Français	4
06.15 Français	7 + Europe
06.30 Italiano	7 + Europa
06.45 Musique	Europe

UTC/GMT	zones
07.00 English	5/6+Europe
07.30 Italiano	5/6+Europa
08.00 Français	5/6+Europe
08.30 Deutsch	5/6+Europa
09.00 English	5/6
09.00 Musique	Europe
10.30 Musique/Français	7+Europe
11.00 English	7+Europe
11.00 Deutsch	Europa
11.30 Français	7+Europe
12.00 Deutsch	7+Europa
12.00 English	Europe
12.30 Italiano	7+Europa
13.00 Musique	Europe
13.15 English	3/6+Europe
13.45 Deutsch	3/6+Europa
14.15 Français	3/6+Europe
14.45 Italiano	3/6+Europa
15.15 Musique	Europe
15.30 Portugais	2

UTC/GMT	zones
15.30 English	2/7/8+Europe
16.00 Français	2/7/8+Europe
16.30 Arabe	2/7/8+Europe
17.00 Italiano	2/7/8+Europa
17.30 Deutsch	2/7/8+Europa
18.00 Rumantsch/Esperanto	Europa
18.15 English	7+Europe
18.45 Deutsch	7+Europa
19.30 Français	7+Europe
20.00 Italiano	7+Europa
20.30 Rumantsch/Esperanto	Europa
20.45 Portugais	2/7+Europa
21.15 Español	2/7+Europa
21.45 English	2/7+Europe
22.15 Deutsch	2/6+Europa
23.00 Portugais	1
23.30 Deutsch	1



Finances

Jean-Bernard Münch

La SSR a retrouvé son équilibre financier. Elle est enfin sortie des déficits continuels qu'elle connaissait depuis 1979 et qui culminèrent en 1982 à près de 40 millions de francs. Le résultat de l'année 1983 est même réjouissant puisqu'il présente un solde actif d'environ 34 millions de francs. Ce montant permettra de reconstituer une réserve d'exploitation minimale – le seul capital dont dispose la SSR.

Cette évolution satisfaisante est due à la conjonction d'efforts d'entreprise et de facteurs conjoncturels ou extérieurs à la SSR.

- Les efforts de rationalisation et de compression des frais fixes se sont poursuivis. Au total, les projets Adminus de réduction des frais généraux ont permis d'identifier des économies pour près de 13 millions de francs, dont plus de 8 millions ont déjà été réalisées en 1983. Ces résultats, combinés à une politique restrictive de réoccupation d'emplois vacants dans l'attente de restructurations, ont permis de contenir fortement l'augmentation des frais de personnel.
- La publicité télévisée a largement contribué au bon résultat d'ensemble grâce d'une part aux efforts de marketing de la Société Anonyme pour la Publicité à la télévision et d'autre part à ceux de la SSR, qui est parvenue à maintenir et même à augmenter son audience malgré l'accroissement de la concurrence étrangère. Ces efforts ont été couronnés de succès dans le cadre d'une évolution généralement favorable sur le marché publicitaire.
- Le ralentissement de l'inflation n'est pas étranger à la diminution des charges, puisque la réserve pour le renchérissement n'a pas été mise à contribution. En outre, l'augmentation des recettes a amélioré les liquidités de l'entreprise ce qui a permis d'importantes économies sur les intérêts.

- Un effort de développement des coproductions et des ventes de prestations a conduit à une forte augmentation des recettes diverses, auxquelles correspondent toutefois d'importantes charges de production supplémentaires.

Ce bon résultat d'ensemble mérite toutefois d'être différencié selon les médias. Les surplus de recettes en télévision permettront de faire face à la vive concurrence qui se dessine et qui conduit à un fort accroissement des coûts – à condition de contenir le déficit de la radio, qui se monte à près de 16 millions de francs en 1983 et cumule à plus de 215 millions de francs depuis 1975! Il est en ce sens réjouissant de constater que la modique augmentation des dépenses liées à l'introduction des 3e programmes radio en Suisse romande et en Suisse alémanique ainsi que des programmes de nuit des trois régions est intégralement compensée par des économies dans les frais généraux de la radio.

Comme nous l'avions annoncé dans le rapport annuel précédent, nous prévoyons d'enrichir progressivement les tableaux statistiques placés à la suite des comptes et destinés à améliorer la compréhension de nos finances. Cette année, nous introduisons une comparaison sur 5 ans des investissements de la SSR, y compris les équipements de production électronique financés par les PTT à charge de leur compte radio-TV.

Compte financier 1983 (consolidé)

I. Compte d'exploitation	Budget	Crédits supplémentaires	Compte	Différences	
	1983			1983	Fr.
	Fr.	Fr.	Fr.		
Taxes de concession Radio	144 963 500	—	145 332 729	+ 369 229	0,3
Taxes de concession TV	255 000 500	—	254 979 053	- 21 447	—
Recettes publicité	88 000 000	—	107 033 393	+ 19 033 393	21,6
Contribution PTT à la TD	1 939 500	—	1 944 000	+ 4 500	0,2
Autres produits	8 323 800	—	16 540 799	+ 8 216 999	98,7
Produits d'exploitation	498 227 300	—	525 829 974	+ 27 602 674	5,5
Salaires	217 465 300	—	211 429 301	- 6 035 999	2,8
Prestations sociales personnel	37 110 300	—	33 669 999	- 3 440 301	9,3
Indemn. et autres frais de personnel	8 650 900	+ 7 600	8 652 768	- 5 732	0,1
Honoraires	69 682 700	+ 1 469 900	74 098 545	+ 2 945 945	4,1
Frais	18 937 500	+ 1 630 400	21 430 185	+ 862 285	4,2
Matériel et énergie	31 329 600	+ 501 300	32 812 227	+ 981 327	3,1
Productions externes et droits	47 759 000	+ 9 355 500	61 238 051	+ 4 123 551	7,2
Travaux divers de tiers	21 800 400	+ 1 082 800	22 676 863	- 206 337	0,9
Crédits nationaux programmes	14 330 000	- 14 177 800	—	- 152 200	—
Téléphone et lignes de transmission	8 443 500	+ 104 600	8 810 186	+ 262 086	3,1
Amortissements	9 108 900	—	8 301 624	- 807 276	8,9
Intérêts passifs	4 910 000	—	1 196 077	- 3 713 923	75,6
Charges diverses	6 299 900	+ 25 700	7 126 710	+ 801 110	12,7
Réserve pour le renchérissement	2 400 000	—	—	- 2 400 000	—
Charges d'exploitation	498 228 000	—	491 442 536	- 6 785 464	1,4
Résultat d'exploitation	- 700	—	34 387 438	+ 34 388 138	
II. Compte profits et pertes					
Dissolution de réserves	—	—	620 286	+ 620 286	
Différences sur cours et sur décomptes	—	—	48 408	+ 48 408	
Produits de la vente d'immobilisations	—	—	69 888	+ 69 888	
Produits divers hors exploitation	370 000	—	2 251 913	+ 1 881 913	
Produits extraordinaires	370 000	—	2 990 495	+ 2 620 495	
Suppression d'immobilisations	—	—	178 896	+ 178 896	
Amortissements extraordinaires	—	—	472 083	+ 472 083	
Charges diverses hors exploitation	120 000	—	2 790 554	+ 2 670 554	
Charges extraordinaires	120 000	—	3 441 533	+ 3 321 533	
Résultat extraordinaire	250 000	—	451 038	- 701 038	
Résultat d'exploitation	- 700	—	34 387 438	+ 34 388 138	
III. Résultat de l'exercice	249 300	—	33 936 400	+ 33 687 100	
Report année précédente	—	—	354 115	+ 354 115	
IV. Résultat global	249 300	—	34 290 515	+ 34 041 215	
Décompte interne SSR	4 170 600	—	4 919 969	+ 749 369	

Répartition des ressources par régions

	Budget 1983 Fr.	Crédits sup- plémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.
Produits d'exploitation	498 227 300	—	525 829 974
Attributions tâches nationales et internationales (y c. direction générale)	86 184 900	- 10034 500	76 150 400
Attributions Radio Suisse Internationale	12 407 000	+ 80 000	12 487 000
Attributions Télédiffusion	1 939 500	—	1 944 000
Attributions DRS	164 487 800	+ 4037 200	168 408 000
Attributions SR	130 743 000	+ 3 707 800	134 450 800
Attributions SI	93 892 000	+ 2 209 500	96 101 500
Ressources attribuées	489 654 200	—	489 541 700
Autres produits Régions	8 323 800	—	16 540 799
Ressources disponibles	497 978 000	—	506 082 499
Excédent des produits d'exploitation	249 300	—	19 747 475
Résultats d'exploitation par régions	- 250 000	—	14 639 963
Résultat d'exploitation	- 700	—	34 387 438

Subdivision par Radio et Télévision

	Radio Fr.	Télévision Fr.	Compte total 1983 Fr.
Taxes de concession	145 332 729	254 979 053	400 311 782
Recettes publicité	—	107 033 393	107 033 393
Contribution PTT à la TD	1 944 000	—	1 944 000
Autres produits	2 907 336	13 633 463	16 540 799
Décompte interne SSR	1 120 001	3 799 968	4 919 969
Produits d'exploitation	151 304 066	379 445 877	530 749 943
Tâches nationales et internationales (y c. direction générale)	22 527 400	45 006 198	67 533 598
Radio Suisse Internationale	6 324 945	6 140 000	12 464 945
Télédiffusion	1 935 464	—	1 935 464
Région DRS	60 170 795	113 528 115	173 698 910
Région SR	45 601 414	95 410 986	141 012 400
Région SI	30 423 837	69 293 351	99 717 188
Charges d'exploitation	166 983 855	329 378 650	496 362 505
Résultat d'exploitation	- 15 679 789	50 067 227	34 387 438
Produits extraordinaires	197 260	2 793 235	2 990 495
Charges extraordinaires	1 067 159	2 374 374	3 441 533
Résultat de l'exercice	- 16 549 688	50 486 088	33 936 400
Report année précédente	591 360	- 237 245	354 115
Résultat global	- 15 958 328	50 248 843	34 290 515
Décompte interne SSR	1 120 001	3 799 968	4 919 969

Tâches nationales et internationales (y c. direction générale)

Compte financier 1983	Budget 1983 Fr.	Crédits sup- plémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	86 184 900	- 10 034 500	76 150 400	-	-
Autres produits	2 106 300	-	2 568 827	+ 462 527	21,9
Décompte interne SSR	-	-	427 720	+ 427 720	-
Produits d'exploitation	88 291 200	- 10 034 500	79 146 947	+ 890 247	1,1
Salaires	14 951 100	-	14 488 003	- 463 097	3,0
Prestations sociales personnel	6 143 000	-	3 247 399	- 2 895 601	47,1
Indemnités et autres frais de personnel	426 500	+ 6 000	307 622	- 124 878	28,8
Honoraires	1 402 400	+ 118 300	1 209 067	- 311 633	20,4
Frais	1 196 400	+ 82 100	1 229 416	- 49 084	3,8
Matériel et énergie	3 781 800	+ 20 300	3 368 362	- 433 738	11,4
Productions externes et droits	24 626 500	+ 3 671 900	27 642 964	- 655 436	2,3
Travaux divers de tiers	7 258 700	+ 244 700	8 034 435	+ 531 035	7,0
Crédits nationaux programmes	14 330 000	- 14 177 800	-	- 152 200	-
Téléphone et lignes de transmission	3 677 200	-	3 645 440	- 31 760	0,8
Amortissements	1 333 500	-	983 011	- 350 489	26,2
Intérêts passifs	4 500 000	-	786 077	- 3 713 923	82,5
Charges diverses	1 746 500	-	1 960 927	+ 214 427	12,2
Décompte interne SSR	517 600	-	630 875	+ 113 275	-
Réserve pour le renchérissement	2 400 000	-	-	- 2 400 000	-
Charges d'exploitation	88 291 200	- 10 034 500	67 533 598	- 10 723 102	13,7
Récapitulation					
Produits d'exploitation	88 291 200	- 10 034 500	79 146 947	+ 890 247	
Charges d'exploitation	88 291 200	- 10 034 500	67 533 598	- 10 723 102	
Résultat d'exploitation	-	-	11 613 349	+ 11 613 349	
Produits extraordinaires	-	-	2 032 085	+ 2 032 085	
Charges extraordinaires	-	-	1 926 483	+ 1 926 483	
Résultat de l'exercice	-	-	11 718 951	+ 11 718 951	
Report année précédente	-	-	-	-	
Résultat global	-	-	11 718 951	+ 11 718 951	
Produits d'exploitation part Radio	22 613 400	- 86 000	22 527 400	-	
Produits d'exploitation part TV	65 677 800	- 9 948 500	56 619 547	+ 890 247	

Radio Suisse Internationale

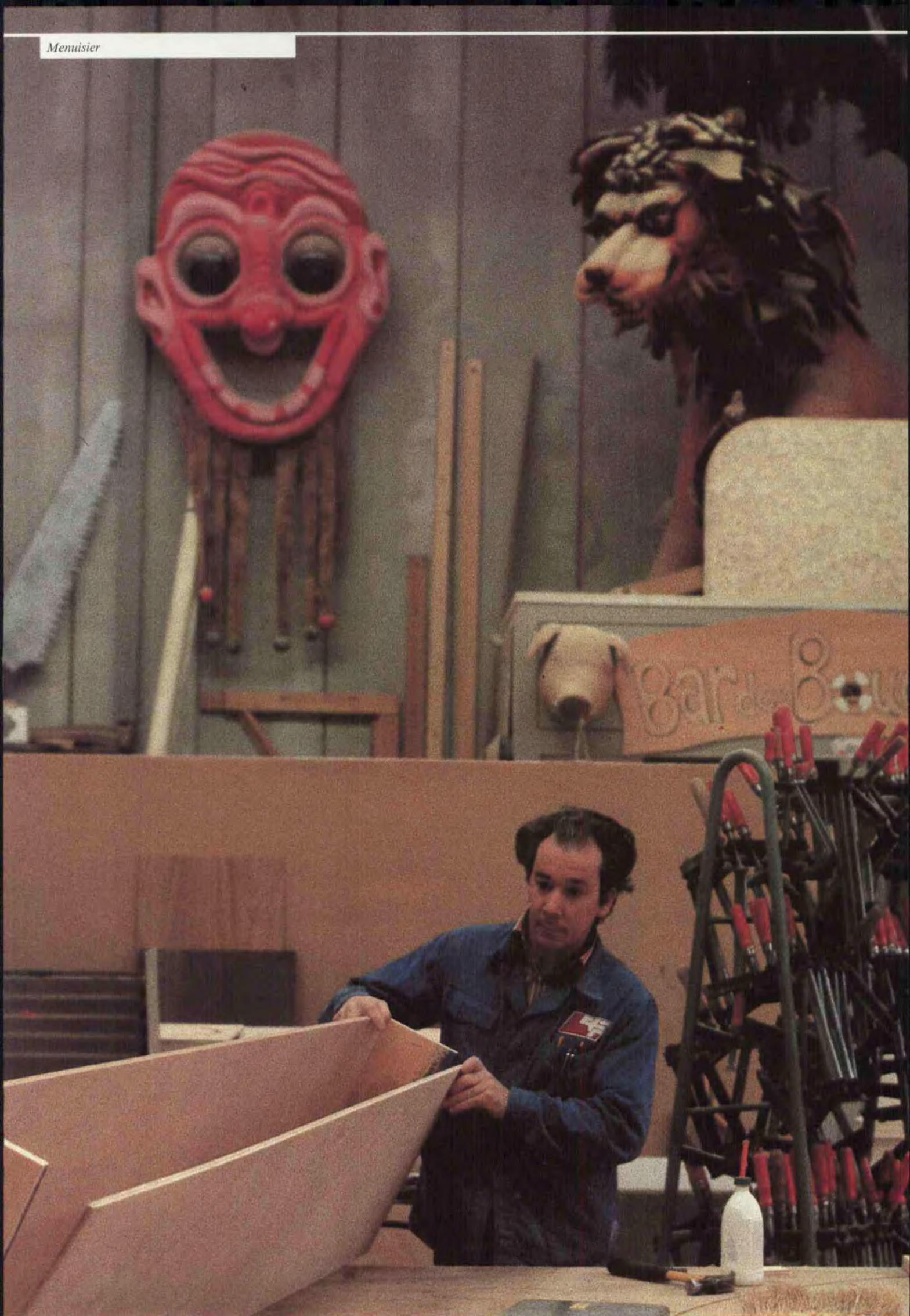
Compte financier 1983

	Budget 1983 Fr.	Crédits sup- plémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	12 407 000	+ 80 000	12 487 000	—	—
Autres produits	16 000	—	17 599	+ 1 599	9,9
Décompte interne SSR	80 000	—	170 751	+ 90 751	—
Produits d'exploitation	12 503 000	+ 80 000	12 675 350	+ 92 350	0,7
Salaires	8 299 500	—	8 195 748	- 103 752	1,2
Prestations sociales personnel	1 293 600	—	1 221 672	- 71 928	5,5
Indemn. et autres frais de personnel	380 400	—	323 802	- 56 598	14,8
Honoraires	749 000	+ 55 000	887 320	+ 83 320	10,3
Frais	297 000	+ 3 500	329 319	+ 28 819	9,5
Matériel et énergie	518 800	+ 3 500	580 139	+ 57 839	11,0
Productions externes et droits	206 000	—	182 910	- 23 090	11,2
Travaux divers de tiers	96 400	+ 15 000	109 327	- 2 073	1,8
Téléphone et lignes de transmission	151 500	+ 3 000	149 000	- 5 500	3,5
Amortissements	211 900	—	167 699	- 44 201	20,8
Charges diverses	318 900	—	317 409	- 1 491	0,4
Décompte interne SSR	—	—	600	+ 600	—
Charges d'exploitation	12 523 000	+ 80 000	12 464 945	- 138 055	1,0
Récapitulation					
Produits d'exploitation	12 503 000	+ 80 000	12 675 350	+ 92 350	
Charges d'exploitation	12 523 000	+ 80 000	12 464 945	- 138 055	
Résultat d'exploitation	- 20 000	—	210 405	+ 230 405	
Produits extraordinaires	20 000	—	22 841	+ 2 841	
Charges extraordinaires	—	—	108	+ 108	
Résultat de l'exercice	—	—	233 138	+ 233 138	
Report année précédente	—	—	—	—	
Résultat global	—	—	233 138	+ 233 138	
Produits d'exploitation part Radio	6 363 000	+ 80 000	6 535 350	+ 92 350	
Produits d'exploitation part TV	6 140 000	—	6 140 000	—	

Télédiffusion

Compte financier 1983

	Budget 1983 Fr.	Crédits sup- plémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	1 939 500	—	1 944 000	+ 4 500	0,2
Produits d'exploitation	1 939 500	—	1 944 000	+ 4 500	0,2
Salaires	1 087 600	—	1 035 621	- 51 979	4,7
Prestations sociales personnel	135 900	—	159 406	+ 23 506	17,2
Indemn. et autres frais de personnel	75 000	—	62 684	- 12 316	16,4
Honoraires	144 000	—	212 854	+ 68 854	47,8
Frais	15 000	—	13 809	- 1 191	7,9
Matériel et énergie	53 200	—	53 192	- 8	—
Productions externes et droits	222 000	—	194 513	- 27 487	12,3
Travaux divers de tiers	13 500	—	2 499	- 11 001	81,4
Téléphone et lignes de transmission	15 500	—	14 402	- 1 098	7,0
Amortissements	5 000	—	4 640	- 360	7,2
Charges diverses	172 800	—	172 192	- 608	0,3
Décompte interne SSR	—	—	9 652	+ 9 652	—
Charges d'exploitation	1 939 500	—	1 935 464	- 4 036	0,2
Récapitulation					
Produits d'exploitation	1 939 500	—	1 944 000	+ 4 500	
Charges d'exploitation	1 939 500	—	1 935 464	- 4 036	
Résultat d'exploitation	—	—	8 536	+ 8 536	
Produits extraordinaires	—	—	2 140	+ 2 140	
Charges extraordinaires	—	—	—	—	
Résultat de l'exercice	—	—	10 676	+ 10 676	
Report année précédente	—	—	—	—	
Résultat global	—	—	10 676	+ 10 676	



Région suisse alémanique et rhéto-romane

Compte financier 1983	Budget 1983 Fr.	Crédits sup- plémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	164 487 800	+ 4037 200	168 408 000	- 117 000	-
Autres produits	2 733 200	-	5 038 309	+ 2 305 109	84,3
Décompte interne SSR	3 064 300	-	3 109 524	+ 45 224	-
Produits d'exploitation	170 285 300	+ 4037 200	176 555 833	+ 2 233 333	1,2
Services régionaux					
Salaires	4 457 500	-	4 354 081	- 103 419	2,3
Prestations sociales personnel	695 800	-	638 092	- 57 708	8,2
Indemn. et autres frais de personnel	135 800	-	127 256	- 8 544	6,2
Honoraires	563 500	-	443 250	- 120 250	21,3
Frais	410 600	-	427 071	+ 16 471	4,0
Matériel et énergie	228 300	-	185 027	- 43 273	18,9
Travaux divers de tiers	243 400	-	182 827	- 60 573	24,8
Téléphone et lignes de transmission	53 000	-	72 238	+ 19 238	36,2
Amortissements	103 000	-	106 935	+ 3 935	3,8
Intérêts passifs	410 000	-	410 000	-	-
Charges diverses	399 600	-	403 110	+ 3 510	0,8
Décompte interne SSR	177 000	-	177 000	-	-
Charges d'exploitation	7 877 500	-	7 526 887	- 350 613	4,4
Radio					
Salaires	28 710 400	-	28 293 759	- 416 641	1,4
Prestations sociales personnel	4 678 500	-	4 490 125	- 188 375	4,0
Indemn. et autres frais de personnel	811 700	-	839 669	+ 27 969	3,4
Honoraires	15 499 600	-	14 922 719	- 576 881	3,7
Frais	1 864 600	-	1 916 990	+ 52 390	2,8
Matériel et énergie	2 730 300	-	2 945 251	+ 214 951	7,8
Productions externes et droits	889 500	-	920 660	+ 31 160	3,5
Travaux divers de tiers	737 600	-	934 306	+ 196 706	26,6
Téléphone et lignes de transmission	1 030 300	-	1 067 592	+ 37 292	3,6
Amortissements	1 120 000	-	1 192 767	+ 72 767	6,4
Charges diverses	575 700	-	618 385	+ 42 685	7,4
Décompte interne SSR	18 500	-	45 750	+ 27 250	-
Charges d'exploitation	58 666 700	-	58 187 973	- 478 727	0,8
Télévision					
Salaires	45 770 600	-	46 466 837	+ 696 237	1,5
Prestations sociales personnel	6 664 200	-	6 891 386	+ 227 186	3,4
Indemn. et autres frais de personnel	2 262 200	+ 1 600	2 128 249	- 133 951	5,9
Honoraires	16 002 300	+ 758 400	15 964 362	- 37 938	4,7
Frais	5 495 700	+ 658 100	5 770 999	- 382 801	6,2
Matériel et énergie	8 578 700	+ 211 500	8 492 522	- 86 178	3,3
Productions externes et droits	9 195 600	+ 2 089 400	11 813 757	+ 528 757	4,6
Travaux divers de tiers	4 809 000	+ 241 500	5 017 079	+ 208 079	0,6
Téléphone et lignes de transmission	868 800	+ 71 000	956 223	+ 87 423	1,7
Amortissements	1 749 900	-	1 694 332	- 55 568	3,1
Charges diverses	1 413 100	+ 5 700	1 369 601	- 43 499	3,4
Décompte interne SSR	1 161 000	-	1 418 703	+ 257 703	-
Charges d'exploitation	103 971 100	+ 4037 200	107 984 050	- 24 250	-
Récapitulation					
Produits d'exploitation	170 285 300	+ 4037 200	176 555 833	+ 2 233 333	
Charges d'exploitation	170 515 300	+ 4037 200	173 698 910	- 853 590	
Résultat d'exploitation	- 230 000	-	2 856 923	+ 3 086 923	
Produits extraordinaires	350 000	-	478 050	+ 128 050	
Charges extraordinaires	120 000	-	1 149 774	+ 1 029 774	
Résultat de l'exercice	-	-	2 185 199	+ 2 185 199	
Report année précédente	-	-	317 801	+ 317 801	
Résultat global	-	-	2 503 000	+ 2 503 000	
<i>Services régionaux part Radio</i>					
<i>Services régionaux part TV</i>	<i>2 040 200</i>	<i>-</i>	<i>1 982 822</i>	<i>- 57 378</i>	
<i>Services régionaux part TV</i>	<i>5 837 300</i>	<i>-</i>	<i>5 544 065</i>	<i>- 293 235</i>	
<i>Produits d'exploitation part Radio</i>					
<i>Charges d'exploitation part Radio</i>	<i>60 676 900</i>	<i>-</i>	<i>61 380 082</i>	<i>+ 703 182</i>	
<i>Charges d'exploitation part Radio</i>	<i>60 706 900</i>	<i>-</i>	<i>60 170 795</i>	<i>- 536 105</i>	
Résultat d'exploitation Radio	- 30 000	-	1 209 287	+ 1 239 287	
<i>Produits d'exploitation part TV</i>					
<i>Charges d'exploitation part TV</i>	<i>109 608 400</i>	<i>+ 4037 200</i>	<i>115 175 751</i>	<i>+ 1 530 151</i>	
<i>Charges d'exploitation part TV</i>	<i>109 808 400</i>	<i>+ 4037 200</i>	<i>113 528 115</i>	<i>- 317 485</i>	
Résultat d'exploitation TV	- 200 000	-	1 647 636	+ 1 847 636	
Résultat global Radio	-	-	560 002	+ 560 002	
Résultat global TV	-	-	1 942 998	+ 1 942 998	

Région suisse romande

Compte financier 1983	Budget 1983 Fr.	Crédits sup- plémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	130 743 000	+ 3 707 800	134 450 800	—	—
Autres produits	201 200	—	6 484 696	+ 4 472 696	222,3
Décompte interne SSR	863 300	—	886 774	+ 23 474	—
Produits d'exploitation	133 618 300	+ 3 707 800	141 822 270	+ 4 496 170	3,2
Services régionaux					
Salaires	4 791 400	—	4 663 062	- 128 338	2,6
Prestations sociales personnel	745 300	—	716 403	- 28 897	3,8
Indemn. et autres frais de personnel	60 000	—	63 404	+ 3 404	5,6
Honoraires	328 800	- 30 000	468 253	+ 169 453	56,7
Frais	299 800	- 10 000	306 740	+ 16 940	5,8
Matériel et énergie	579 600	- 165 000	397 438	- 17 162	4,1
Productions externes et droits	162 500	- 40 000	22 180	- 100 320	81,8
Travaux divers de tiers	45 000	—	74 043	+ 29 043	64,5
Téléphone et lignes de transmission	25 900	—	45 070	+ 19 170	74,0
Amortissements	63 100	—	65 572	+ 2 472	3,9
Charges diverses	232 000	—	274 340	+ 42 340	18,2
Charges d'exploitation	7 333 400	- 245 000	7 096 505	+ 8 105	0,1
Radio					
Salaires	18 448 000	—	17 588 495	- 859 505	4,6
Prestations sociales personnel	3 054 400	—	2 819 277	- 235 123	7,6
Indemn. et autres frais de personnel	708 500	—	711 691	+ 3 191	0,4
Honoraires	14 000 400	—	15 029 161	+ 1 028 761	7,3
Frais	1 423 200	—	1 771 094	+ 347 894	24,4
Matériel et énergie	1 852 400	+ 41 300	2 237 321	+ 343 621	18,1
Productions externes et droits	618 000	—	521 488	- 96 512	15,6
Travaux divers de tiers	616 000	—	705 034	+ 89 034	14,4
Téléphone et lignes de transmission	955 000	—	1 055 919	+ 100 919	10,5
Amortissements	763 000	—	735 290	- 27 710	3,6
Charges diverses	187 700	—	253 678	+ 65 978	35,1
Décompte interne SSR	360 000	—	378 840	+ 18 840	—
Charges d'exploitation	42 986 600	+ 41 300	43 807 288	+ 779 388	1,8
Télévision					
Salaires	40 997 300	—	38 922 453	- 2 074 847	5,0
Prestations sociales personnel	6 110 600	—	5 958 406	- 152 194	2,4
Indemn. et autres frais de personnel	1 951 700	—	2 219 005	+ 267 305	13,6
Honoraires	8 183 800	+ 440 300	10 183 184	+ 1 559 084	18,0
Frais	4 483 800	+ 676 400	5 613 643	+ 453 443	8,7
Matériel et énergie	6 375 700	+ 383 700	7 409 076	+ 649 676	9,6
Productions externes et droits	7 980 000	+ 1 932 800	12 122 569	+ 2 209 769	22,2
Travaux divers de tiers	3 680 000	+ 447 700	3 739 106	- 388 594	9,4
Téléphone et lignes de transmission	731 800	+ 30 600	874 182	+ 111 782	14,6
Amortissements	1 857 000	—	1 720 793	- 136 207	7,3
Charges diverses	586 600	—	840 051	+ 253 451	43,2
Décompte interne SSR	360 000	—	506 139	+ 146 139	—
Charges d'exploitation	83 298 300	+ 3 911 500	90 108 607	+ 2 898 807	3,3
Récapitulation					
Produits d'exploitation	133 618 300	+ 3 707 800	141 822 270	+ 4 496 170	
Charges d'exploitation	133 618 300	+ 3 707 800	141 012 400	+ 3 686 300	
Résultat d'exploitation	—	—	809 870	+ 809 870	
Produits extraordinaires	—	—	190 047	+ 190 047	
Charges extraordinaires	—	—	174 912	+ 174 912	
Résultat de l'exercice	—	—	825 005	+ 825 005	
Report année précédente	—	—	564 861	- 564 861	
Résultat global	—	—	260 144	+ 260 144	
<i>Services régionaux part Radio</i>					
	1 833 400	- 41 300	1 794 126	+ 2026	
<i>Services régionaux part TV</i>					
	5 500 000	- 203 700	5 302 379	+ 6079	
<i>Produits d'exploitation part Radio</i>					
	44 820 000	—	45 392 087	+ 572 087	
<i>Charges d'exploitation part Radio</i>					
	44 820 000	—	45 601 414	+ 781 414	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>					
	—	—	209 327	- 209 327	
<i>Produits d'exploitation part TV</i>					
	88 798 300	+ 3 707 800	96 430 183	+ 3 924 083	
<i>Charges d'exploitation part TV</i>					
	88 798 300	+ 3 707 800	95 410 986	+ 2 904 886	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>					
	—	—	1 019 197	+ 1 019 197	
<i>Résultat global Radio</i>					
	—	—	12 343	+ 12 343	
<i>Résultat global TV</i>					
	—	—	247 801	+ 247 801	

Région suisse italienne

Compte financier 1983	Budget 1983 Fr.	Crédits supplémentaires Fr.	Compte 1983 Fr.	Différences	
				Fr.	%
Attributions	93 892 000	+ 2 209 500	96 101 500	—	—
Autres produits	1 456 300	—	2 431 368	+ 975 068	66,9
Décompte interne SSR	163 000	—	325 200	+ 162 200	—
Produits d'exploitation	95 511 300	+ 2 209 500	98 858 068	+ 1 137 268	1,1
Services régionaux					
Salaires	4 437 700	—	4 537 182	+ 99 482	2,2
Prestations sociales personnel	652 500	—	680 164	+ 27 664	4,2
Indemnités et autres frais de personnel	58 900	—	42 762	- 16 138	27,3
Honoraires	170 300	—	325 965	+ 155 665	91,4
Frais	324 300	—	325 369	+ 1 069	0,3
Matériel et énergie	386 200	—	488 421	+ 102 221	26,4
Productions externes et droits	—	—	3 878	+ 3 878	—
Travaux divers de tiers	65 400	—	107 985	+ 42 585	65,1
Téléphone et lignes de transmission	4 000	—	5 213	+ 1 213	30,3
Amortissements	76 700	—	76 432	- 268	0,3
Charges diverses	11 400	+ 20 000	61 767	+ 30 367	96,7
Charges d'exploitation	6 187 400	+ 20 000	6 655 138	+ 447 738	7,2
Radio					
Salaires	16 339 300	—	14 988 320	- 1 350 980	8,2
Prestations sociales personnel	2 631 900	—	2 435 582	- 196 318	7,4
Indemnités et autres frais de personnel	412 000	—	505 641	+ 93 641	22,7
Honoraires	5 450 000	—	6 989 013	+ 1 539 013	28,2
Frais	680 500	—	896 902	+ 216 402	31,8
Matériel et énergie	922 400	—	1 144 492	+ 222 092	24,0
Productions externes et droits	491 500	—	453 122	- 38 378	7,8
Travaux divers de tiers	236 900	—	250 400	+ 13 500	5,6
Téléphone et lignes de transmission	514 000	—	481 053	- 32 947	6,4
Amortissements	482 000	—	397 647	- 84 353	17,5
Charges diverses	121 900	—	163 987	+ 42 087	34,5
Décompte interne SSR	25 300	—	52 893	+ 27 593	—
Charges d'exploitation	28 307 700	—	28 759 052	+ 451 352	1,5
Télévision					
Salaires	29 174 900	—	27 895 740	- 1 279 160	4,3
Prestations sociales personnel	4 304 600	—	4 412 087	+ 107 487	2,4
Indemnités et autres frais de personnel	1 368 200	—	1 320 983	- 47 217	3,4
Honoraires	7 188 600	+ 127 900	7 463 397	+ 146 897	2,0
Frais	2 446 600	+ 220 300	2 828 833	+ 161 933	6,0
Matériel et énergie	5 322 200	+ 6 000	5 510 986	+ 182 786	3,4
Productions externes et droits	3 367 400	+ 1 701 400	7 360 010	+ 2 291 210	45,2
Travaux divers de tiers	3 998 500	+ 133 900	3 519 822	- 612 578	14,8
Téléphone et lignes de transmission	416 500	—	443 854	+ 27 354	6,5
Amortissements	1 343 800	—	1 156 506	- 187 294	13,9
Charges diverses	533 700	—	691 263	+ 157 563	29,5
Décompte interne SSR	1 551 200	—	1 699 517	+ 148 317	—
Charges d'exploitation	61 016 200	+ 2 189 500	64 302 998	+ 1 097 298	1,7
Récapitulation					
Produits d'exploitation	95 511 300	+ 2 209 500	98 858 068	+ 1 137 268	
Charges d'exploitation	95 511 300	+ 2 209 500	99 717 188	+ 1 996 388	
Résultat d'exploitation	—	—	- 859 120	- 859 120	
Produits extraordinaires	—	—	265 332	+ 265 332	
Charges extraordinaires	—	—	190 256	+ 190 256	
Résultat de l'exercice	—	—	- 784 044	- 784 044	
Report année précédente	—	—	601 175	+ 601 175	
Résultat global	—	—	- 182 869	- 182 869	
Services régionaux part Radio					
Services régionaux part TV	1 546 900	+ 6 000	1 664 785	+ 111 885	
Services régionaux part TV	4 640 500	+ 14 000	4 990 353	+ 335 853	
Produits d'exploitation part Radio					
Produits d'exploitation part TV	29 854 600	+ 6 000	30 524 018	+ 663 418	
Charges d'exploitation part Radio	29 854 600	+ 6 000	30 423 837	+ 563 237	
Résultat d'exploitation Radio	—	—	100 181	+ 100 181	
Produits d'exploitation part TV					
Produits d'exploitation part TV	65 656 700	+ 2 203 500	68 334 050	+ 473 850	
Charges d'exploitation part TV	65 656 700	+ 2 203 500	69 293 351	+ 1 433 151	
Résultat d'exploitation TV	—	—	- 959 301	- 959 301	
Résultat global Radio	—	—	224 384	+ 224 384	
Résultat global TV	—	—	- 407 253	- 407 253	

Bilan au 31 décembre 1983

	Actifs 1983 Fr.	Actifs 1982 Fr.	Passifs 1983 Fr.	Passifs 1982 Fr.
Actifs				
Caisse	1032202	961165		
Chèques postaux	697414	1004563		
Banques	5000000	8116882		
Papiers-valeurs	2538350	5465284		
Paiements anticipés fournisseurs	1158430	1142898		
Débiteurs	43700778	42085003		
Prêts à court terme	811802	523965		
Actifs transitoires	653512	1500782		
Capitaux circulants	55592488	60800542		
Immeubles	1001551	1		
Immobilisations restantes	33133583	32351766		
Participations	13	200708		
Prêts à long terme	204400	209081		
Comptes de construction	5576100	—		
Capitaux fixes	39915647	32761556		
Excédent de charges	—	40042888		
Total	95508135	133604986		
Comptes de passages	945577	8105062		
Passifs				
Banques			3509355	30000000
Créanciers			26219108	30385500
Paiements anticipés débiteurs			102313	301861
Comptes courants sociétés membres			9874	32128
Passifs transitoires			710617	409744
Compte du croire			435123	290925
Provisions			14880120	15849699
Capital CORSI			—	309900
Prêts sociétés membres			359700	—
Capital étranger			46226210	77579757
Réserve d'exploitation			14391696	54651791
Autres réserves affectées			320000	370000
Res. p. engagements fermes constructions			279714	900000
Capital propre			14991410	55921791
Report actif			354115	103438
Excédent de produits			33936400	—
Total			95508135	133604986
Comptes de passage			945577	8105062
Engagements envers les caisses-pension			2640000	3675000

*Concessions réceptrices
de radio et de
télévision*

Etat au 31 décembre 1983

Radio			Modification par rapport à l'année précédente	
	<i>absolu</i>	%	<i>absolu</i>	%
DRS	1 741 131	73,2	30 868	1,8
SR	544 468	22,8	10 723	2,0
SI	93 862	4,0	613	0,7
Total	2 379 461	100,0	42 204	1,8



Télévision			Modification par rapport à l'année précédente	
	<i>absolu</i>	%	<i>absolu</i>	%
DRS	1 516 319	72,4	25 240	1,7
SR	487 671	23,3	10 905	2,3
SI	90 797	4,3	1 580	1,8
Total	2 094 787	100,0	37 725	1,8



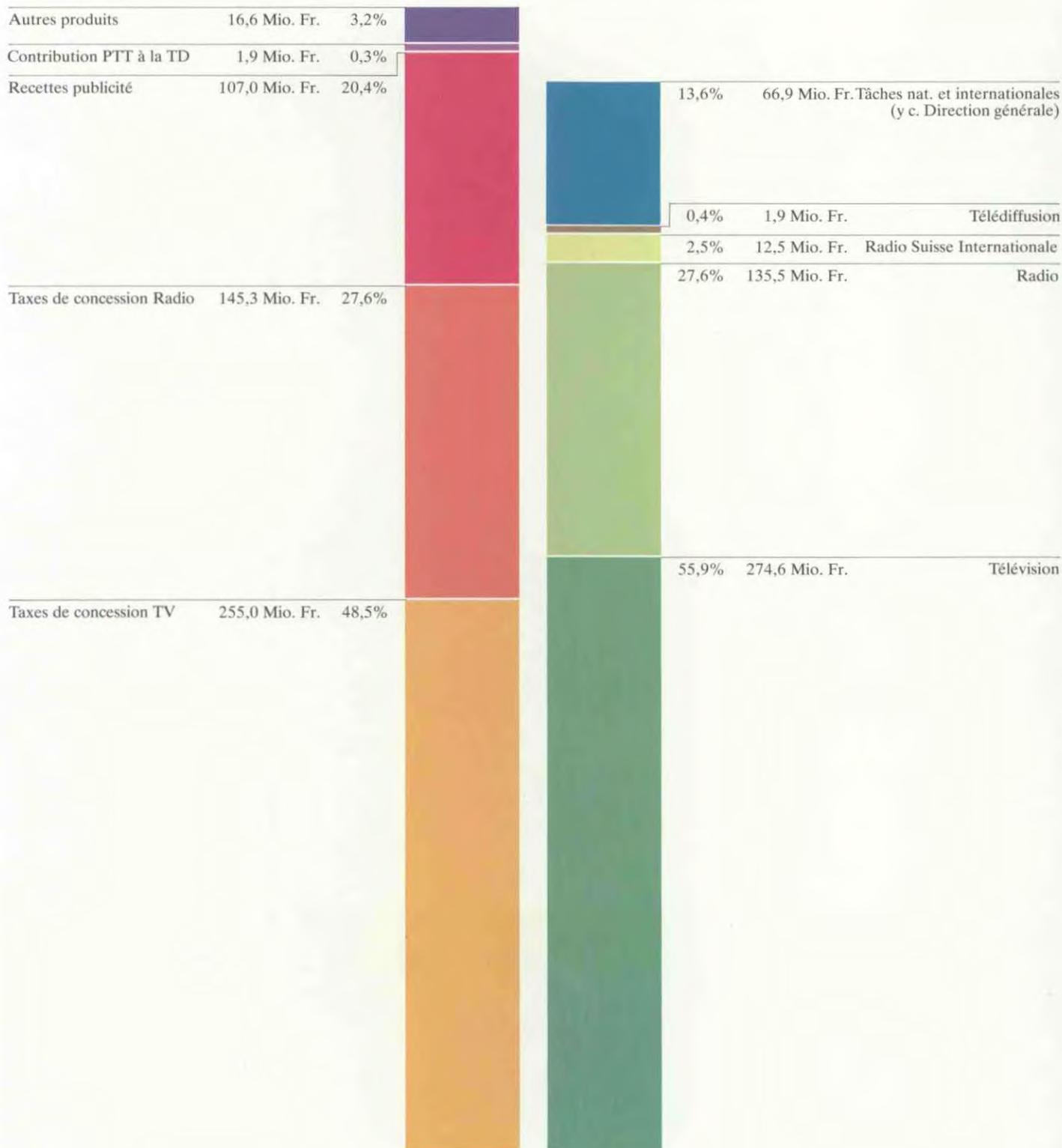
*Groupes de recettes et dépenses
par secteurs*

Compte financier 1983 (consolidé)

1982 a vu la constitution du secteur comptable «Tâches nationales et internationales / y c. Direction générale», qui comprend les anciens secteurs «Direction générale» et «Tâches générales».

Produits d'exploitation par groupes
525,8 Mio. Fr. (100,0%)

Charges d'exploitation par secteurs
491,4 Mio. Fr. (100,0%)



Compte financier SSR
Evolution entre 1979 et 1983

	1979 Mio. Fr.	1980 Mio. Fr.	1981 Mio. Fr.	1982 Mio. Fr.	1983 Mio. Fr.
Radio					
Produits d'exploitation	100,0	112,2	115,1	124,2	151,3
Tâches nationales et intern. (y c. direction générale)	13,3	13,5	16,6	19,9	22,6
Radio Suisse Internationale	5,1	5,3	5,8	6,3	6,3
Télédiffusion	1,5	1,7	1,7	1,8	1,9
Radio DRS	50,5	53,4	55,0	57,7	60,2
Radio SR	35,7	38,8	39,0	44,2	45,6
Radio SI	25,1	26,6	27,2	28,9	30,4
Charges d'exploitation	131,2	139,3	145,3	158,8	167,0
Résultat d'exploitation	- 31,2	- 27,1	- 30,2	- 34,6	- 15,7
Produits extraordinaires	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2
Charges extraordinaires	0,1	0,3	0,3	1,3	1,1
Résultat de l'exercice	- 31,0	- 27,0	- 30,2	- 35,6	- 16,6
Report année précédente	-	-	- 1,1	-	0,6
Résultat global Radio	- 31,0	- 27,0	- 31,3	- 35,6	- 16,0

Télévision					
Produits d'exploitation	286,8	309,8	305,6	319,8	379,5
Tâches nationales et intern. (y c. direction générale)	49,4	52,2	50,2	50,2	45,0
Radio Suisse Internationale	4,9	5,1	5,4	5,8	6,2
Télévision DRS	90,1	96,8	102,8	110,8	113,5
Télévision SR	73,2	74,8	82,1	93,3	95,4
Télévision SI	55,2	56,6	57,3	65,8	69,3
Charges d'exploitation	272,8	285,5	297,8	325,9	329,4
Résultat d'exploitation	14,0	24,3	7,8	- 6,1	50,1
Produits extraordinaires	9,9	5,5	61,1	22,9	2,8
Charges extraordinaires	18,2	6,2	61,2	21,2	2,4
Résultat de l'exercice	5,7	23,6	7,7	- 4,4	50,5
Report année précédente	- 0,3	- 1,8	0,2	0,1	- 0,2
Résultat global Télévision	5,4	21,8	7,9	- 4,3	50,3

SSR					
Produits d'exploitation	386,8	422,0	420,7	444,0	530,8
Tâches nationales et intern. (y c. direction générale)	62,7	65,7	66,8	70,1	67,6
Radio Suisse Internationale	10,0	10,4	11,2	12,1	12,5
Télédiffusion	1,5	1,7	1,7	1,8	1,9
Région DRS	140,6	150,2	157,8	168,5	173,7
Région SR	108,9	113,6	121,1	137,5	141,0
Région SI	80,3	83,2	84,5	94,7	99,7
Charges d'exploitation	404,0	424,8	443,1	484,7	496,4
Résultat d'exploitation	- 17,2	- 2,8	- 22,4	- 40,7	34,4
Produits extraordinaires	10,2	5,9	61,4	23,2	3,0
Charges extraordinaires	18,3	6,5	61,5	22,5	3,5
Résultat de l'exercice	- 25,3	- 3,4	- 22,5	- 40,0	33,9
Report année précédente	- 0,3	- 1,8	- 0,9	0,1	0,4
Résultat global	- 25,6	- 5,2	- 23,4	- 39,9	34,3

Evolution des charges d'exploitation consolidées de la SSR

	1979 Mio. Fr.	1980 Mio. Fr.	1981 Mio. Fr.	1982 Mio. Fr.	1983 Mio. Fr.
Salaires	157,5	169,5	184,5	202,5	211,4
Prestations sociales personnel	24,8	27,8	29,8	37,9	33,7
Indemn. et autres frais de personnel	10,4	8,5	9,0	9,1	8,7
Honoraires	63,7	67,6	66,8	73,3	74,1
Frais	19,6	19,9	19,7	20,8	21,4
Matériel et énergie	29,3	31,6	32,7	34,4	32,8
Productions externes et droits	53,0	56,0	52,1	54,5	61,2
Travaux divers de tiers	19,7	20,5	22,5	21,4	22,7
Téléphone et lignes de transmission	8,0	8,8	8,6	9,0	8,8
Amortissements	9,0	6,4	7,7	8,0	8,3
Intérêts passifs	0,1	0,1	0,2	1,9	1,2
Charges diverses	7,1	7,9	7,6	7,0	7,1
Charges d'exploitation	402,2	424,6	441,2	479,8	491,4

Investissements annuels sur 5 ans

Investissements SSR: bâtiments compris

Investissements PTT: Installations studios (les émetteurs, convertisseurs, links et les infrastructures PTT/SSR ne sont pas compris)

1979

SSR Radio	5,3 Mio. Fr.	
PTT Radio	2,1 Mio. Fr.	
SSR TV	19,4 Mio. Fr.	
PTT TV	4,0 Mio. Fr.	

1980

SSR Radio	3,1 Mio. Fr.	
PTT Radio	4,0 Mio. Fr.	
SSR TV	21,3 Mio. Fr.	
PTT TV	6,1 Mio. Fr.	

1981

SSR Radio	17,7 Mio. Fr.	
PTT Radio	5,3 Mio. Fr.	
SSR TV	23,1 Mio. Fr.	
PTT TV	10,0 Mio. Fr.	

1982

SSR Radio	7,7 Mio. Fr.	
PTT Radio	5,4 Mio. Fr.	
SSR TV	14,2 Mio. Fr.	
PTT TV	6,4 Mio. Fr.	

1983

SSR Radio	2,0 Mio. Fr.	
PTT Radio	5,4 Mio. Fr.	
SSR TV	14,4 Mio. Fr.	
PTT TV	20,8 Mio. Fr.	

Evolution des frais selon les fonctions de base 1979-1983

Ces chiffres sont ceux de la comptabilité analytique; les sommes mentionnées sont des montants nets (déduction faite des recettes diverses). Les prestations sociales afférentes aux salaires sont calculées sur la base de taux standard, ce qui explique l'écart avec la comptabilité financière.

1979

Total	388,8 Mio. Fr.	100,0%	
Administration	32,0 Mio. Fr.	8,2%	
Production	108,1 Mio. Fr.	27,8%	
Programme	246,8 Mio. Fr.	63,5%	
Organisation institutionnelle	1,9 Mio. Fr.	0,5%	

1980

Total	414,8 Mio. Fr.	100,0%	
Administration	32,6 Mio. Fr.	7,8%	
Production	116,9 Mio. Fr.	28,2%	
Programme	262,9 Mio. Fr.	63,4%	
Organisation institutionnelle	2,4 Mio. Fr.	0,6%	

1981

Total	429,5 Mio. Fr.	100,0%	
Administration	32,5 Mio. Fr.	7,5%	
Production	128,3 Mio. Fr.	29,9%	
Programme	266,2 Mio. Fr.	62,0%	
Organisation institutionnelle	2,5 Mio. Fr.	0,6%	

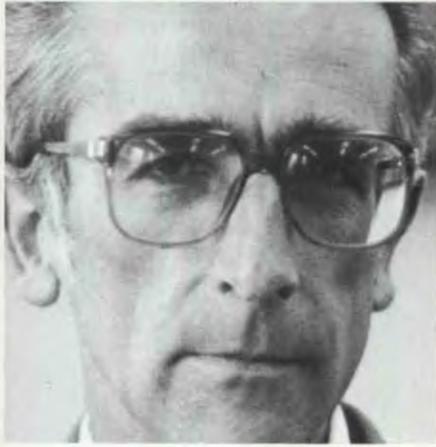
1982

Total	466,1 Mio. Fr.	100,0%	
Administration	33,8 Mio. Fr.	7,2%	
Production	141,2 Mio. Fr.	30,3%	
Programme	288,5 Mio. Fr.	61,9%	
Organisation institutionnelle	2,6 Mio. Fr.	0,6%	

1983

Total	477,4 Mio. Fr.	100,0%	
Administration	32,7 Mio. Fr.	6,8%	
Production	145,0 Mio. Fr.	30,4%	
Programme	297,3 Mio. Fr.	62,3%	
Organisation institutionnelle	2,4 Mio. Fr.	0,5%	





Personnel

Marcel Küttel

La création du Centre professionnel des médias (MAZ) exprime de façon tangible une réorganisation de la formation des journalistes à la SSR. L'organisation d'un cycle de perfectionnement pour les rédacteurs radio et télévision dans le prolongement de la formation de base va entraîner l'apparition d'une nouvelle génération de professionnels des médias. Comme la Suisse romande entend elle aussi développer ses cours dans le cadre de l'enseignement organisé par l'Union romande de journaux, la formation des journalistes est aujourd'hui en voie de se compléter de prometteuse façon.

L'avenir d'une entreprise repose plus que jamais sur la compétence professionnelle et la motivation de ses collaborateurs. Cette vérité indiscutable, c'est au cadre qu'il appartient de la faire passer dans la réalité, en dirigeant ses collaborateurs de manière à leur faire donner le meilleur d'eux mêmes. Et c'est la raison pour laquelle l'étude d'un modèle de «Management Development», inscrite au nombre des objectifs 1983 de la SSR a été mise en chantier avec dynamisme. Sur la base de sa conception de la gestion du personnel à l'horizon 1990, l'entreprise se propose de mettre en place un «Management Development» – une promotion des cadres en d'autres termes – présentant les caractéristiques suivantes. L'élément central est constitué par une *planification de la relève* intéressant non seulement les postes à repourvoir à plus ou moins brève échéance, mais de façon plus générale la formation du réservoir de jeunes collaborateurs compétents et motivés, encore placés à des fonctions d'exécutants. La *formation théorique* et surtout *pratique* des futurs cadres constitue le deuxième élément. Mais les cadres actuels ne seront pas oubliés: au terme d'un cours de base dont le contenu sera adapté à l'évolution des nécessités, on s'attaquera – et c'est là que réside la nouveauté – aux besoins de formation individuels, dans la perspective d'un épanouissement professionnel sur mesure associé à des exigences sur mesure. Au demeurant, quelques secteurs font déjà l'expérience d'un accompagnement par des spécialistes extérieurs à l'entreprise. Les cadres de ces secteurs reçoivent des conseils directs concernant leurs tâches quotidiennes de supérieurs. C'est le carac-

tère immédiat, très concret, de cette assistance qui en fait tout l'intérêt.

Pris dans son acception la plus large, le «Management Development» appelle aussi une *rotation* plus marquée *aux poste de cadres*. L'assujettissement des cadres supérieurs à un contrat souple va donc constituer sous peu un pilier essentiel de la politique du personnel à la SSR. Etre nommé à un poste, une fonction de cadre, ne voudra plus dire automatiquement qu'on ne le lâchera qu'à la retraite. Au contraire, c'est le passage d'une fonction d'exécutant à celle de cadre et vice-versa qui doit devenir la norme. Une telle formule permettra non seulement de tenir compte de la courbe individuelle de rendement, mais d'aider positivement le cadre à se préparer graduellement au 3e âge, en réduisant sa charge de travail et en passant la main à un collaborateur préparé dans le cadre de la planification de la relève.

La position de la SSR sur le marché du travail sera affermie par l'introduction du *plan de carrière*. L'établissement de ce plan permettra aussi bien de montrer aux «doués» quelles sont leurs possibilités professionnelles et leurs chances d'avancement que de

Graphiste



discuter de leurs capacités avec ceux qui paraissent moins aptes à devenir des cadres. L'entretien de service joue à ce niveau un rôle capital. La

promotion des cadres implique par conséquent que la *qualification* soit *périodique* et non plus liée comme aujourd'hui aux demandes de

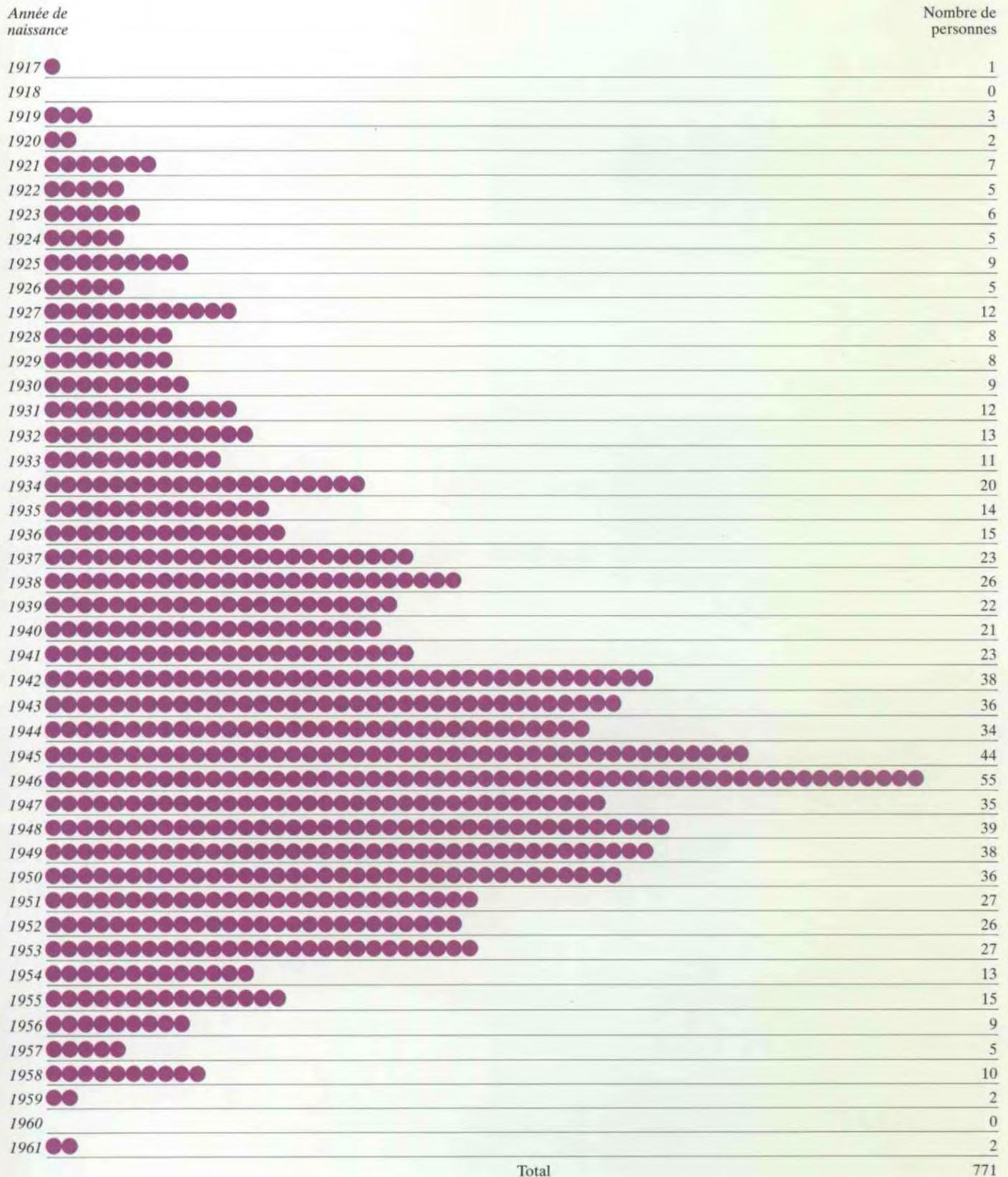
promotion, de transfert et à l'engagement définitif.

*Départs d'employés
à poste fixe 1979-1983
(chiffres absolus et %)*



Age des rédacteurs
et rédactrices
(au fixe et au cachet)

Etat au 1.1.1984



Quelque 29 postes changent de titulaire chaque année (taux de fluctuation de 3,79%). Autant de personnes à engager et à former dans le même laps de temps.

L'âge moyen est 41,2 ans

Age des cadres et agents de maîtrise

Etat au 1.1.1984

Cadres:

directeurs, chefs de département, chefs de service et chefs de rubrique

Agents de maîtrise:

chefs de secteur, contremaîtres et chefs d'équipe

Nombre		Année de naissance		Nombre
4	●●●●	1919	●	1
5	●●●●●	1920	●●●	3
3	●●●	1921	●●	2
6	●●●●●●	1922	●●●●	4
2	●●	1923		0
5	●●●●●	1924	●●●●	4
5	●●●●●	1925	●●●●	4
9	●●●●●●●●●	1926	●●	2
9	●●●●●●●●●	1927	●●●●	4
8	●●●●●●●●	1928	●●●●●	5
10	●●●●●●●●●●	1929	●●●	3
9	●●●●●●●●●	1930	●●●●	4
10	●●●●●●●●●●	1931	●●●●●●●	7
7	●●●●●●●	1932	●●	2
6	●●●●●●	1933	●●●●	4
8	●●●●●●●●	1934	●●●	3
11	●●●●●●●●●●●	1935	●●●●●●●	7
10	●●●●●●●●●●	1936	●●●●●●●●●	9
6	●●●●●●	1937	●●●	3
11	●●●●●●●●●●●	1938	●●●●●●	6
8	●●●●●●●●	1939	●●●●●●●	7
14	●●●●●●●●●●●●●●	1940	●●●●●●	6
12	●●●●●●●●●●●●●	1941	●●●●●●●	6
10	●●●●●●●●●●	1942	●●●●●	5
9	●●●●●●●●●	1943	●●●●●●●	7
5	●●●●●	1944	●●●●●●	6
6	●●●●●●	1945	●●●●●●●●	9
6	●●●●●●	1946	●●●●●●●●	9
4	●●●●	1947	●●	2
3	●●●	1948	●	1
1	●	1949	●●●●	4
4	●●●●	1950	●●●	3
1	●	1951	●●	2
0		1952	●	1
0		1953	●	1
0		1954		0
0		1955	●	1
0		1956	●	1
227		Total		148

Age moyen des cadres = 49,3

Age moyen de l'ensemble = 48,3

Age moyen des agents de maîtrise = 46,8



Production et technique

Daniel Kramer

Radio

L'année radiophonique 1983 n'a pas été vécue sous le signe unique de l'Ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion. Le lancement d'un *troisième programme* en Suisse alémanique aura en fait été de loin l'événement le plus important pour la SSR. Intégrer ce programme supplémentaire n'a demandé que de légères adaptations à l'infrastructure des studios. Et en dépit du peu de temps dont nous disposons, l'Office de diffusion d'Argovie/Soleure a pu être mis en service le 1er novembre, en même temps que DRS-3. L'extension des programmes en romanche a d'autre part exigé d'agrandir l'*Office des programmes* de Coire. Depuis le 1er janvier 1984, les émissions en romanche sont diffusées dans les Grisons par la deuxième chaîne d'émetteurs DRS, en attendant qu'une nouvelle installation puisse prendre le relais à Valzeina.

La multiplication des émetteurs étrangers en OUC aux frontières occidentales et méridionales du pays a déterminé la SSR à prendre, avec l'accord des PTT, un certain nombre de mesures dans *le traitement de la modulation*. Depuis lors, dans cette gamme de fréquences, nous sommes à peu de choses près sur pied d'égalité avec la concurrence, pour ce qui est de la puissance d'émission.

Au chapitre de la *rénovation des studios*, il faut signaler l'achèvement des travaux d'installation au studio 11 de Genève, que son équipement destine à l'enregistrement d'orchestres. Avec la mise en service d'un studio analogue à Lugano au début 1984, les trois régions disposeront chacune d'un centre de production équipé d'appareils modernes.

Radio Suisse Internationale, enfin, a étrenné sa cinquième régie de continuité. Pas de progrès marquant en revanche pour ce qui est du remplacement des émetteurs en ondes courtes de Schwarzenbourg. On attend toujours la décision des autorités politiques. Pour les auditeurs qui restent attachés à cette voix de la Suisse à l'étranger, il faut espérer qu'il sera bientôt possible de remplacer des installations qui ont fait leur temps.

Télévision

Le comité central ayant donné son accord à la mise en place de deux *studios à rédaction intégrée*, l'étude d'aménagement détaillée a été entreprise toutes affaires cessantes. Ce nouveau moyen de production, qui permet au téléspectateur de suivre le travail rédactionnel de l'émission d'actualité, est déjà en usage depuis des années dans de nombreuses télévisions des Etats-Unis. Plusieurs télévisions européennes ont aujourd'hui des projets

Serrurier



de cet ordre à l'étude. Seule une collaboration optimale entre le programme, l'exploitation et les PTT pourra nous permettre d'achever les travaux d'installation en 1984. Le remplacement du trop fragile ordinateur mis au service de la diffusion du télétexte a dû être entrepris encore durant la période d'essai. La nouvelle installation a été choisie de manière à satisfaire aux exigences de la mise en exploitation définitive du télétexte de langue allemande le 1er janvier 1984 et du lancement d'un service en langue française à la fin de cette même année.

Les régies de continuité de Genève et Zurich ont dû être rénovées dans l'optique du maintien de la qualité technique de diffusion. L'appareillage technique n'étant pas seul en cause, nous avons apporté des transformations aux locaux et complété l'électronique pour nous adapter aux nouveaux modes d'exploitation.

Les véhicules de reportage EFP dont il était question dans le dernier annuaire ont été commandés. Chaque région disposera dès 1984 d'un de ces mini-cars de reportage équipés de deux caméras et d'une place de

montage. Parallèlement, la direction technique a commencé à étudier le remplacement des premiers *cars de reportage couleurs* mis en service en 1970. Deux ou trois unités devront probablement être acquises pour satisfaire tous les besoins des grilles régionales. La livraison de la première unité est fixée à 1986.

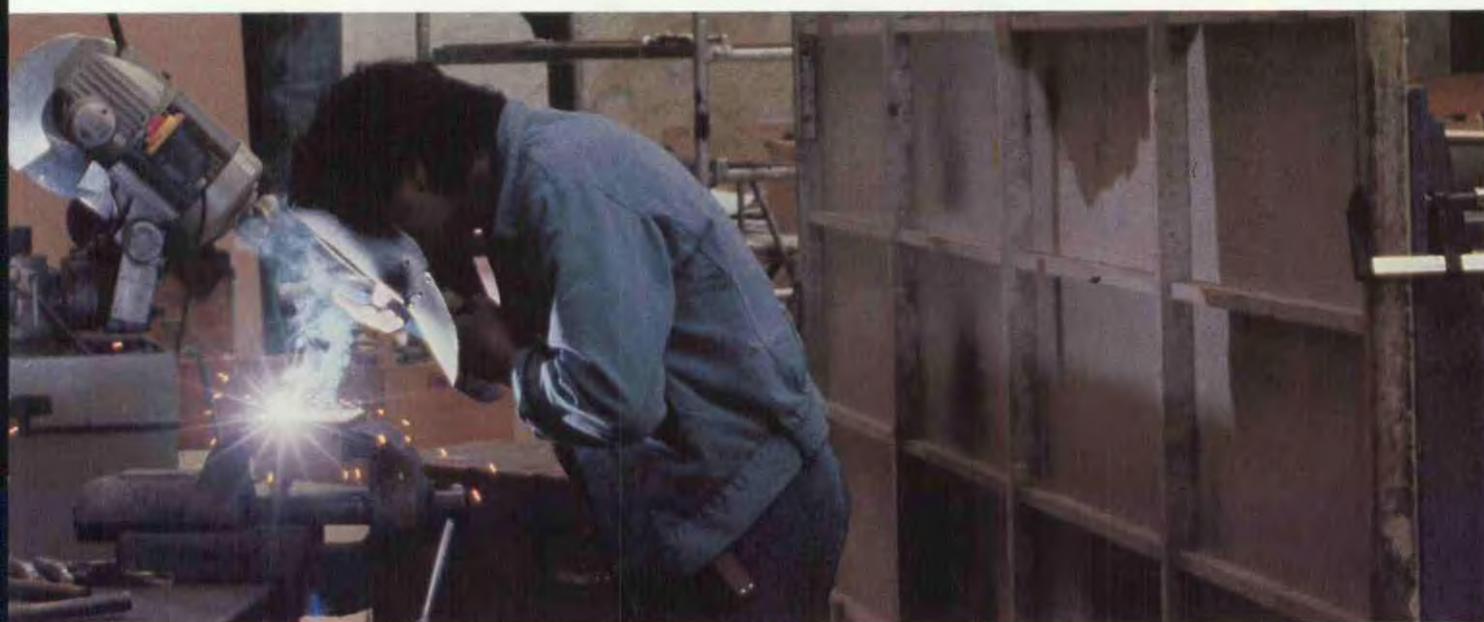
Moyens de production de la SSR Télévision

Etat à fin 1983	Zurich	Genève	Lugano	Palais fédéral Berne	Total
Studios					
Régies de continuité	2	2	2	—	6
Studios de l'information	¹⁾ 2	²⁾ —	—	—	2
Studios de production 1-3 caméras	1	2	1	³⁾ 1	5
Studios de production 4-5 caméras	2	1	1	—	4
Studios de production sans infrastructures techniques	1	—	1	—	2
Salles de répétition, salles polyvalentes	3	2	1	—	6
Cars de reportage					
1-2 caméras	2	2	1	—	5
3-4 caméras	3	2	2	—	7
Unités ENG (vidéo légère)					
Unités film	8	10	3	1	22
	15	22	10	—	47

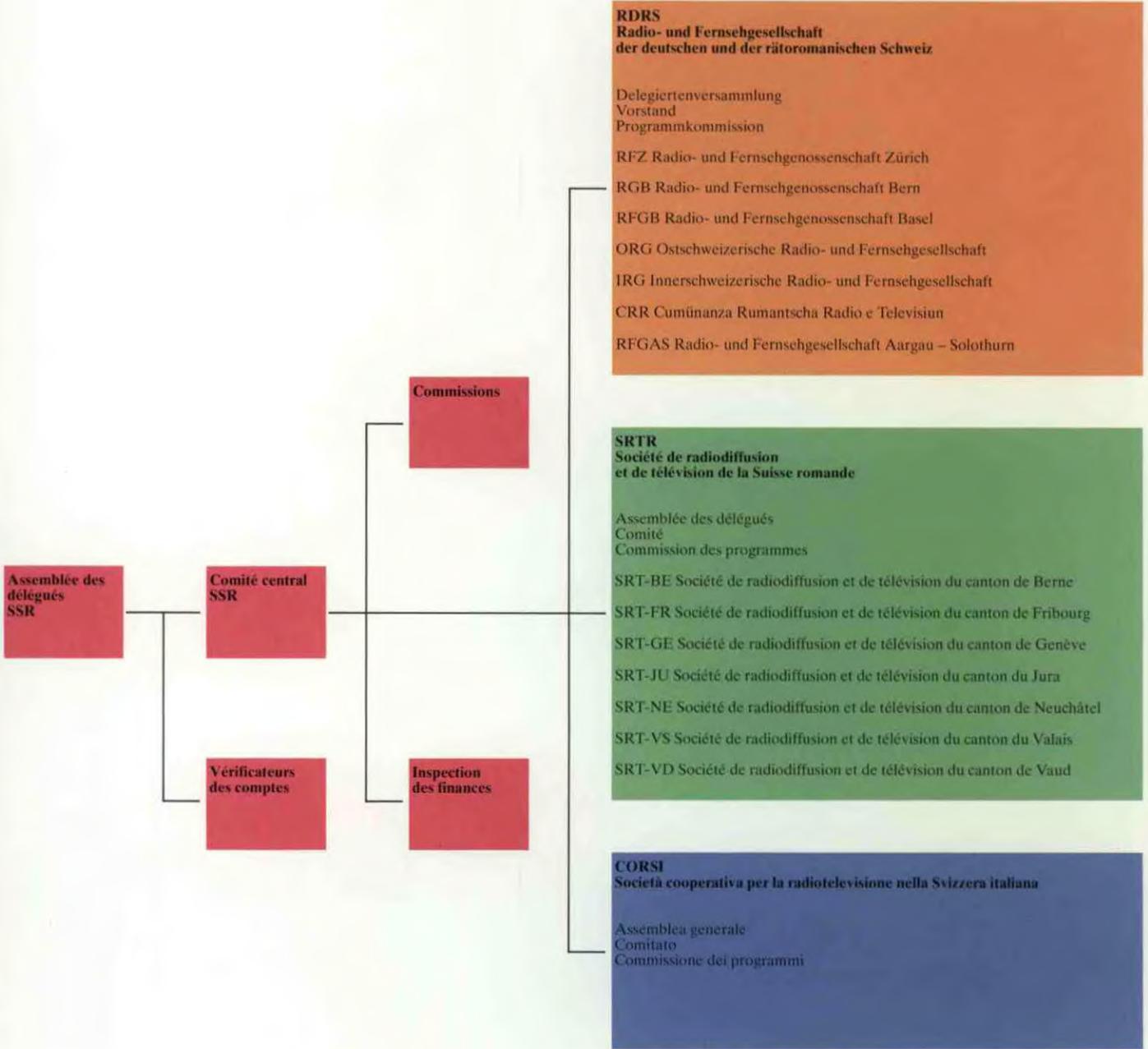
¹⁾ Y compris le studio du Telegiornale.

²⁾ Le Téléjournal dispose de sa propre infrastructure technique mais utilise un studio de production.

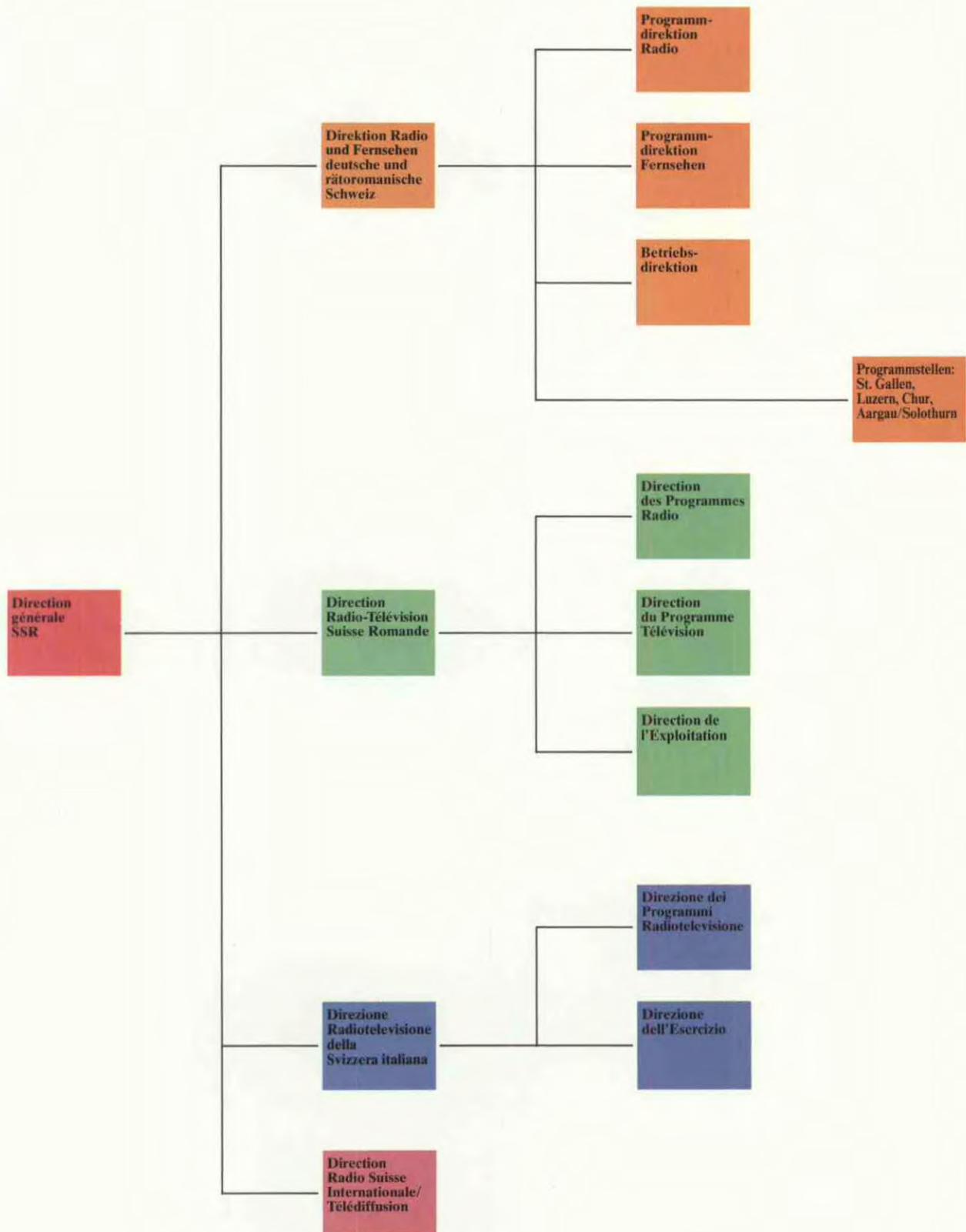
³⁾ Plus 1 caméra pour la salle du Conseil national et 1 pour celle du Conseil des Etats.



Organisation institutionnelle SSR



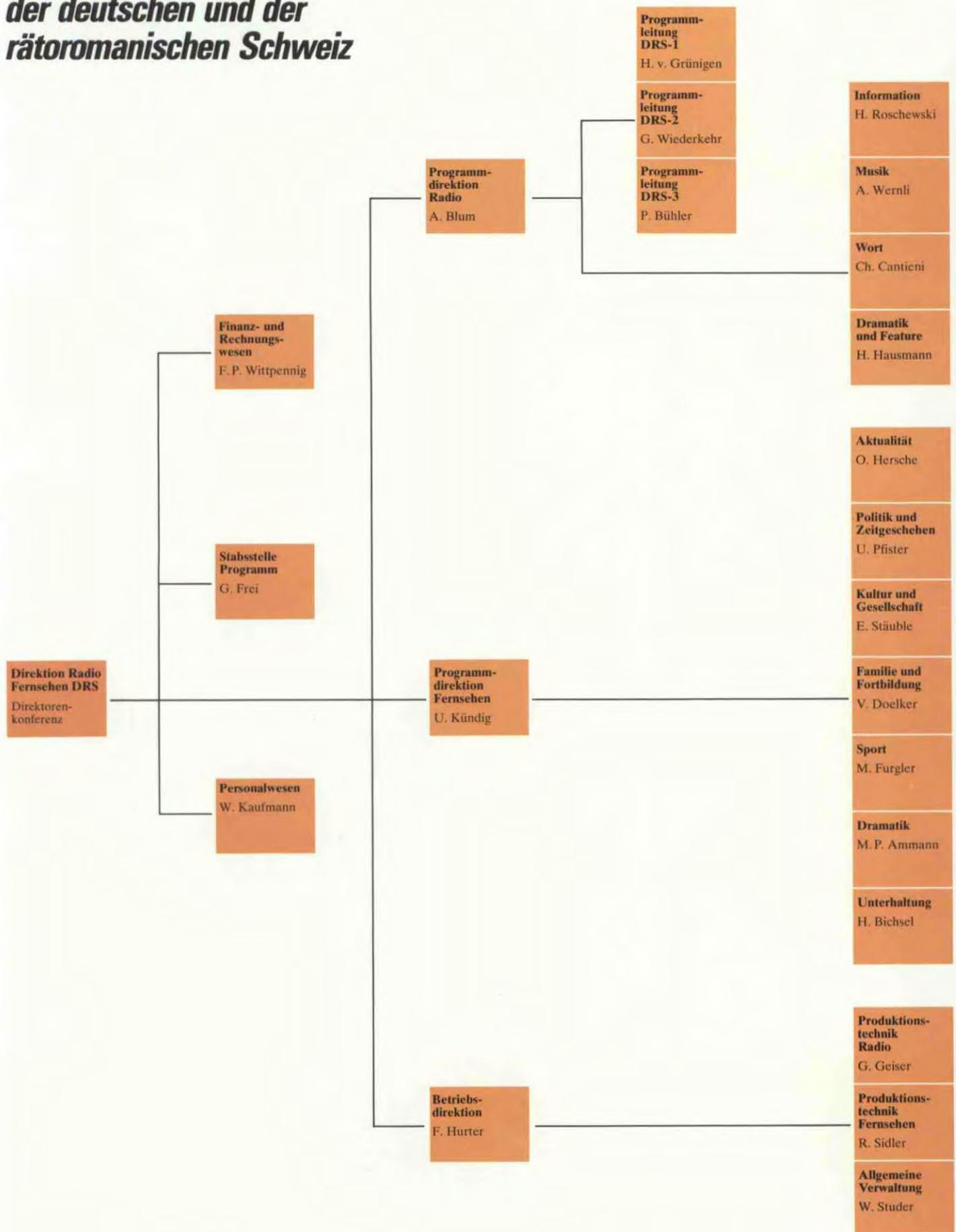
Organisation professionnelle SSR



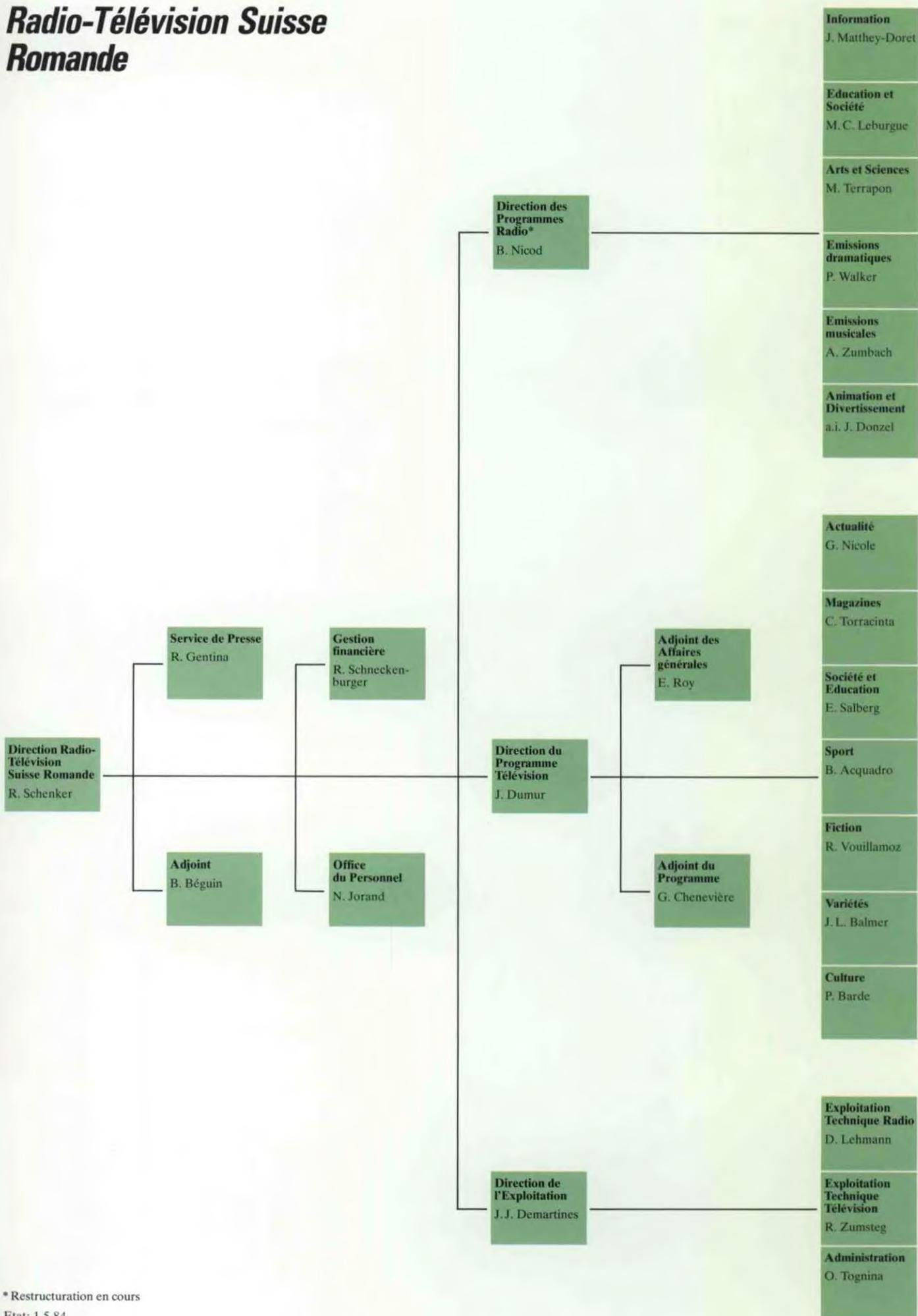
Direction générale SSR



Radio und Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz



Radio-Télévision Suisse Romande



* Restructuration en cours

Etat: 1.5.84

Radiotelevisione della Svizzera Italiana



* Ristrutturazione in corso

Etat: 1.5.84

Radio Suisse Internationale et Télédiffusion





La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a été fondée le 24 février 1931 à Berne. Elle est une société de droit privé (selon art. 60ss. du Code civil, elle est organisée comme association). Elle remplit une tâche d'utilité publique sur la base d'une concession.

L'autorité concédante est le Conseil fédéral, celle de surveillance le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Les organes de la SSR

Etat: 1.5.1984

Assemblée des délégués

Présidence

Le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

L'assemblée des délégués est l'organe suprême de la SSR.

Elle comprend 144 délégués et se compose de:

60 délégués de la Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz,

30 délégués de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande,

20 délégués de la Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana,

10 délégués de la Cumünanza Rumantscha Radio e Television,

3 délégués de la commission des programmes de Radio Suisse Internationale et des

21 membres du comité central.

Comité central

Président central

* Yann Richter, Neuchâtel

Vice-présidents

* Ernst Leuenberger, Sekretär des Kantonalen Gewerkschaftskartells, Nationalrat, Solothurn

Dr. Stefan Sonder, Rechtsanwalt, CRR, Chur

Membres

Orfeo Bernasconi, ispettore scolastico, CORSI, Comano

* Dr. Christoph Blocher, Nationalrat, Feldmeilen

Marie-Françoise Bouille, avocate, SRTR, Neuchâtel

* Laurent Butty, avocat, conseiller national, Fribourg

Rita Gassmann, Zentralsekretärin VHTL, RDRS, Zürich

* Guy Genoud, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, Orsières

* Vera Gerwig, Basel

Sergio Grandini, Direttore Basilese-Vita, CORSI, Maroggia

Dr. Franz Hagmann, Verwaltungsdirektor der Hochschule St. Gallen, RDRS, St. Gallen

Albert Knechtli, Responsable centre vidéo DIP, SRTR, Genève

* Otto Largiadèr, Regierungsrat, Chur

Josef von Matt, Buchhändler, RDRS, Stans

* Monique Monnier, professeur, Cornaux NE

Paul Nyffeler, Regierungsrat, RDRS, Seltisberg

Hermann Pellegrini, rédacteur en chef du «Nouveliste et Feuille

d'Avis du Valais», SRTR, St-Maurice

Heinz Ramstein, Leiter der Versicherungsinformation, RDRS, Muri BE

* Sonja Schmidt, Logopädin, Lausanne

* Rudolf Trachsel, dipl. Ing. ETH, Generaldirektor PTT, Bern

Membres suppléants

Antoine Artho, ingénieur conseil, SRTR, Boncourt

Pierre-David Candaux, buraliste postal, agriculteur, conseiller national, SRTR, Premier

Dr. Willy Dolf, CRR, Chur

Franco Felder, avvocato e notaio, CORSI, Lugano

Prof. Dott. Stefano Ghiringhelli, avvocato, CORSI, Bellinzona

Dr. André Gottrau, Rektor der Zentralschweiz. Verkehrsschule,

RDRS, Luzern

* Peter Graf, Journalist, Bern

* Dott. Mario P. Grassi, consulente economico, consigliere nazionale, Massagno

Dr. Josef Guntern, Vorsteher des Kant. Mittelschulamtes, RDRS,

Sitten

* Dr. Victor Jenny, Unternehmensberater, St. Gallen

Dr. Hans-Georg Lüchinger, Rechtsanwalt, Nationalrat, RDRS,

Wettswil a.A.

France-Line Matile, SRTR, Lausanne

Verena Perini, Präsidentin der Thurgauer Frauenzentrale, RDRS,

Kreuzlingen

Fritz Schneider, Regierungsrat, RDRS, Solothurn

* Charles Steffen, Chef der Radio- und Fernseh Abteilung GD PTT, Bern

Experts

Charles Lancoud, ancien directeur des télécommunications DG PTT, Berne

Tiziana Mona, Zentralpräsidentin des SSM, Grüningen

Denise Moser, Zentralpräsidentin des VSRTA, Basel

Directeur général

Prof. Dr. Leo Schürmann

Vérificateurs des comptes

Membres

Konrad Brönnimann, Finanzinspektor des Kantons Bern, Bern

* François Faessler, Sektionschef der Eidg. Finanzkontrolle, Bern

Dott. Dino Poggioli, Commercialista, Lugano

Membres suppléants

* Paul Bürge, Sektionschef beim Finanzinspektorat GD PTT, Bern

Bernhard Förster, Inspektor, Basler Kantonalbank, Basel

Remo Storni, Direttore fiduciaria, San Vittore GR

* nommés par le Conseil fédéral

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

Case postale, 3000 Berne 15
Président central: Yann Richter,
Neuchâtel

Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz RDRS

Postfach, 8052 Zürich
Präsident: Ernst Leuenberger,
Solothurn

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Zürich RFZ, Postfach, 8042 Zürich
Präsident: Dr. Oscar Fritschi,
Wetzikon

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Bern RGB, Postfach, 3000 Bern 14
Präsident: Heinz Ramstein, Muri BE

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Basel RFGB, Postfach, 4024 Basel
Präsident: Dr. Eugen Fischer, Basel

Ostschweizerische Radio- und Fern-
sehgesellschaft ORG, Postfach,
9006 St. Gallen
Präsident: Dr. Franz Hagmann,
St. Gallen

Innerschweizerische Radio- und
Fernsehgesellschaft IRG,
Lidostrasse 5, 6006 Luzern
Präsident: Josef von Matt, Stans

Cumünanza Rumantscha Radio e
Televisiun CRR, Theaterweg 1,
7000 Chur
Präsident: Dr. Stefan Sonder, Chur

Radio- und Fernsehgesellschaft
Aargau/Solothurn RFGAS,
Postfach 668, 5001 Aarau
Präsident: Robert Reimann,
Wölflinswil

**Société de radiodiffusion et de télévi-
sion de la Suisse romande SRTR**
case postale 1075, 1001 Lausanne
Président: Hermann Pellegrini,
St-Maurice

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Berne SRT-BE,
p.a. M. Michel Clavien, secrétaire
Office d'information du canton de
Berne, Postgasse 68, 3005 Berne
Président: Claude Merazzi, Bienne

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Fribourg SRT-FR,
case postale 128, 1700 Fribourg 5
Président: Albin Cantin, St-Aubin FR

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Genève SRT-GE,
case postale 72, 1211 Genève 8
Président: Pierre Pittard, Vernier

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Jura SRT-JU,
case postale 60, 2900 Porrentruy
Président: Antoine Artho, Boncourt

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton de Neuchâtel
SRT-NE, case postale 53,
2000 Neuchâtel 7
Présidente: Marie-Françoise Bouille,
Neuchâtel

Société de radiodiffusion et de télévi-
sion du canton du Valais SRT-VS,
case postale 3332, 1951 Sion
Président: Hermann Pellegrini,
St-Maurice

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton de Vaud SRT-VD,
p.a. Mme Raymonde Raymond,
secrétaire, case postale 540,
1000 Lausanne 17
Président: Ernest Jomini,
Granges-Marnand

**Società cooperativa per la radiotelevisi-
one nella Svizzera italiana CORSI**
segretariato, casella postale,
6903 Lugano-Besso
Presidente: Prof. Dott. Stefano
Ghiringhelli, Bellinzona

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

**Direction générale de la Société
suisse de radiodiffusion et télévision**
Giacomettistrasse 3, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 91 11

Radio Suisse Internationale
Giacomettistrasse 1, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 92 22

Télédiffusion, Giacomettistrasse 1,
case postale, 3000 Berne 15
☎ 031 43 93 33

**Direktion Radio und Fernsehen der
deutschen und der rätoromanischen
Schweiz**
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Programmdirektion Radio DRS,
Güterstrasse 91, Postfach,
4024 Basel
☎ 061 35 30 30

Radiostudio Zürich, Brunnenhof-
strasse 22, Postfach, 8042 Zürich
☎ 01 361 11 11

Radiostudio Bern, Schwarztor-
strasse 21, Postfach, 3000 Bern 14
☎ 031 46 91 11

Radiostudio Basel, Novarastrasse 2,
Postfach, 4024 Basel
☎ 061 35 30 30

Programmdirektion Fernsehen DRS,
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Fernsehen DRS, Fernsehstrasse 1-4,
Postfach, 8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Radio und Fernsehen DRS,
Programmstelle ORG,
Rorschacherstrasse 150, Postfach 215,
9006 St. Gallen
☎ 071 25 11 26

Radio und Fernsehen DRS,
Programmstelle IRG,
Lidostrasse 5, 6006 Luzern
☎ 041 31 25 25

Radio und Fernsehen DRS,
Programmstelle CRR,
Theaterweg 1, 7000 Chur
☎ 081 22 95 66

Radio und Fernsehen DRS,
Programmstelle RFGAS,
Bachstrasse 53, 5000 Aarau
☎ 064 22 76 55

**Direction de la Radio-Télévision
de Suisse Romande**
6, Avenue de la Gare, case postale
1075, 1001 Lausanne
☎ 021 20 59 11

Direction des programmes de la
Radio Suisse Romande, Maison de la
Radio, 1010 Lausanne
☎ 021 21 71 11

Direction des programmes de la
Télévision Suisse Romande, 20, Quai
Ernest Ansermet, case postale,
1211 Genève 8
☎ 022 29 33 33

**Direzione della Radiotelevisione della
Svizzera italiana**
v. Canevascini, casella postale,
6903 Lugano-Besso
☎ 091 58 16 61

Direzione dei programmi della
Radiotelevisione della Svizzera
italiana, v. Canevascini, casella
postale, 6903 Lugano-Besso
☎ 091 58 16 61

